

Mars 2001



Cybertraque, vidéosurveillance... **HALTE À BIG BROTHER!**

**Koweït: toutes
les femmes
à la conquête
du droit de vote**

**Ecole:
suffit-il d'être
«branché»
pour apprendre?**

**Comment les
jeunes d'Otpor
ont emporté
Milosevic**

Afrique CFA: 1000 F CFA, Antilles: 18 FF, Belgique: 160 FB, Canada: 3 95\$ Can, Espagne: 550 Ptas, USA: 4,25 \$US, Luxembourg: 154 F Lux, Portugal: 700 Esc, Suisse: 6,20 FS, United Kingdom: 2,5£, Maroc: 20 DH.

M 1205 - 15 - 22,00 F



retrouvez sur rfi le temps des écoles d'emmanuelle bastide.

le vendredi à 15h10*.

- la vie de l'École et des universités dans le monde
- des reportages et des témoignages
- des infos pratiques pour aider les étudiants du monde entier.

*heures de Paris



la radio du monde ça change du monde de la radio
paris 89fm et sur CanalSatellite www.rfi.fr

Pour ou contre les droits culturels ?

■ Que sont les droits culturels ? Pourquoi sont-ils plus difficiles à définir que les autres droits de l'homme ?

■ Un large éventail d'opinions sur une question complexe qui préoccupe aussi bien les populations autochtones que les artistes.

Pour ou contre
les droits culturels



17 x 24 cm, 334 p.
150 FF/22,87 €



7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
Fax: +33 1 45 68 57 37
Internet: www.unesco.org/publishing
E-mail: publishing.promotion@unesco.org

Rapport mondial sur la culture 2000

Diversité culturelle, conflit et pluralisme



■ La recherche de moyens d'influencer ou d'inventer les dimensions sociales et éthiques de la mondialisation passe inévitablement par la notion de culture.

■ Experts, statisticiens et artistes donnent leurs analyses et leurs points de vue et livrent leurs recommandations.

Un CD-ROM, joint à l'ouvrage, le *Guide des ressources culturelles sur Internet*, recense les musées et les sites culturels de toutes sortes.

ISBN 92-3-203751-3
21 x 29,7 cm, 432 p
260 FF/39,64 €
Éditions UNESCO

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
Fax: +33 1 45 68 57 37
Internet: www.unesco.org/publishing
E-mail: publishing.promotion@unesco.org

D'ICI ET D'AILLEURS

4 Tous les chemins mènent à l'émancipation

La lutte des femmes koweïtiennes, et même des militantes islamistes, pour l'égalité et le droit de vote.

Photos d'Isabelle Eshraghi, texte de Haya al-Mughni

PLANÈTE

10 Alerte sur les coraux

Pollution, pêche intensive et réchauffement climatique provoquent le dépérissement d'une richesse vitale.

Christl Denecke

11 Des villages indonésiens soignent leurs coraux

John C. Ryan

Dossier

Cybertraque, vidéosurveillance...

Halte à Big Brother!



© Jean Lecointre, Paris

Les frontières de notre intimité reculent à mesure que les nouvelles technologies progressent. Cette corrélation serait le prix à payer pour assurer la croissance économique et la sécurité. Mais de plus en plus de citoyens s'y refusent. Protégeons notre vie privée, disent-ils, avant de nous réveiller dans une société de la surveillance high-tech. Les moyens ne manquent pas : lois, outils techniques, actions militantes, médias, humour... tout est bon pour préserver notre jardin secret et notre liberté.

Le sommaire détaillé en page 16.

ÉDUCATION

13 Internet à l'école: dépasser le stade expérimental

La volonté du Canada d'introduire les nouvelles technologies butte sur la formation des enseignants.

Sean Fine

15 «Le savoir n'est pas figé pour l'éternité» Entretien par Cynthia Guttman

DROITS HUMAINS

38 Les jeunes d'Otpor emportent Milosevic

La génération des 20 ans a sorti la société serbe de sa léthargie.

Christophe Chiclet

CULTURES

41 Les pirates du papier

Dans certaines régions du monde, les livres piratés se vendent, à bon marché, par millions.

Lucia Iglesias Kuntz

43 Chili : discorde sur un autodafé

Francisca Petrovich

MÉDIAS

44 L'éthique des journalistes à l'épreuve de la guerre

Les reporters entre les feux de la censure et des armes.

Shiraz Sidhva

ENTRETIEN

47 Spôjmaï Zariâb, la littérature contre le cauchemar afghan

L'écrivain afghane, exilée en France, dénonce les guerres qui ravagent son pays.

Le Verbe

Le 8 mars est la Journée internationale des femmes. Mais quel chemin à parcourir pour la reconnaissance de leurs droits à part entière!

Femmes du Koweït qui toutes luttent pour que leurs voix s'expriment dans les urnes (pp. 4-9). Femmes d'Afghanistan: l'écrivain Spôjmaï Zariâb se bat avec les mots pour seule arme contre le cauchemar que vit son peuple et d'abord les femmes humiliées sous la loi des talibans (pp. 47-51). Ce sont avec des mots aussi que des jeunes filles – et des jeunes gens – du mouvement Otpor (Résistance, en serbe) ont réveillé leurs aînés pour mettre fin à la dictature de Milosevic (pp. 38-40).

La technique

Espaces de liberté à conquérir ici, espaces conquis de liberté qui se réduisent ailleurs sous l'assaut des nouvelles technologies. Au prétexte de développement économique ou de lutte contre la criminalité, notre quotidien est trop souvent placé sous haute surveillance. (pp. 16-37). Si ces technologies ont permis aux journalistes de rendre compte de la guerre en temps réel, la vérité n'y a pas toujours gagné (pp. 44-46). Elles sont aussi l'arme redoutable des pirates du livre, qui lèsent les écrivains de leurs droits mais mettent sur le marché des ouvrages à bas prix (pp. 41-43). Elles sont omniprésentes dans les écoles canadiennes, quoique leur maîtrise pédagogique tarde à venir (pp. 13-15). Et leur utilisation débridée nourrit le réchauffement climatique qui tue les récifs coralliens, l'une des grandes richesses sous-marines (pp. 10-12).

Tous les che à l'émancipa



Dans un supermarché de Koweït City, deux conceptions du vêtement féminin se côtoient.

moins mènent tion

PHOTOS DE ISABELLE ESHRAGHI, TEXTE DE HAYA AL-MUGHNI

ISABELLE ESHRAGHI EST UNE PHOTOGRAPHE FRANÇAISE.

HAYA AL-MUGHNI EST UNE SOCIOLOGUE KOWEÏTIENNE, AUTEUR DE *Women in Kuwait: The Politics of Gender* (LONDRES: SAQI BOOKS, 2001).



© Isabelle Eshraghi/Mu, Paris

Depuis la fin de la guerre du Golfe, les femmes koweïtiennes mènent campagne pour l'égalité et pour le droit de vote. Même les militantes islamistes radicales ont épousé cette cause et défendent une vision nouvelle de leur rôle.

Voici encore un demi-siècle, l'immense majorité des femmes koweïtiennes devait se contenter d'une éducation religieuse élémentaire. Dans les quartiers riches, elles ne quittaient jamais leurs maisons, dépourvues de fenêtres afin que personne n'entende seulement le son de leur voix. Le sort des autres n'était guère plus enviable: qu'elles trouvent à s'employer comme sages-femmes, conseillères matrimoniales ou couturières, qu'elles enseignent le Coran ou tiennent un étal sur les marchés, toutes devaient porter une robe longue (*l'ab-bayat*) et se couvrir le visage d'un voile épais (le *boshiat*), deux pièces de vêtement uniformément noires.

Tout a changé avec le pétrole. Modeste place de commerce maritime, le Koweït a connu un essor économique rapide après 1945. Pour répondre à la demande de personnel qualifié, l'Etat a permis à l'ensemble des citoyens d'accéder à l'éducation. La femme diplômée est devenue le symbole de la modernité. Elle a quitté le voile, entrepris des études supérieures et concurrence aujourd'hui les hommes sur le marché du travail. Enseignantes, médecins, ingénieurs ou juristes, les Koweïtiennes représentaient 35% des actifs dans les années 90.

Malgré ces bouleversements, leur statut juridique n'a pas évolué. Dépourvues d'autonomie, leur existence légale se réduit à leur statut de mères, d'épouses ou de filles. Bien que la Constitution n'établisse aucune distinction entre les hommes et les femmes en matière de citoyenneté, les discriminations légales persistent. Selon la loi électorale de 1962, par exemple, seuls les hommes jouissent du droit de vote et sont éligibles.

Ce thème mobilise les femmes koweïtiennes depuis la fin de la guerre du Golfe. Unies sur cette question, militantes islamistes et réformistes réclament la reconnaissance de leurs droits au nom des sacrifices et des épreuves endurés durant l'occupation irakienne. De nombreuses femmes, en effet, ont participé à la résistance armée en passant clandestinement de la nourriture, de l'argent et des médicaments aux postes de contrôle militaires. ►

Tous les chemins mènent à l'émancipation



Qu'elles arborent le voile ou des tenues contemporaines, les femmes bédouines sont issues d'un groupe plus attaché à la tradition.



Les militantes islamistes, même les plus ardentes, défendent le droit de vote des femmes.

Bien qu'elles aient de hautes responsabilités, les femmes restent des mineures selon la loi.

Toutes ont risqué leur vie: certaines d'entre elles, arrêtées et torturées, ont été exécutées.

Malgré ces sacrifices, le Parlement, exclusivement composé d'hommes, refuse toujours d'accorder l'égalité juridique aux femmes. Les adversaires des droits des femmes se réfugient derrière une interprétation étroite des principes religieux. Mais leur entêtement révèle surtout une inquiétude largement répandue, liée à la stagnation économique et aux mutations de la société. Avec la montée du chômage des jeunes, le rôle primordial des hommes – celui de soutien de la famille – est remis en cause. Dans les années 90, les islamistes et les bédouins qui les soutiennent ont justifié leurs positions en attribuant la progression du taux de divorces et la délinquance des enfants au renoncement des femmes à leur rôle traditionnel. Une coalition entre les courants islamiste et tribaliste a même obtenu le vote d'une loi autorisant le départ à la retraite anticipée des mères au travail, afin de permettre aux hommes d'accéder plus facilement aux emplois du secteur public.

Alors que l'identité masculine est en crise, la présence des femmes est de plus en plus visible dans la plupart des secteurs d'activité. On les voit même émerger au sommet de



Enseignantes (école Mama Anessa), mais aussi médecins, juristes.



Les forces conservatrices koweïtiennes aimeraient cantonner les femmes dans un rôle d'épouse et de mère.

Tous les chemins mènent à l'émancipation



Jeunes femmes étudiantes à l'Université de Koweït City.

l'administration ou de l'économie. Aujourd'hui, la présidence de l'Université du Koweït, le sous-secrétariat du ministère de l'Enseignement supérieur et la direction générale de l'industrie du pétrole sont occupés par des femmes. Leur accorder le droit de vote renforcerait leur pouvoir dans la sphère publique.

En novembre 1999, la coalition islamiste-tribaliste a rejeté un projet de loi du souverain Sheikh Jaber Al Ahmed Al Sabah qui aurait permis aux femmes de se présenter et de voter aux élections législatives et municipales.

Après cet échec, les femmes koweïtiennes ont voulu montrer qu'elles n'abandonnaient ni leurs acquis ni leur mobili-

sation. Des militantes ont intenté six procès au ministère de l'Intérieur pour son refus de les inscrire sur les listes électorales. Elles espèrent ainsi forcer une décision sur la constitutionnalité de la loi électorale.

Même les militantes islamistes les plus ardentes défendent le droit de vote des femmes et leur participation aux affaires publiques. A la différence des militantes réformistes qui ont formé des alliances avec des groupements démocratiques masculins, les islamistes ont choisi d'œuvrer à l'intérieur des mouvements religieux. Durant près de deux décennies, elles ont joué le rôle de prédicateurs (*day`at*), prônant les vertus

Alors que l'identité masculine est en crise, la présence des femmes est de plus en plus visible dans la plupart des secteurs d'activité. On les voit même émerger au sommet de l'administration ou de l'économie.

d'une société morale. Elles ont réussi à populariser le port du voile islamique tout en donnant une nouvelle dimension à la condition des femmes. L'idéalisation de la mère en tant qu'éducatrice accroît son autorité au sein de la famille. L'exaltation de la modestie féminine lui confère une position digne et respectée dans l'arène publique.

Les militantes islamistes partagent avec leurs homologues masculins l'idéal d'une société islamique régie par les valeurs religieuses. Mais elles remettent en cause la hiérarchie sexuelle qui prive la femme de ses droits et la confine à ses fonctions de mère et d'épouse. Aujourd'hui, les militantes islamistes adhèrent à une vision plus émancipée de la société islamique et de la répartition des rôles. Elles sont prêtes à aborder la question des droits des femmes et à créer un nouveau modèle de féminité musulmane.

Dans sa diversité et sa complexité, le mouvement des femmes koweïtiennes met en évidence l'ambiguïté du statut social de la femme dans un pays en constante modernisation. Il reflète la variété des choix et des aspirations des femmes dans leur combat pour l'égalité des sexes. ■

Repères...

Population: 2 millions d'habitants

Superficie: 18 000 km²

Taux d'alphabétisation: 83,2% (hommes); 78,5% (femmes)

PIB par habitant: 34 466 FF (hommes); 93 429 FF (femmes).

Sources: Banque mondiale, PNUD, (1998, 1999)

... et dates

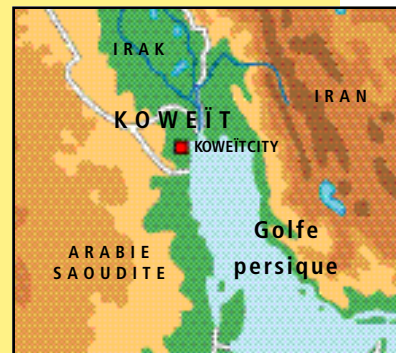
1899. L'émir signe un traité de protectorat avec la Grande-Bretagne.

1961. Proclamation de l'indépendance.

Août 1990. L'Irak occupe le pays.

Février 1991. A l'issue de l'opération «Tempête du désert», la coalition militaire des Nations unies libère le territoire.

1994. Devant les Nations unies, l'Irak reconnaît la souveraineté du Koweït, dans le cadre de ses frontières.



Les femmes ont lancé une campagne pour obtenir le droit de vote et être éligibles à partir de 2003.

Alerte sur les coraux

Dégradés par la pollution, la pêche intensive et le réchauffement de la planète, les récifs de coraux, vitaux pour des millions d'êtres humains, dépérissent à un rythme préoccupant.

CHRISTL DENECKE

CHERCHEUR ASSOCIÉ AU PROGRAMME DE LA Coral Reef Alliance (BERKELEY, CALIFORNIE).

Le bulletin de santé est alarmant. Les experts en biologie marine l'ont affirmé lors de leur récente assemblée à Bali: plus du quart des récifs coralliens ont été détruits par l'activité humaine dans les dernières décennies. Au rythme actuel, au moins 57% de ces chatoyantes forêts sous-marines vont disparaître d'ici un demi-siècle.

Cette destruction aura des conséquences immédiates sur la vie de 500 millions de personnes en Asie du Sud-Est et du Sud, en Afrique de l'Est et aux Caraïbes. Les coraux abritent la première source de protéines d'une part importante de la population côtière. Un récif sain peut fournir chaque année plus de 15 tonnes de poissons et de fruits de mer par kilomètre carré; de quoi nourrir 2500 personnes. Et le corail est souvent la seule source de revenus, d'emplois et de devises fortes.

Les habitants du littoral ont besoin de leurs récifs pour attirer les touristes, développer la pêche, protéger les côtes de l'érosion et des tempêtes. Aux îles Vierges britanniques, dans la mer des Antilles, le tourisme représente 45% des revenus et plus de la moitié des emplois. Sans les récifs, les fonds seraient envahis par les algues et les vagues détruiraient peu à peu les plages: les pertes de revenus qui en résulteraient ont été estimées à 900 millions de francs.

Créés au cours d'une évolution de plus de 50 millions d'années, les récifs coralliens constituent l'un des systèmes les plus fragiles et les plus complexes de la biodiversité. Les naturalistes ont dénombré plus de 800 espèces de coraux et 4000 espèces de poissons vivant sur les récifs. Au total, ils pourraient abriter jusqu'au quart de la totalité des espèces marines et joueraient le rôle particulièrement important de *nursery* pour les jeunes poissons.

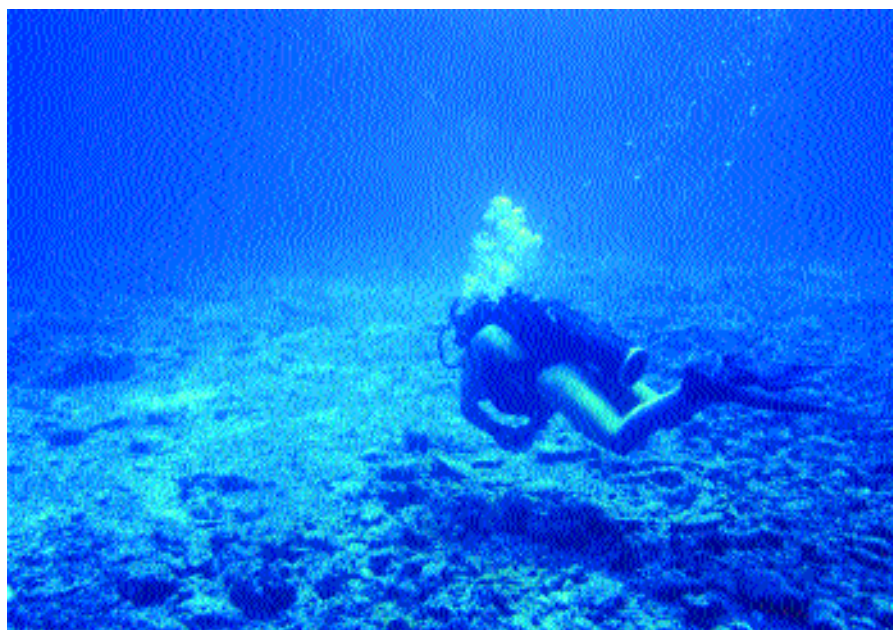
En Malaisie, au Vietnam, en Indonésie et aux Philippines, la pêche intensive

dépense des sommes importantes pour acquérir des poissons tropicaux vivants. On estime que, depuis l'apparition de cette technique dans les années 1960, plus de 1 000 tonnes de cyanure ont été déversées sur les récifs coralliens des Philippines.

Mais la pêche n'est pas la seule cause de cette disparition. Les récifs souffrent aussi des pollutions industrielles, de l'étouffement par les sédiments que charrient les fleuves suite au déboisement ou encore de la diffusion des engrais. L'extraction de corail met à mal les récifs, tout comme les cimetières de bateaux, et parfois les constructions immobilières sur le littoral. Les coraux croissent au rythme de 1,3 à 10,2 cm par an: tout prélèvement, toute cassure, d'apparence bénigne, peuvent annuler un siècle de construction du récif.

Le réchauffement de la planète joue aussi un rôle. Fragiles,

les coraux sont très sensibles aux variations de température. En 1998, la dernière manifestation d'El Niño, ce phénomène climatique périodique propre au Pacifique, a entraîné une augmentation de la température des eaux tropicales. L'Afrique, le Pacifique, l'Indonésie et les Philippines ont été affectés. Partout, les couleurs de récifs se sont estompées, laissant place à une étrange teinte d'os. Ce «lessivage» a précédé l'envahissement par l'ennemi de toujours, les algues. Le Réseau mondial de surveillance des récifs estime qu'en 1998 le «lessivage» a détruit 16% des coraux. Dans l'océan Indien, aux Maldives, au Sri Lanka, sur les



En Indonésie, un plongeur explore les récifs détériorés par la pêche à l'explosif.

© M. V. Erdman, Indonésie

a eu des effets désastreux. Le prélèvement massif d'espèces de poissons qui se nourrissent d'algues a entraîné la prolifération de ces dernières. Elles ont envahi les récifs coralliens et les ont dominés. De plus, la pêche à l'explosif a gravement endommagé les coraux en Afrique de l'Est. Tout comme la pêche au cyanure de sodium, qui facilite la prise des poissons tropicaux, en les rendant lents et maladroits, et qui tue les coraux et de nombreux autres animaux des récifs.

Malgré tous les efforts, ce type de pêche s'intensifie, en raison de la demande des restaurants asiatiques et des aquariums nord-américains, prêts à

côtes ouest de l'Inde, il a eu un effet dévastateur sur les récifs déjà dégradés par l'apport de sédiments et la pollution dus à l'industrie littorale et au défrichement. Ceux qui restent exposés à ces désastreuses interférences humaines ne guériront sans doute jamais. Si, comme on s'y attend, aux nuisances connues s'ajoute le réchauffement planétaire, les récifs coralliens auront disparu dans 30 ou 50 ans.

L'AZT, traitement du sida, provient des récifs

Les communautés locales sont impuissantes face à ce phénomène. Mais elles peuvent trouver des moyens de combiner croissance économique et protection des coraux. Dans le parc marin de l'île de Bonaire, créé en 1979, aux Antilles néerlandaises, le tourisme favorise la préservation. Des gardes font respecter l'interdiction de ramassage des coraux, de la chasse sous-marine au harpon et de la pêche commerciale. L'entrée est payante depuis 1992 pour parvenir à l'autofinancement.

Bonaire a été l'un des premiers parcs marins à atteindre cet objectif et ne dépend pas de l'argent des fondations ou des impôts.

Alors que la dégradation se poursuit dans les autres îles des Caraïbes, les coraux de Bonaire sont parmi les plus sains de la région. Près de 30 000 personnes le visitent chaque année. Tout indique que grâce aux efforts permanents des gardes, l'île va conserver ses récifs en bon état et augmenter ses revenus.

Bonaire est l'un des quelque 400 parcs marins, conçus pour protéger les récifs. Beaucoup, hélas, n'existent que sur le papier: ils ne disposent ni des moyens ni du soutien nécessaires pour faire respecter les lois. Ils sont souvent géographiquement isolés, proches de côtes mal entretenues: l'érosion et la dispersion de produits chimiques attaquent les coraux.

Les pays en développement ont des ressources financières trop limitées. Pour protéger les récifs, un partenariat est nécessaire entre les États concernés, les donateurs internationaux, les ONG et les

fondations nationales. L'objectif est de concevoir des parcs marins bien gérés où les communautés locales garderaient le contrôle de leurs ressources avec l'appui d'organisations nationales ou internationales.

Ces réserves de biodiversité peuvent aussi abriter des molécules précieuses pour les progrès de la médecine. Dans les récifs des Caraïbes, une variété d'éponge sécrète l'azidothymidine. Plus connue sous le nom d'AZT, cette substance est utilisée dans les pays industrialisés pour sa capacité à ralentir la croissance du virus du sida. Nul ne sait combien d'autres promesses recèlent les espèces vivant dans ce milieu en danger. Protéger les récifs est bien une question de vie ou de mort. ■



www.coral.org

Clive Wilkinson (éd.), Status of Coral Reefs of the World: 2000, Australian Institute for Marine Science.

ALERTE SUR LES CORAUX

Les villages soignent leurs récifs

En Indonésie, la pêche au cyanure et à l'explosif menace les récifs les plus riches du monde. Sur tout l'archipel, les parcs nationaux et les petites communautés de pêcheurs multiplient les initiatives.

JOHN C. RYAN

JOURNALISTE SPÉCIALISTE DE L'ENVIRONNEMENT.

Vu des fenêtres d'un petit avion de tourisme, le parc national de Komodo paraît hors du temps. Sans la présence de quelques bateaux de pêche, les îles couvertes de palmiers où vivent des reptiles géants – les varans – évoqueraient facilement un immense *Jurassic Park*.

Dès que l'avion a touché le sol, on retrouve l'Indonésie du XXI^e siècle. Devant le minuscule aéroport de Labuanbajo, à l'extrémité est du parc, les habitants manifestent. Ils profitent de leurs tout nouveaux droits pour revendiquer leur autonomie, au moment où le gouverneur de la province s'apprête à quitter la ville par le vol bihebdomadaire. A l'intérieur du terminal, une affiche sur papier glacé de l'ONG américaine *The Nature Conservancy* (TNC) attire l'attention des nouveaux arrivants sur les dangers divers – ancres, explosifs ou cyanure – qui

menacent les récifs coralliens de Komodo.

Par leur profusion de couleurs, de formes, de textures, et la prodigieuse diversité d'espèces vivantes qu'ils abritent, les récifs indonésiens émerveillent les touristes de passage et les plongeurs expérimentés. A lui seul, le parc national de Komodo abrite 250 espèces de coraux et un millier d'espèces de poissons – soit plus que les Caraïbes. Les récifs coralliens jouent aussi un rôle essentiel dans l'économie nationale: les espèces qu'ils abritent fournissent la moitié des protéines animales consom-

mées par l'Indonésie. On comprend donc quels enjeux vitaux, ici plus que partout ailleurs, recouvre la controverse sur les techniques de pêche destructrices et sur les moyens d'y mettre fin.

Les méthodes utilisées par la plupart des pêcheurs indonésiens ont peu d'effets néfastes sur l'environnement, qu'il s'agisse de la ligne ou du petit filet suspendu aux *bagan*, ces gracieuses embarcations à pont carré dont les lanternes au kérosène ponctuent l'horizon, la nuit, dans l'est de l'Indonésie. Mais une petite minorité d'entre eux a multiplié son revenu – ils gagnent souvent quatre fois plus qu'un fonctionnaire – en déversant du cyanure ou en jetant des bombes artisanales. Ces méthodes destructrices affecteraient déjà les quatre cinquièmes des récifs

et, bien qu'illégales, elles sont rarement sanctionnées par des autorités démunies et souvent corrompues.

A Komodo, pour ralentir la destruction, des patrouilles en mer, inaugurées par les autorités en 1996 avec l'aide du programme Indonésie de TNC, ont réduit d'environ 80% la pêche à l'explosif.

En 2000, une «station flottante de surveillance» a été installée. Financée

par les clubs de plongée vivant du tourisme et par TNC, elle a procédé à deux importantes arrestations dès les premières semaines de fonctionnement. Ces événements sont à l'origine de dissensions parmi les habitants, certains approuvant la protection des récifs, cruciaux pour la survie économique des îles, les autres critiquant l'intrusion d'une riche ONG américaine.

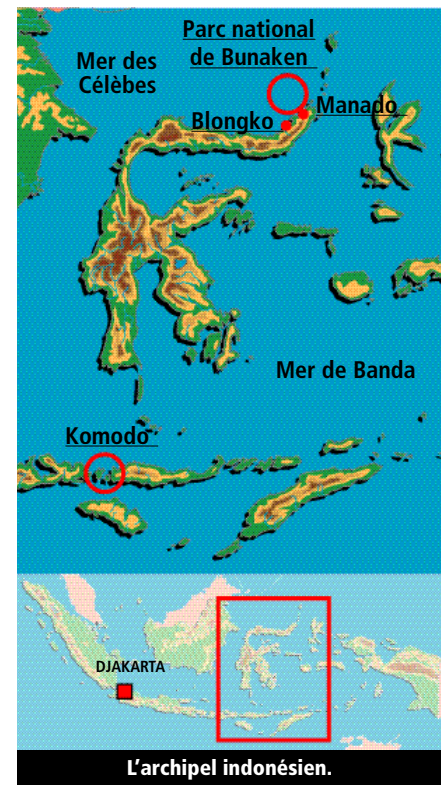
Les efforts de protection ont été mieux accueillis dans la zone du parc national de Bunaken (Célèbes du Nord). L'Association des sports aquatiques des Célèbes du Nord prélève une contribution volontaire de 35 F par plongeur

pour financer des patrouilles. L'association finance aussi un programme de formation et un projet de commercialisation de

produits artisanaux, destinés aux habitants du parc. «*Nous payons la police environ 1 750 F pour deux jours de patrouille. Nous avons eu deux grosses arrestations pour pêche à l'explosif, les premières, peut-être, en Indonésie. Et la population nous soutient*», affirme le biologiste Mark Erdmann, conseiller du parc qui coopère avec l'Association.

Au nord des Célèbes, plusieurs villages ont pris des initiatives. Ils

Grâce à la «reformasi», un village de pêcheurs crée sa propre réserve marine.

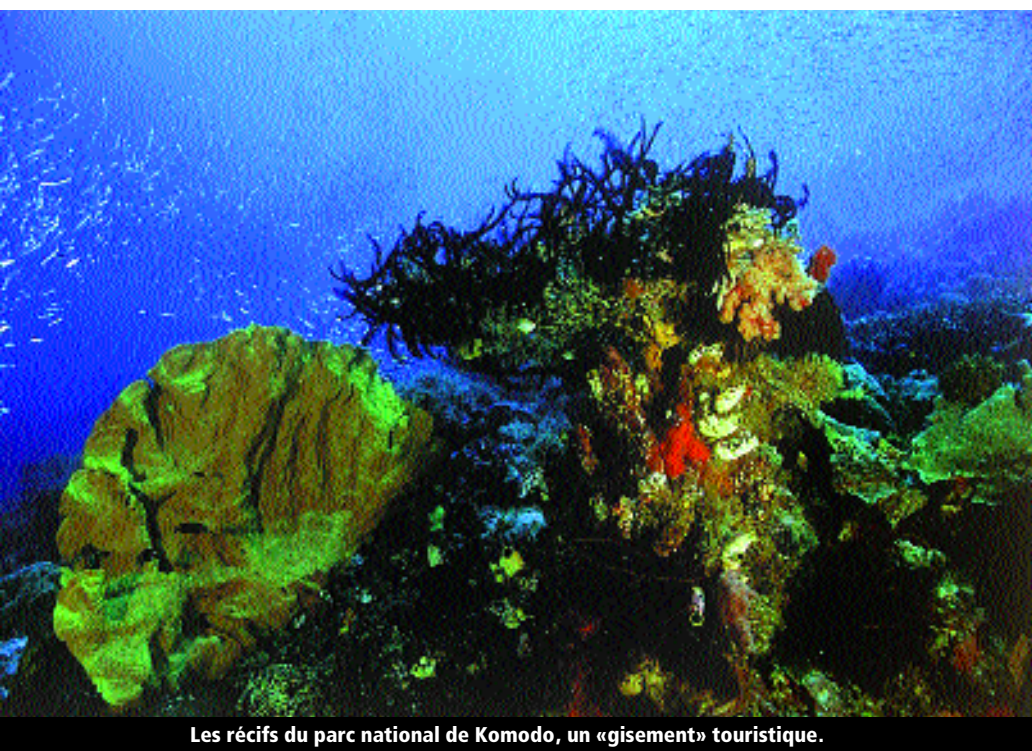


s'appuient, pour cela, sur la *reformasi* (la décentralisation) qui permet désormais aux collectivités locales de s'impliquer dans la gestion des ressources

Fin 1998, dans le district de Blongko, les habitants d'un village ont interdit à la pêche six hectares de récifs coralliens dégradés et de mangroves, créant ainsi la première réserve marine d'Indonésie gérée localement. En moins d'un an, ils notent une amélioration spectaculaire dans leurs zones de pêches. «*Pour la première fois depuis des années, explique le chef du village, Dolvi Janis, nous pouvons, de la plage, jeter une ligne près de la réserve et prendre un poisson de grand fond.*»

Deux autres villages des Célèbes ont déjà suivi cet exemple et les treize villages littoraux du district de Blongko envisagent de créer leur réserve. Même quand ces zones sont restreintes, les poissons se multiplient et se répandent dans les eaux avoisinantes

Par comparaison avec un parc national, comme celui de Komodo, la différence d'échelle est notable. Mais ces petits projets peuvent se généraliser pour des coûts réduits. En combinant leur élan, l'écologie internationale et la *reformasi* locale peuvent contribuer à la prospérité des récifs, des pêcheries et des villages côtiers d'Indonésie.



Les récifs du parc national de Komodo, un «gisement» touristique.

© Coastal and Marine Conservation Center, Komodo National Park, Indonésie.

Internet à l'école: dépasser le stade expérimental

Le Canada a adopté une politique très volontariste pour introduire les technologies de l'information dans le système scolaire. Mais, en conséquence du manque de formation des enseignants, la pratique reste encore timide.

SEAN FINE

JOURNALISTE AU *Globe and Mail*
(TORONTO, CANADA),
SPÉCIALISTE DES QUESTIONS D'ÉDUCATION.

A Toronto, Irene Korbabicz-Putko, enseignante en classe de quatrième à l'école catholique Holy Family, souhaiterait aider ses élèves à profiter pleinement des ordinateurs. Mais la formation dont elle-même pourrait bénéficier est dispensée dans une banlieue lointaine.

A Calgary, en revanche, l'école primaire Glendale a reçu des financements pour former les instituteurs sur place. Elle a même mis en place un programme novateur: des spécialistes assistent les enseignants dans les classes pendant les cours d'informatique.

Les établissements comme Glendale misent beaucoup sur les nouvelles technologies. Pourtant, le Canada est loin de connaître partout cette situation idyllique. Holy Family, par exemple, ne dispose que d'un seul ordinateur connecté à Internet pour ses 600 élèves. A Glendale on en compte plusieurs par classe. «*Nous en sommes encore au stade de l'expérimentation*», estime Richard Smith, directeur du Centre de recherches scientifique et technologique de l'Université Simon Fraser. Son rôle: étudier l'introduction de l'ordinateur à l'école. «*Il y aura des ratés, mais grâce à l'ordinateur, l'enseignement va évoluer*», ajoute-t-il.

En 1994, le Canada s'était fixé l'objectif d'équiper chaque école et chaque bibliothèque d'un ordinateur connecté à Internet. Pour le gouvernement fédéral, le développement du Canada exigeait de former les nouvelles générations à l'économie fondée sur l'information. En 1999, toutes les écoles et bibliothèques étaient connectées à Internet. Seule la Suède pouvait se prévaloir d'un pourcentage plus important d'élèves en ligne.

Mais au Canada, l'éducation est sous la responsabilité des provinces. Chacune dispose d'un budget et a une approche particulière sur la façon d'intégrer l'informatique à ses programmes. En Alberta, l'ordinateur est introduit dès la classe préparatoire alors que dans l'Ontario, il ne l'est qu'en cinquième. Après des années de restrictions, l'Alberta accorde à présent des fonds supplémentaires à l'innovation. Des financements dont l'école de Calgary s'est audacieusement saisie. Parmi les initiatives novatrices, le Réseau éducatif Galilée a pour objectif d'intégrer l'école à l'ère de l'économie de l'information.

Réfléchir à de nouvelles approches

Créé il y a trois ans grâce à un financement, par la province, de 3,5 millions de francs français et à une subvention équivalente de l'industrie, le projet est en place dans dix écoles, dont Glendale. Il ne s'agit pas seulement d'expliquer l'ordinateur aux enseignants. «*Nous pensons que des changements fondamentaux sont nécessaires*», explique Pat Clifford, présidente de Galilée. *Les écoles fonctionnent sur le modèle industriel. Les enfants sont formés pour travailler dans l'industrie. Ils apprennent très tôt les vertus du respect des règles, changent de classe tous les ans; l'éducation est très structurée et hiérarchique.*

Aujourd'hui, explique-t-elle, les élèves doivent prendre davantage leur éducation en main, quant à l'enseignant, il doit devenir un animateur et un guide. Mais il



© Industry Canada

Le Canada forme les enfants à la société de l'information.

serait irréaliste de s'en remettre aux seuls enseignants. Le programme Galilée fonctionne en liaison étroite avec les directeurs d'école et les conseils d'établissement. Il permet aux professeurs de prendre un congé pour réfléchir à des approches nouvelles dans le but d'expérimenter des méthodes différentes. Susan Marinucci, qui enseigne en classe de CM2 à Glendale, utilise l'ordinateur pour des travaux de groupe et des situations tirées

de la vie quotidienne. Pour un projet qui mettait en jeu les maths et la chimie, la classe avait fabriqué du savon. Après cet exercice, une discussion s'était engagée pour décider du prix auquel ils pourraient le vendre. Ils avaient consulté Internet pour trouver des recettes et des informations sur les prix. Dans une autre classe, des élèves plus jeunes devaient s'imaginer sur une île déserte et confectionner des instruments de survie. Ils s'inspiraient des images trouvées sur le Net, avec l'enseignant, pour dessiner.

Pour Richard Smith, l'ordinateur doit être «un moyen d'introduire les élèves à une nouvelle forme d'apprentissage, une forme d'exploration et de découverte». Susan Marinucci souligne l'avantage d'«être connecté avec le monde».

«Edifier une culture de l'apprentissage permanent»

«Connexion» est probablement le terme qui décrit le mieux les initiatives qui apparaissent dans tout le pays, au sein et en dehors de l'école. Le programme Writers in Electronic Residence, par exemple, permet aux écrivains en herbe de plusieurs écoles d'entrer en contact avec des auteurs professionnels qui leur prodiguent conseils et encouragements. Dans l'Etat du New Brunswick, un programme permet aux mères adolescentes de rester en contact avec leur école. Des élèves élaborent des CD-ROM consacrés à l'environnement et au patrimoine, créent des pages Web et fabriquent des journaux en ligne. Les pouvoirs publics ont imaginé le programme SchoolNet pour s'associer au secteur privé et aux groupes pédagogiques afin de financer et promouvoir ces initiatives.

Les enseignants déjà familiarisés avec l'apprentissage électronique ont conscience que leur rôle, qui restera indispensable, est appelé à évoluer. Larry Danielson, qui enseigne au Collegiate Institute Garden Valley, à Winkler (Manitoba), dispense un cours d'anglais partiellement disponible en ligne. Pour lui, «que ce soit en ligne ou face à face, la relation personnelle est essentielle».

Elise Boisjoly, directrice de School-



L'enseignant devient un animateur et un guide.

Net, insiste: «L'enseignant va cesser d'être le "sage distant" et devenir un "guide complice". Une telle évolution culturelle ne se fera pas du jour au lendemain.» Elle souhaite que ces méthodes soient introduites dès le cours préparatoire, «pour qu'elles s'intègrent à la culture de l'élève dès son plus jeune âge. Cela s'inscrit dans l'objectif plus vaste d'édifier une culture de l'apprentissage permanent.»

Mais elle reconnaît qu'on en est encore loin. Le manque de formation des enseignants constitue un obstacle majeur. Dans l'Ontario, par exemple, le perfectionnement professionnel a été réduit de neuf à quatre jours par an. Et peu de moyens sont consacrés à l'entre-

tien et à la réparation des ordinateurs. «Un mauvais usage des ordinateurs peut nuire à l'apprentissage», estime Elise Boisjoly. Les conseils de l'enseignant sont essentiels.»

L'exemple d'Irene Korbabicz-Putko montre bien que le Canada commence à peine à s'attaquer au problème de la formation des 300 000 enseignants du secteur public. «Il existe des cas exceptionnels d'enseignants bien formés. En règle générale, ce n'est pas notre point fort», admet Richard Smith. Tant que la formation des enseignants n'aura pas été traitée comme il convient, le pays ne tirera pas de réels bénéfices des ordinateurs dont il a équipé les classes à grand renfort d'argent et de labeur. ■

UN POINT DE VUE DISSIDENT

Les élèves qui s'aventurent en territoire virtuel sont souvent déconcertés par la surabondance de choix. Un enseignant de Montréal a visité 40 écoles primaires pour voir quel usage d'Internet on y faisait. Il a constaté que les élèves des classes de cours moyen et de sixième changeaient de site en moyenne 15 à 20 fois par heure. Ils étaient incapables de comprendre ce qu'ils voyaient. Après avoir observé près de 1 000 élèves, il est arrivé à la conclusion que la plupart ne mémorisaient rien de bien utile. En outre, les enseignants sont confrontés à un type nouveau de plagiat grâce à l'ordinateur. Pour que l'Internet soit davantage qu'une distraction inutile et coûteuse, il est nécessaire de mettre en place un encadrement pédagogique. Internet ne dispose pas de filtres, mais à l'école, les enseignants jouent aussi ce rôle. ■

Extrait d'un discours de Alison Armstrong (coauteur de *The Child and the Machine*) à la Conférence sur l'enseignement public de Colombie britannique.

INTERNET À L'ÉCOLE

«Le savoir n'est pas figé pour l'éternité»

Pour préparer les étudiants à la société de l'information, l'éducation doit combler son retard, estime Edwyn James, du Centre de recherche et d'innovation pédagogiques de l'OCDE.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
CYNTHIA GUTTMAN**

JOURNALISTE AU *Courrier de l'Unesco*.

Les pays de l'OCDE allouent entre 1 et 2% de leurs budgets d'éducation aux technologies de l'information et des communications (TIC). Sont-ils parvenus à en faire de vrais outils pédagogiques?

On commence à peine à envisager toutes les conséquences – et elles sont considérables – de ces technologies sur l'éducation. En moyenne, les pays de l'OCDE consacrent environ 0,25 % de leurs budgets d'éducation à la recherche-développement, contre 7 % dans certains secteurs de l'industrie. Nous connaissons mal l'impact des TIC sur l'apprentissage individuel et les enseignants ne sont pas formés pour les utiliser.

Bref, on équipe les écoles sans trop réfléchir à l'étape suivante?

La situation est paradoxale. Les TIC peuvent aider les élèves à acquérir des compétences dont l'économie moderne a besoin (apprendre à apprendre, maîtriser la «résolution de problèmes», savoir trouver l'information et l'évaluer). Mais ces compétences ne sont pas au «programme». Les examens du secondaire restent fondés sur un corpus de connaissances et sur la capacité à produire. Pourquoi les professeurs passeraient-ils du temps sur des techniques que le système ne prend pas suffisamment en compte? Pourquoi compromettre les chances de leurs élèves aux examens?

Mais les TIC ne changent-elles pas le rôle même de l'enseignant?

Loin de moi l'idée d'un professeur n'intervenant que si l'élève a des problèmes. Une telle pédagogie serait sans

but. Apprendre est une activité planifiée. Mais le rythme du changement que l'on constate dans le domaine des technologies de l'information nous aide à comprendre que le savoir n'est pas figé pour l'éternité. L'enseignant ne doit pas être un individu gavé par l'université et programmé pour répéter le même cours pendant 40 ans. Il est important qu'il entretienne des relations avec les universités et l'ensemble de la société afin d'avoir des interlocuteurs capables de répondre à telle ou telle question.

Comment pourrait-on améliorer leur formation?

Il faut leur donner le pouvoir d'utiliser les TIC. Si la formation professionnelle pouvait s'acquérir en ligne et leur apporter des moyens d'intégrer ces technologies, les enseignants leurs feraient davantage confiance. La mauvaise qualité des logiciels est un autre obstacle. Il faut stimuler le dialogue entre fabricants et enseignants afin de déterminer les besoins et définir ce qui est réalisable, techniquement et économiquement. Cela débute à peine.

Le coût des TIC n'est-il pas un obstacle infranchissable?

La durée de vie d'un ordinateur est de cinq ans. Comment justifier d'en équiper massivement des écoles ouvertes six heures par jour et 40 semaines par an, quand on sait que cinq ans plus tard, tout ce matériel sera obsolète? Les locaux de certaines universités sont ouverts 24 heures sur 24. Les usagers se «branchent» quand ils veulent. L'école devrait aussi permettre l'accès de la population locale à ces équipements. Les étudiants compétents pourraient donner des cours du

soir, contre une modeste rémunération. Il faut voir l'école comme une composante de la collectivité. Pas comme un camp retranché. ■

PAROLES D'ÉTUDIANTS

Les TIC – en particulier les CD-ROM et l'Internet – favorisent-ils l'acquisition des connaissances? Jouent-ils, au contraire, un rôle négatif? Pour répondre à ces interrogations, le Centre de recherche et d'innovation pédagogiques a mis sur pied un réseau international de 29 étudiants de 17 à 20 ans. Une table ronde les a réunis, en décembre 2000. Originaires d'Amérique du Nord, d'Europe ou du Pacifique, ils exprimaient des jugements convergents. S'ils voient en Internet un outil important pour l'acquisition des connaissances, beaucoup ont exprimé leurs frustrations: «Les professeurs disent: "Vous pouvez chercher sur Internet", mais ils nous en laissent rarement le temps»; «Quand ils nous donnent des adresses, on découvre parfois qu'elles n'existent pas»; «Très souvent, on ne profite pas du cours parce qu'il faut résoudre des problèmes techniques»; «La méthode de recherche traditionnelle [dans l'encyclopédie] est plus rapide et plus sûre». En conclusion, ils ont réclamé une meilleure formation des maîtres et de meilleurs logiciels, mais aussi suggéré des mesures pour réduire la grande fracture entre l'école et la maison. ■



<http://bert.eds.udel.edu/oecd/roundtables/>



CYBERTRAQUE, Halte à

Sommaire

- 18 Un espion entre dans votre réfrigérateur...
Simon Davies
- 20 ... Ne le laissez pas vous manger
S. D.
- 22 Voyeurisme made in Japan
Michel Temman and Yves Bougon
- 24 Au nom de la loi,
ne pistez plus l'internaute
Catherine Maussion
- 26 Faites-nous confiance.com
Evan Hendricks
- 27 La guerre du chiffre
Suelette Dreyfus
- 29 Tests ADN:
la tactique de l'évitement
Amy Otchet
- 31 Seul contre le Big Brother chinois
Glenn Schloss
- 32 La naissance d'un mouvement
David Banisar
- 34 Une plume contre
les «grandes oreilles»
Duncan Campbell
- 36 Sketchs, mensonges et vidéo
Jack Cheshire
- 37 BSK, le provider qui dit niet
Anne Nivat

P

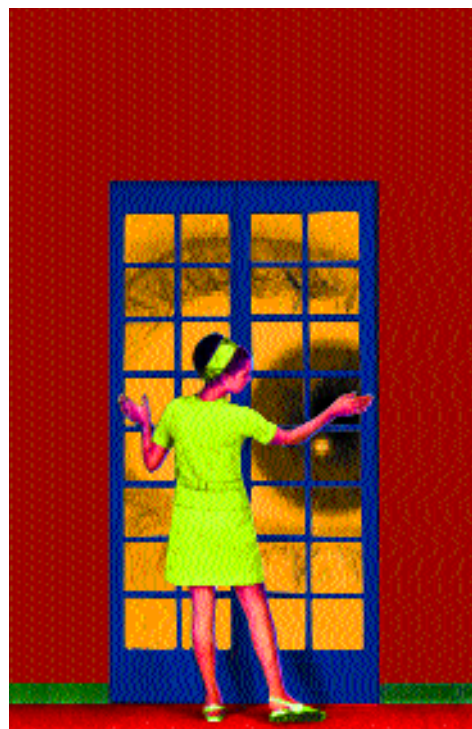
olices et entreprises pénètrent si subrepticement dans votre vie privée que vous le remarquez à peine, prévient Simon Davies, directeur de Privacy International: rien qu'en enregistrant vos gestes les plus anodins, les nouvelles technologies leur permettront bientôt de vous connaître mieux que votre meilleur ami (pp. 18-19). Il se pourrait même que vous approuviez ces intrusions multiples, en croyant vous aussi que dans cette «société de la surveillance» en gestation, le contrôle social garantit la prospérité économique et la sécurité (pp. 20-22). Pourtant, au Japon, où le

voyeurisme high-tech se développe, les gens commencent à mesurer le prix de leur intimité (pp. 22-23).

Protégeons-nous. Par la loi, quand l'Union européenne se bat pour réguler le florissant commerce mondial des données personnelles (pp. 24-25); par la technique, en puisant dans le marché des «boucliers technologiques» (p. 26) ou en s'initiant à la cryptographie, comme le font les défenseurs des droits humains (pp. 27-28); par la fuite enfin, comme le choisissent ces Américains qui refusent de se soumettre aux tests de dépistage génétique (pp. 29-30).

Ainsi, un peu partout, des militants de la vie privée contre-attaquent. Un juriste de Hong-Kong s'en prend au «Big Brother chinois» (p. 31). Une coalition éclectique d'ONG et d'entrepreneurs lutte contre un projet de traité sur la cybercriminalité (pp. 32-33). Le journaliste Duncan Campbell qui a levé le voile sur le réseau Echelon continue son enquête (pp. 34-35). Et l'humoriste anglais Mark Thomas tourne en ridicule l'usage massif de la vidéosurveillance au pays de George Orwell.

Dossier conçu et coordonné par
Sophie Boukhari et Amy Otchet,
journalistes au Courrier de l'UNESCO.



VIDÉOSURVEILLANCE...

Big Brother!

O P I N I O N

VIE PRIVÉE: UN LUXE DE RICHES?

ROHAN SAMARAJIVA

PROFESSEUR INVITÉ À L'UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE DELFT AUX PAYS-BAS (WWW.LIRNE.NET) ET ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES TÉLÉCOMS AU SRI LANKA.

Ces 10 dernières années, dans les pays riches, l'idée de vie privée et, dans une certaine mesure, la façon dont on la vit, ont radicalement changé. Il n'y a pas si longtemps, le sujet était encore considéré comme l'obsession d'une minorité de paranoïaques. Aujourd'hui, il est au cœur des débats sur le commerce électronique et la société de l'information.

Mais qu'en est-il dans les pays qui se trouvent du mauvais côté du fossé numérique? Les décideurs et l'opinion publique s'y préoccupent-ils du droit à la vie privée sur Internet et dans les télécommunications? Ce droit ne serait-il pas universel?

Il est difficile, voire impossible, d'évaluer l'importance accordée par l'opinion à la vie privée dans les pays pauvres. Mais une chose est sûre: ce thème n'est pas à l'ordre du jour dans les milieux politiques. Au Sri Lanka par exemple, bien des choses passent avant: la guerre civile, les problèmes de sécurité, le coût de la vie, le chômage... Même dans le domaine des télécommunications, l'accès au téléphone a la priorité sur la protection de la vie privée.

Pour avoir une idée de la sensibilité des gens à ce sujet, on peut cependant noter leur attitude à l'égard de leurs numéros de téléphone. Dans certaines régions des Etats-Unis comme le Nevada, plus de la moitié des numéros personnels ne

figurent pas dans l'annuaire. Les Américains ne les inscrivent pas non plus sur leur carte de visite professionnelle. En revanche, bien rares sont les Sri Lankais qui n'y impriment pas le leur. A Colombo, la capitale, le coroner l'affiche même sur sa porte.

En 1998-99, j'ai présidé une audition publique organisée alors que nous introduisions la facturation détaillée. Cette consultation a suscité plus de 400 réactions mais à ma grande surprise, une seule concernait le droit à la vie privée: la personne en question protestait contre le fait que les factures n'étaient pas distribuées sous enveloppe, et donc accessibles aux indiscrets. Jusque-là, le principal opérateur des télécoms ne fournissait pas le détail des appels. L'intimité des usagers ne risquait pas d'être violée mais les factures faisaient souvent l'objet de contestations.

Cette expérience paraît renforcer la thèse selon laquelle le droit à la vie privée n'est pas universel. Les recherches universitaires semblent pourtant prouver le contraire. Le spécialiste américain Irwin Altman a montré que l'essence de ce concept est transculturelle: toutes les sociétés éprouvent le besoin de fixer des frontières aux relations sociales. Ce qui diffère de l'une à l'autre, ce sont les formes concrètes que prennent ces limites. Il est naturel que les Américains, hyperconnectés,

soient de plus en plus sensibles à la protection de leur intimité sur le Net. Mais la question n'est pas là au Sri Lanka, où l'on compte moins de quatre téléphones pour 100 habitants.

Lorsque les Sri Lankais qui participaient à la consultation sur la facturation détaillée ont compris le problème que posait l'accès au détail de leurs communications, ils ont réagi et demandé que l'on respecte leur intimité.

Chez les «infopauvres», les décideurs traitent souvent la question de la vie privée à cause des pressions extérieures. En temps que responsable de la réglementation des télécoms au Sri Lanka, j'ai compris que je tenais là mon meilleur argument: si nous voulions développer nos relations commerciales avec l'Europe, nous devons adapter nos lois sur la vie privée aux normes européennes. Mais il ne faut pas se contenter de raisonner ainsi. Une politique n'est payante que si le public y adhère. Les militants du droit à la vie privée doivent donc se consacrer à l'éduquer. Ce que le débat public sur le téléphone m'a appris, c'est qu'il fallait savoir mettre en évidence le lien entre vie privée – un concept abstrait largement admis – et réalité quotidienne. C'est le seul moyen de rendre le droit à la vie privée vraiment universel. ■



Un espion entre dans votre réfrigérateur...

Grâce à l'électronique, polices et entreprises s'introduisent chez vous sans que vous vous en rendiez compte: Simon Davies, champion du droit à la vie privée, dénonce la mise en place d'une «société de la surveillance», où le fondement même des libertés publiques, l'intimité, est peu à peu éliminé (voir aussi pp. 20 à 22).

SIMON DAVIES

DIRECTEUR DE PRIVACY INTERNATIONAL, ORGANISATION DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS, BASÉE À LONDRES.



Le lourd attirail de contrôle imaginé par George Orwell dans son roman *1984* sera complètement dépassé en 2020. Si la tendance actuelle se poursuit, les dispositifs de surveillance seront alors si parfaitement intégrés à notre environnement que nous ne remarquerons même pas leur intrusion permanente dans notre vie privée.

Les plus apparents seront les caméras de vidéo-surveillance. Elles sont déjà omniprésentes au Royaume-Uni (voir pp. 36-37) et devraient se répandre ailleurs dans les centres urbains, les nouveaux quartiers résidentiels, les bâtiments publics, sur le réseau routier... Et pourquoi pas dans nos foyers, si la loi ou la pression sociale l'exigeait?

Internet et le téléphone seront également de plus en plus écoutés. Les polices américaines et européennes ont déjà jeté les bases d'un gigantesque système d'écoute, capable d'intercepter tous les messages transitant par un téléphone portable, Internet, le fax ou tout récepteur d'appel à travers l'Europe. Baptisé Enfolpol 98, ce plan a été élaboré en secret par des fonctionnaires de police et de justice. L'objectif est de créer un réseau «en continu» de surveillance des télécommunications, qui, un jour, franchira toutes les frontières et atteindra n'importe quel citoyen, où qu'il se trouve.

Les fournisseurs d'accès et les compagnies de téléphone devront alors assurer à la police un libre accès

à toutes les communications «*en temps réel et 24 heures sur 24*», quel que soit le pays d'origine. Tous les nouveaux médias, dont les opérateurs de télévision interactive, seront priés de faire de même.

Enfolpol s'appuiera sur un système de repérage qui permettra de ne pas quitter d'une semelle les malheureux élus. En gestation, ce dispositif baptisé IUR intégrera non seulement les noms, adresses et numéros de téléphone des «cibles» et de leur entourage, mais aussi leurs adresses e-mail, références de carte de crédit, mots de passe, et même, grâce aux téléphones portables, l'endroit où ils se trouvent. Enfolpol n'est que l'un des nombreux systèmes utilisés pour contrôler les communications internationales. Il y en a d'autres, plus effarants encore, comme Echelon, le réseau d'écoute mondial de la NSA américaine (voir pp. 34-35).

Pour affiner la surveillance, il faut cerner au plus près l'identité de chacun: ce sera l'un des grands objectifs des autorités dans les 20 prochaines années. Tout en créant des bases de données génétiques – notamment pour identifier les criminels et les enfants disparus – Etats et entreprises vont introduire des systèmes nationaux de reconnaissance électronique.

Des «identificateurs biométriques» existent déjà un peu partout dans le monde. Ils sont censés garantir une identification parfaite grâce au scannage de la main, du doigt ou de la rétine. L'Espagne constitue une banque

d'empreintes digitales pour contrôler le droit des chômeurs aux allocations et à la sécurité sociale. La Russie va créer le même genre de système pour ses banques. Les Jamaïcains doivent «montrer» leur pouce avant de voter. En France et en Allemagne, on travaille à intégrer l'empreinte digitale aux cartes de crédit.

Depuis cinq ans aux Etats-Unis, les services de l'immigration (INS) ont élaboré un système de contrôle des passeports fondé sur la forme de la main encodée dans une carte à puce «intelligente». Plus de 70000 personnes ont déjà testé ce dispositif qui, selon l'INS, va être étendu au monde entier.

Mais ce qui va toucher le plus directement l'individu, c'est le renforcement de la surveillance au travail. Les employeurs de presque tous les pays sont autorisés,

cières, ses interventions lors d'enquêtes «en direct», elle pourra tracer son «portrait-robot».

Un ouvrage récent, *Spy TV* (publié sous la direction de l'Américain David Burke), révèle qu'équipées d'un nouveau logiciel, les compagnies de i-TV vont créer des «*profils psychologiques*» afin de «*modifier le comportement*» des téléspectateurs. En gros, on vous présentera un produit, on enregistrera vos réactions, puis, en fonction de celles-ci, on vous proposera autre chose. Votre téléviseur finira par vous connaître assez bien pour vous amener à faire de vous ce qu'il voudra. Et l'être humain qui le contrôlera sera un jour remplacé par un logiciel d'intelligence artificielle.

La vie privée est et sera rognée de mille autres manières. Les téléphones portables se muent en engins



© Jean Lecointre, Paris

«dans des limites raisonnables», à contrôler leurs salariés en permanence. Ils peuvent écouter leurs entretiens téléphoniques et leurs conversations, lire leur courrier électronique, observer l'écran de leur ordinateur, analyser leur travail informatique, les épier au moyen de caméras en circuit fermé et les suivre à la trace grâce à des technologies comme les badges «intelligents», qui permettent de repérer leurs déplacements jusque dans les toilettes. Les employeurs exigent souvent des analyses d'urine pour détecter l'usage de drogues et un accès aux données personnelles et médicales les plus intimes.

Le logiciel qui permet d'écouter le téléphone du salarié paraît bien primitif comparé aux nouveaux produits. Certains mesurent par exemple le nombre de frappes sur son clavier pour évaluer sa productivité. Même les travailleurs les plus qualifiés doivent s'attendre à être observés à la loupe. Il est très probable que le logiciel de réseau par lequel vous échangez des fichiers avec un collègue permet déjà à votre supérieur de vous espionner, d'observer votre écran en temps réel, de scanner vos fichiers, voire d'«écraser» vos mots de passe.

Votre foyer ne sera pas non plus épargné. La «i-TV», la nouvelle génération de télévision numérique interactive, va instaurer une relation sans précédent avec le client. En collectant des données sur son comportement de téléspectateur, ses transactions finan-

de filature, sous prétexte de donner des informations «utiles» comme indiquer la station-service la plus proche ou faire la publicité d'un restaurant local. Ne vous demandez pas si vous en avez besoin, mais plutôt si vous voulez être pris en filature partout.

Vous l'êtes probablement déjà sur Internet. Des sites conservent la trace de vos achats, d'autres vous offrent des services (informations, e-mails gratuits, actions) en échange de données qu'ils vendent à des tiers ou échangent sans votre accord (voir pp. 24-25). Chaque fois que vous visitez un site Web, un petit fichier contenant un numéro d'identification (un cookie) est automatiquement stocké sur votre disque dur. Grâce à un seul cookie, les réseaux publicitaires peuvent vous suivre dans le dédale de milliers de pages. L'Internet Engineering Task Force, un groupe de concepteurs de réseaux, commerciaux et chercheurs travaillent à attribuer un numéro d'identification permanent à tout appareil connecté à Internet. Bientôt, quelqu'un, quelque part, aura sans doute les moyens de savoir ce que vous conservez dans votre réfrigérateur.

«L'ordinateur est à la vie privée ce que la mitrailleuse était à la cavalerie.»

Alan W. Schefflin, juriste américain (1942-) et Edward M. Opton, Jr., chercheur en psychologie (1936-)



www.privacyinternational.org

Pour rejoindre la campagne contre la i-TV:

<http://www.spytv.co.uk>



... Ne le laissez pas vous manger

S. D.

L'éternel combat opposant le pouvoir de l'Etat et la liberté de l'individu connaît à Edimbourg, en Ecosse, un nouvel épisode spectaculaire: le fichage génétique de la population par les autorités locales, la Lothian and Borders Police. Depuis deux ans, tout individu appré-

C'est ainsi que de nombreux pays deviennent des «sociétés de la surveillance». Jamais dans l'Histoire, on n'aura amassé autant d'informations sur des populations entières. Des détails concernant les actifs des pays industrialisés sont stockées dans quelque 400 bases de données centralisées – de quoi établir un solide rapport sur chaque individu. Il est clair que la puissance et la vitesse de



«Voyez-vous, le problème avec les terroristes, c'est qu'ils ne respectent pas votre vie privée.»

Arnold Schwarzenegger, acteur américain d'origine autrichienne, dans True Lies (1997-)

hendé ou détenu par cette police a l'obligation de se soumettre à un test génétique. Peu importe qu'il soit coupable de meurtre, viol, cambriolage, ou d'une simple infraction au code de la route.

Le fichage génétique constitue une atteinte évidente à l'intimité. Pourtant, la police bénéficie d'un réel soutien des habitants. Un sondage indique même que près de 75% accepteraient de s'y plier dans le cadre d'une «enquête criminelle». Les tests génétiques intéressent aussi le ministère de l'Intérieur et des organismes gouvernementaux. L'agence d'aide à l'enfance vient de les rendre obligatoires dans les affaires de présomption de paternité. La loi précise que le refus de s'y soumettre équivaut à un aveu.

La vogue actuelle de ces tests manifeste une tendance bien plus générale et d'ampleur mondiale. Autrefois, la surveillance prenait pour cible des individus ou des groupes bien précis. Aujourd'hui, les pouvoirs publics et le secteur privé l'intègrent à presque toutes leurs activités concernant nos finances, nos communications et nos modes de vie. Tout en se prononçant en faveur du droit à la vie privée, ils soutiennent que cette surveillance est nécessaire pour assurer l'ordre public et l'efficacité économique. Aussi discutable que paraisse ce discours, beaucoup se laissent convaincre: l'abandon de la vie privée, pensent-ils, est le prix à payer pour garantir le bien-être social.

Le traitement des technologies de l'information s'accroissent rapidement. Les atteintes potentielles à la vie privée augmentent en proportion.

Mais ce ne sont pas seulement la capacité accrue et le coût décroissant des technologies qui menacent la vie privée. La mondialisation d'Internet lève les barrières géographiques (et les protections juridiques) qui freinaient la circulation de l'information. Les systèmes d'information deviennent davantage compatibles entre eux et permettent d'échanger différents types de données. En outre, mêlant diverses formes de communication et de présentation des données et des images, le multimédia complique la tâche du législateur soucieux de protéger la vie privée.

Exemple: la société UK InfoDisc produit un CD-Rom qui croise les données des listes électorales avec celles de l'annuaire téléphonique et de la démographie. Ainsi, l'information la plus élémentaire et la plus innocente peut-elle contribuer à dresser des profils d'individus détaillés. Votre numéro de téléphone conduit immédiatement à votre adresse. Votre nom conduit automatiquement à votre profession et à votre âge, etc. Il va sans dire que l'industrie de la finance et du crédit, les détectives privés, les journaux, les sociétés de marketing et la police font un usage intensif de ce produit.

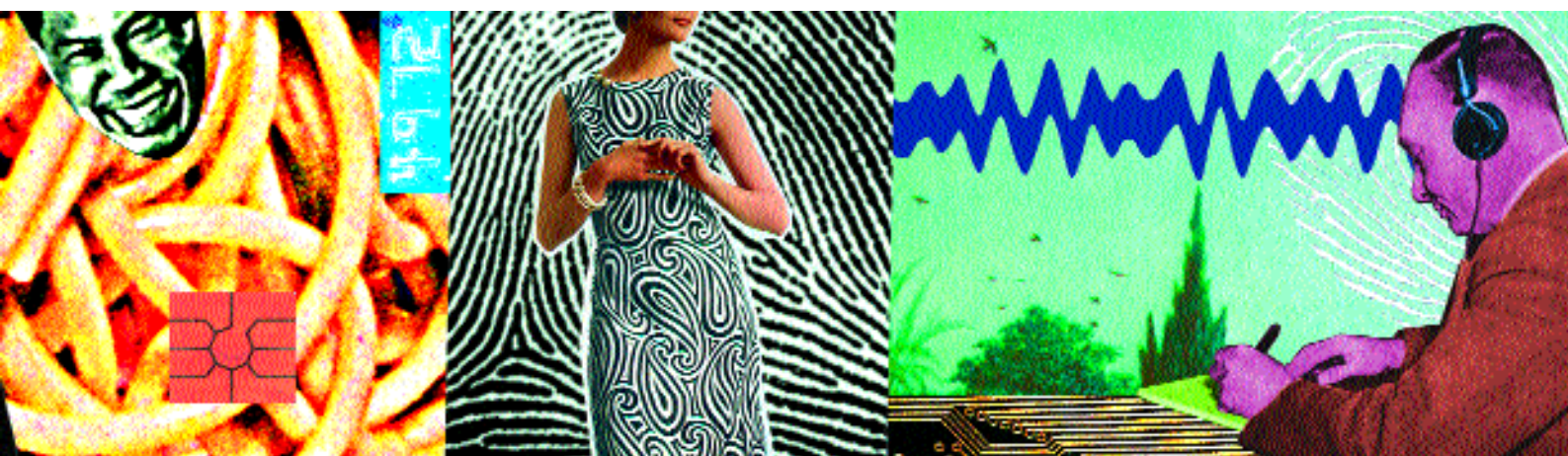
Il est à craindre que l'extension du lien infor-

mationnel entre le citoyen d'une part, l'Etat et le secteur privé d'autre part, conduira à restreindre l'autonomie des individus. De même que les décisions des institutions s'automatisent, nos vies sont de plus en plus déterminées par la circulation de données personnelles. Du coup, les risques d'abus incontrôlés et de discrimination se multiplient.

Dans le monde industrialisé, la menace prend de l'ampleur. Le repérage systématique des individus peut avoir des conséquences irréversibles. Quant aux gouvernements des pays en développement, ils comptent sur les pays riches pour les équiper en technologies de surveillance: écoutes téléphoniques numériques, logiciels de décodage, scanners, dispositifs d'écoute, matériel d'observa-

tionner ces transferts de technologie comme un facteur de progrès tandis que les défenseurs des droits humains y voient au contraire un outil supplémentaire de contrôle politique et social.

Dans ce contexte, il devient plus difficile que jamais de trouver un juste milieu entre autonomie individuelle et pouvoir de l'Etat. Aucun autre droit fondamental qui soit du ressort de la puissance publique ne prête autant à controverse que la question de la vie privée. Alors que la communauté internationale est parvenue à un consensus à propos de la torture, de la discrimination et de la haine raciale, nombre de gouvernements et d'entreprises voient toujours le droit à la vie privée comme leur bête noire. Pourtant, bien que les sondages confi-



© Jean Lecointre, Paris

tion, systèmes d'interception informatisés. Ce «commerce de la répression» représente une activité d'appoint lucrative pour l'industrie de l'armement. Le secteur informatique s'emploie à pré-

ment l'attachement de l'opinion à sa protection, les gens se mobilisent rarement pour le défendre (y compris lorsqu'il est outrageusement violé) et souvent sans logique apparente. ►

UN CONCEPT À GÉOMÉTRIE VARIABLE

APRÈS des décennies de débats, les experts ne s'entendent toujours pas sur la définition de la vie privée, la *privacy* des Anglo-saxons. Pour l'Américain Alan Westin, pionnier de cette réflexion, ce concept est «en partie philosophique, en partie sémantique, mais surtout très passionnel».

La reconnaissance du droit à la vie privée est profondément enracinée dans l'Histoire. La Bible y fait souvent référence. La loi juïque reconnaît depuis longtemps la liberté de ne pas être surveillé. Certaines protections existaient aussi dans la Grèce antique et dans la Chine ancienne. Trois cents ans avant J.-C., le serment d'Hippocrate garantissait la confidentialité des échanges entre le médecin et le patient.

En Occident, des lois séculaires protègent contre les voyeurs et les oreilles indiscretes. Au début du XIX^e siècle, le parlementaire anglais William Pitt déclarait que «l'homme le plus pauvre, dans sa chaumière, peut défier les forces du roi. La maison peut être fragile, son toit peut trembler, le vent s'y engouffrer, la pluie et l'orage y pénétrer. Mais le roi d'Angleterre ne peut y entrer, ni ses forces armées franchir le seuil de la demeure en ruine».

Le concept de vie privée n'est ni spécialement moderne ni spécifiquement occidental. Bien que de nombreux Etats du Sud hésitent encore à en faire un

droit fondamental, il est bien connu de leurs citoyens. Et même s'il est parfois considéré avec méfiance sur le plan politique et social, chacun le revendique pour protéger sa vie familiale et personnelle.

La vie privée est comme la liberté: moins on en a, plus elle vous manque. Comme le concept de liberté, celui de vie privée prend un sens différent suivant les cultures. En France, on l'assimile à LA liberté. Aux Etats-Unis, il est une composante inséparable des droits de l'individu – notamment de se protéger des ingérences du gouvernement fédéral. Dans plusieurs pays européens, il se résume à la protection des données personnelles. Pour de nombreux auteurs français et anglo-saxons, il sanctuarise un espace où l'on doit pouvoir vivre à l'abri des regards et jouir pleinement de ses relations avec les autres.

«Dans un sens, tous les droits humains découlent de la protection de la vie privée», estime Fernando Volio Jimenez, chanteur de la démocratie au Costa Rica. En imposant des limites à l'ingérence de la société dans vos affaires, elle renvoie à la question du pouvoir – le vôtre, celui des autorités, de votre famille, de votre employeur ou de votre voisin de palier. Le respect de la vie privée peut même servir à mesurer l'autonomie d'une nation dans l'ordre international naissant. ■



Aux Etats-Unis, la prise des empreintes digitales des bénéficiaires de l'aide sociale n'a suscité que de timides protestations, alors qu'en Australie, les tentatives du gouvernement fédéral d'introduire une carte nationale d'identité ont déclenché un véritable tollé. A contrario, si la législation australienne obligeant les banques à signaler les transactions suspectes a été adoptée sans difficulté, son équivalent a provoqué plus de 250 000 lettres de protestation aux Etats-Unis. En Allemagne et en Australie, des projets visant à lancer des services de téléphonie numérique ont alimenté les craintes les plus vives concernant la vie privée. Mais au Royaume-Uni, ce genre de produit n'a pas fait la moindre vague.

monde pourrait lire toutes les pages, familiales, financières ou médicales. Et même si c'était le cas pour un individu, il ne pourrait servir d'argument pour violer l'intimité de tous les autres.

Le droit à la vie privée déborde largement la question de l'intégrité et de l'autonomie de l'individu. Il constitue un test irréfutable pour juger de la force d'une société libre. Il nous sert à limiter les pressions venant de l'extérieur. Il nous permet de définir les contours de nos obligations. C'est lui que nous invoquons pour défendre notre liberté individuelle et notre identité. C'est sur lui que repose notre rapport de force avec les autres. Le droit à la vie privée est le compagnon de route de la liberté d'expression. Mais



© Jean Lecointre, Paris

L'ennemi public n°1 de la vie privée est l'individu bien intentionné qui déclare: «*Je n'ai rien à cacher et donc rien à craindre*». Quelle erreur! Chacun de nous a son jardin secret. Nul ne peut prétendre que sa vie est un livre ouvert dont tout le

à mesure que la société de l'information progresse et que le virtuel s'empare de nos vies, les pouvoirs de contrôle se renforcent et les menacent l'un comme l'autre. Nul doute qu'à l'avenir, ces deux droits seront les clés de voûte de toute société libre. ■

Voyeurisme made in Japan

Une nouvelle génération de gadgets et autres «laisses électroniques» permettent d'espionner sa voisine ou la star du moment. Reportage.

MICHEL TEMMAN ET YVES BOUGON

JOURNALISTES FRANÇAIS À TOKYO.

D EPUIS 1998, année phare du décollage de la nouvelle économie nipponne, Akihabara, le quartier de l'électronique à Tokyo, est en pleine effervescence. «*Les nouveaux modèles d'ordinateurs et de téléphones cellulaires munis d'un accès Internet sont les produits qui se vendent le mieux*», explique Toshihiro Miyazaki, un vendeur du géant Laox, supermarché de cet eldorado de l'électronique grand public.

Mais un autre rayon a le vent en poupe: celui des produits et gadgets servant à espionner son conjoint, ses voisins ou ses collègues: mini-caméras numériques à l'image consultable à distance, micro-puces, mini-enregistreurs et autres «laisses électroniques» quasi invisibles. Dans les laboratoires de Sony, Sharp, Panasonic ou ceux plus spécialisés de Fuji Photo Film et Nikon, on élabore sans relâche des objets de plus en plus miniaturisés. Les prix varient entre

30 000 yens (2 100 FF) et 200 000 yens (14 000 FF) et chez Laoc, les ventes sont en hausse depuis 1999. Ces produits séduisent les 15-25 ans (la génération des jeux vidéo dite *game sedai*) et surtout les *otaku* (littéralement «fils de l'empire du virtuel»). Certains s'amusent par exemple à prendre des photos gênantes grâce à de mini-appareils commandés à distance. On les appelle les *camera kozô*.

Au Japon, marqué par le confucianisme, le contrôle de soi et des autres a toujours été la norme. Il est encore fréquent que le commissariat du quartier (*koban*) et les ilôtiers établissent des listes précises des habitants. Autre institution contribuant au contrôle social: les comités de quartier (*tonarigumi*). Les premiers ont vu le jour au XVI^e siècle et furent utilisés pendant la guerre pour réprimer les activités jugées anti-nationales. Bien qu'en perte de vitesse, ils existent toujours.

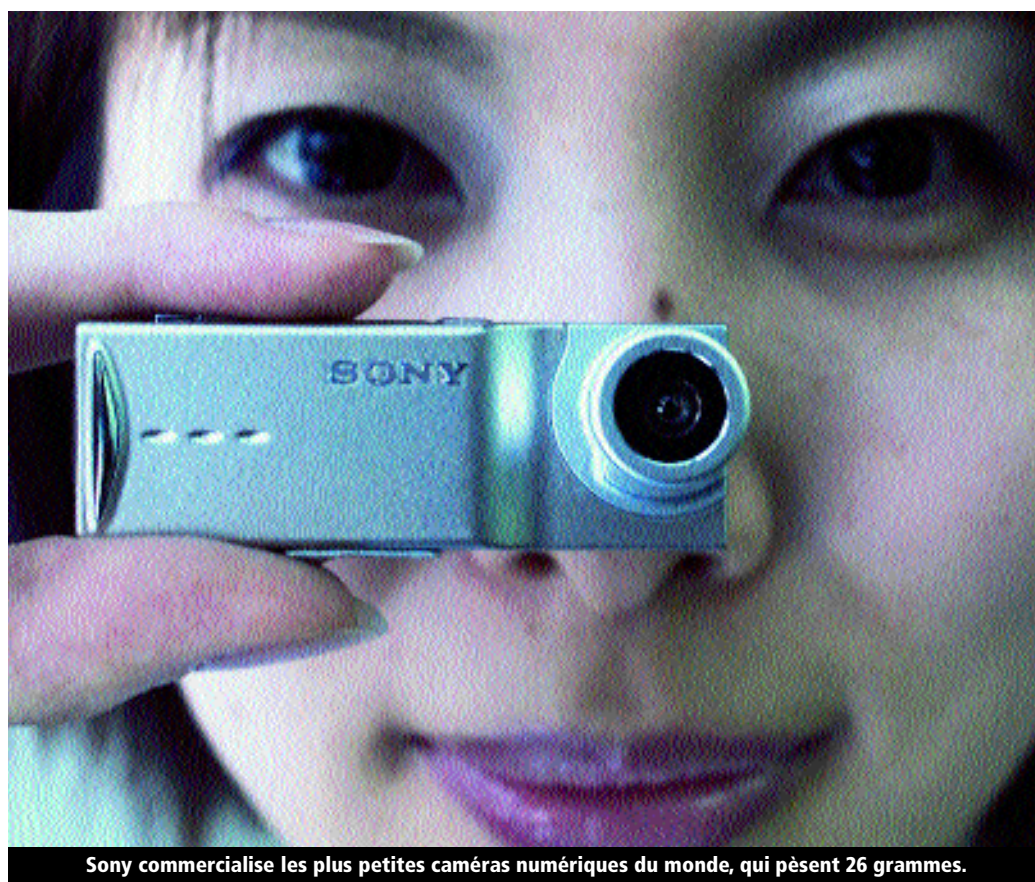
Mais ces traditions paraissent aujourd'hui bien anodines face aux pratiques liées à l'arrivée sur le marché des produits électroniques. La télévision se fait régulièrement l'écho d'actes de voyeurisme. Certains individus se sont spécialisés dans l'espionnage des toilettes publiques, d'autres introduisent caméras et micros chez des amis ou des jeunes filles célibataires, d'autres enfin sont devenus de véritables paparazzi du Net, diffusant leurs images volées sur le Web. Récemment, une vidéo de la championne du marathon aux J.O. de Sydney, qui est devenue une véritable star, s'est vendue sous le manteau à des milliers d'exemplaires. On la voyait nue dans sa salle de bain. Les images avaient été tournées à son insu par une mini-caméra.

Les Japonais acceptent de plus en plus mal ces abus, d'autant qu'ils se multiplient. Début janvier, un professeur de lycée a été arrêté pour avoir filmé ses élèves en train de se changer dans les vestiaires tandis qu'un caméraman de la chaîne nationale NHK filmait les gens chez eux à leur insu. Actuellement, le débat s'amplifie autour du service bon marché Imadoko («où es-tu?») proposé par la société NTT PHS aux parents qui veulent suivre leur progéniture à la trace. Grâce à une puce intégrée dans un téléphone portable, NTT PHS sait en permanence où se trouve son utilisateur. A la demande des parents, la société leur envoie une carte localisant l'enfant avec précision.

Les Japonais se sentent d'autant plus concernés que le gouvernement a récemment adopté une loi renforçant les pouvoirs de l'Agence de police (NPA) et

du ministère de la Justice dans le maniement des outils technologiques (écoutes téléphoniques, filtrage du courrier électronique, etc.). «*Cette loi a été conçue pour faire avancer des enquêtes criminelles, pas pour interférer dans la vie quotidienne des gens*», assure la NPA. Mais des experts comme Shin Mizukoshi, spécialiste des médias à l'Université de Tokyo, s'interrogent. «*Big Brother a-t-il débarqué dans nos foyers? L'interception des communications par la police n'est-elle pas une nouvelle invasion de la vie privée des Japonais?*».

Ces écoutes sont notamment utilisées pour combattre le piratage informatique. Une «loi d'interdiction des accès illégaux» vient d'entrer en vigueur, qui punit d'un an de prison et de 500 000 yens d'amende (35 000 FF) tout crime informatique. La traque est



Sony commercialise les plus petites caméras numériques du monde, qui pèsent 26 grammes.

© Susumu Takahashi/Reuters/Maxppp, Paris

effectuée par 80 ingénieurs-policiers rassemblés au sein d'un cybercentre de surveillance doté d'un budget annuel de 190 millions de yens (13 millions de FF).

Mais en toute logique, les auteurs de troubles affûtent, eux aussi, leur expertise en électronique dernier cri. Récemment, les auteurs de deux kidnappings avec demande de rançon ont pris soin d'utiliser une technique de téléphonie prépayée pour faire connaître leurs conditions. «*L'omniprésence des systèmes de communication mobiles et avancés pose de nouveaux défis. Il faut faire des compromis dans l'intérêt du public et pour sa sécurité*», plaide un responsable de la NPA. Au Japon, comme l'assure le juriste Yoichi Higuchi, le droit à la vie privée semble condamné à rester «un droit virtuel». ■



Au nom de la loi, ne pistez plus

En plein essor, le commerce des données personnelles permet aux entreprises de mieux cerner les e-consommateurs. Qui commencent à disposer de lois pour les protéger.

CATHERINE MAUSSION

JOURNALISTE AU QUOTIDIEN FRANÇAIS Libération.

Deux cents dollars, simplement pour répondre à un questionnaire. Cette offre du groupe américain Greenfield Consulting a récemment atterri dans la boîte aux lettres électronique d'un membre de la commission française informatique et libertés (CNIL). Alléchante, elle dit tout le prix que les entreprises attachent à la collecte de données sur les internautes.

Tous les ans, fin janvier, se tient à Paris une énorme foire aux fichiers, le Salon de la «relation client». Cette année, il était consacré au e-commerce et à Internet. I-Base, une start-up créée en 1999, y proposait par exemple son fichier des 15-35 ans, «une base de données comportementales de plus de 700 000 jeunes». D'où viennent les noms, les données? La société reste discrète. Autre acteur présent, Consodata, l'un des deux spécialistes français des mégabases de données. Tous les ans, comme son alter ego Claritas, la société dépose un questionnaire inquisiteur dans des millions de boîtes aux lettres: crédits en cours, habitudes de lecture, hobbies..., rien n'échappe à sa curiosité. Au fil du temps, cette masse de petites informations a enrichi des profils de consommateurs qui valent de l'or.

A l'heure du e-commerce et des services personnalisés, ces entreprises s'intéressent de plus en plus aux internautes. Pour cerner leurs moindres désirs, Consodata a créé la filiale Cabestan, qui propose des jeux en ligne servant d'apâts. Les abonnés au fournisseur d'accès Spray se sont ainsi rués sur un Quiz, laissant au passage leurs coordonnées et une masse de données. Une mine pour Cabestan, qui les mettra bientôt sur le marché.

Ces pratiques sont déjà très développées aux Etats-Unis, berceau de la Net économie et du

data mining. Serge Gauthronet, un spécialiste de ces questions, est allé y visiter des *e-mail marketers* disposant d'«une artillerie stupéfiante». Première étape: ils posent des formulaires sur des sites en vue, conviant le visiteur à répondre à des questions sur sa profession, ses loisirs, ses enfants, etc. En prime, l'internaute est «observé» au travers de ses achats ou de ses navigations sur le Net. Les marchands en ligne peuvent ainsi envoyer via le réseau des offres commerciales de plus en plus ciblées. Ces sociétés d'e-marketing se vantent d'être capables d'expédier jusqu'à 100 millions de mails par jour! Comme il en existe environ 200 dans le monde, leur force de frappe totale s'élèverait à 20 milliards de mails quotidiens, estime Serge Gauthronet, soit «une soixantaine de courriers par jour et par boîte aux lettres électronique»!

Le consultant vient de remettre un rapport fouillé sur ces pratiques à la Commission européenne. Première conclusion: les méthodes de collecte des données semblent plus transparentes qu'il y a quelques années. A l'époque, l'écrasante majorité des sociétés recueillaient des infos à l'insu des internautes, notamment grâce aux fameux cookies (ces logiciels envoyés dans le disque dur des internautes pour enregistrer leurs allées et venues sur le réseau) ou en posant des questions aux enfants, plus naïfs. Aujourd'hui, la collecte se fait de plus en plus avec l'assentiment exprès du consommateur (selon le principe de l'*opt-in*), qui peut se retirer du jeu à tout moment. Autre progrès, la percée du *permission marketing*: les e-marchands commencent à demander l'accord de l'internaute avant de le bombarder de mails publicitaires.

DES ABUS QUI FÂCHENT

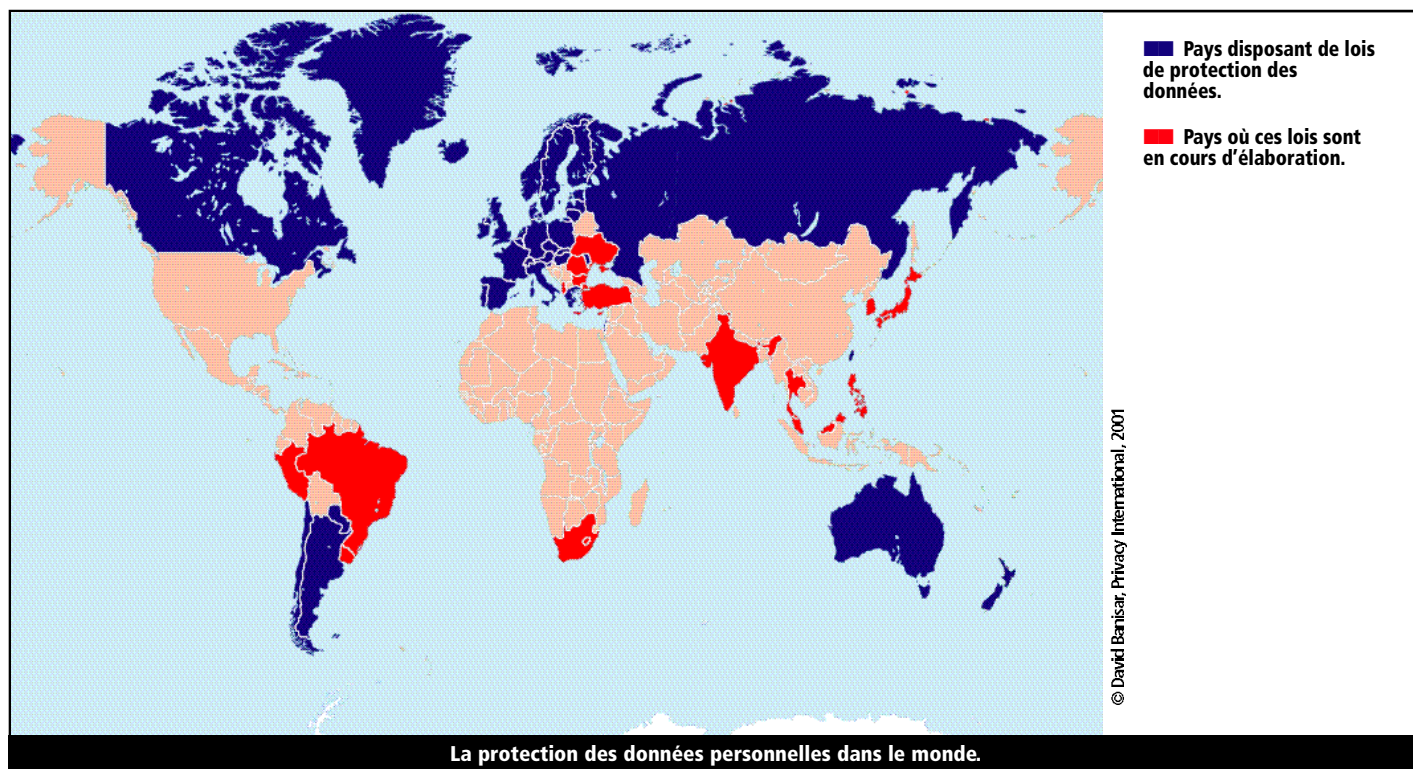
DoubleClick, la plus grosse régie publicitaire de la planète cyber, n'a plus droit au faux pas. Son métier: placer sur les sites Web des bannières publicitaires et... des mouchards électroniques (cookies). Le but du jeu: définir des profils de surfeurs pour leur envoyer des publicités sur mesure.

Tant que ces internautes n'étaient identifiés que par les coordonnées de leur PC, ils bénéficiaient d'un relatif anonymat. Mais tout a basculé en 1999 lorsque DoubleClick a racheté Abacus, une base de données nominative recensant quelque deux milliards de commandes de dizaines de millions d'Américains! Du coup, DoubleClick pouvait croiser son propre fichier avec celui d'Abacus pour en constituer un plus immense encore, beaucoup plus précis, et surtout nominatif.

Les groupes de défense de la vie privée sont aussitôt montés au créneau, attaquant l'entreprise en justice. Finalement, DoubleClick a dû renoncer à sa mégabase.

Plus récemment, le plus grand e-libraire du monde, Amazon, s'est lui aussi distingué. Englué dans ses pertes, il a décidé du jour au lendemain, en septembre 2000, de louer à des tiers les informations accumulées sur ses clients, chose qu'il s'était jusque-là engagé à ne pas faire. Cette fois encore, des ONG américaines ont saisi leurs autorités. Même émoi au Royaume-Uni, où Privacy International a carrément demandé la fermeture d'Amazon.uk! ■

l'internaute!



Alors, où est la menace? D'abord, explique Serge Gauthronet, certaines firmes n'ont pas toujours une vision très claire de l'opt-in. «Il suffit par exemple qu'un internaute indexe dans son carnet d'adresses électronique les références d'un site pour que ce dernier considère qu'il est consentant pour tout et n'importe quoi.» Autre dérive, les données personnelles récupérées dans le cadre d'une procédure autorisée sont parfois enrichies avec d'autres informations sensibles, à l'insu de l'internaute. Au-delà, le chercheur pose la question de la liberté de l'être humain et de «la dépossession du moi» que les bases de données vont engendrer: «à partir du moment où on fige votre identité, on vous prive de votre droit à définir votre image comme vous en avez envie». Et d'évoquer bien sûr l'érosion de la vie privée du consommateur.

Même unie, l'Europe peine à imposer ses vues

Sur ce thème, l'Union européenne parle d'une même voix, qu'elle a confirmée par une directive datée du 25 octobre 1995. Ce texte donne des garanties aux citoyens de l'Union: droit d'accès aux données collectées, droit de rectification, droit de refuser la cession des données à des tiers, transparence de la collecte... Autre point clé: aucun fichier ne pourra quitter l'Europe pour un pays tiers si ce dernier ne garantit pas un niveau «adéquat» de protection des données personnelles. Interdiction donc pour American Express ou Microsoft de rapatrier aux Etats-Unis les fichiers de ses employés et de ses clients, à moins qu'elles ne s'engagent par contrat à respecter certaines règles.

Pourtant, même unie, l'Europe peine à imposer ses vues, en particulier aux Etats-Unis. Quelques temps avant l'entrée en vigueur de la directive, le 25 octobre 1998, Washington défendait toujours le principe de «l'autorégulation» du secteur. Puis pendant plus de deux ans, le bras de fer a continué entre la FTC américaine (Commission fédérale pour le commerce) et la Commission européenne. Finalement, en juillet 2000, les deux parties ont signé l'accord dit «safe harbor», entré en vigueur le 1^{er} novembre dans la plus grande discrétion. Selon le texte, pour que les flux de données transatlantiques se poursuivent, les firmes doivent s'engager à respecter les principes fondamentaux de la directive européenne et accepter des sanctions en cas d'entorse. Outre les Etats-Unis, en juillet, la Hongrie et la Suisse ont aussi obtenu de l'UE le label «pays propre».

Toutefois, le dispositif ne semble pas du goût des entreprises américaines. Jusqu'ici, seules sept sociétés ont adhéré au «safe harbor»! Le juriste français Etienne Drouard doute de son succès: les entreprises américaines «considèrent l'accord comme un abandon de souveraineté!», dit-il. Mais tout pourrait se rejouer cette année, alors que Washington semble virer sa cuti en faveur d'un durcissement du dispositif de protection de la vie privée. Après les scandales Amazon et DoubleClick (voir encadré), la *privacy* est devenue un enjeu politique non négligeable. Le nouveau Congrès était à peine en place que des parlementaires échauffés ont déposé des textes réclamant une loi fédérale sur le sujet. L'Amérique libérale bute sur la résistance de plus en plus acharnée de ses citoyens.

LE SAVIEZ-VOUS?

Dans une étude portant sur les 100 sites Web les plus populaires dans leur pays d'origine, 92% des sites américains utilisaient au moins un cookie, contre 47% en Europe. Et 80% des sites américains, contre 72% des européens, recueillaient des données, d'une façon ou d'une autre.

<http://www.consumersinternational.org>



Faites-nous confiance.com

Personne ne le conteste: plus on protégera l'intimité des consommateurs, mieux le e-commerce se portera.
Du coup, un «marché de la vie privée» commence à émerger.

EVAN HENDRICKS

DIRECTEUR DE PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF DE *Privacy Times* (WASHINGTON).

Plusieurs entreprises ont récemment fait les frais d'actions en justice collectives et de la colère des consommateurs, parce qu'elles n'avaient pas respecté la confidentialité de leurs données personnelles.

Mais d'autres firmes, comme American Express, voient au contraire un nouveau filon dans la défense de la vie privée. L'an dernier, l'émetteur de cartes de crédit lançait le service «Païement confidentiel». Il permet à ses clients de bénéficier de numéros «jetables», valables pour un seul achat en ligne, et donc inutilisables par les *hackers* (pirates informatiques). PrivaSys, une autre entreprise basée à San Francisco, a fait breveter une technologie similaire. Elle a créé des cartes équipées d'un clavier numérique, d'un écran, d'une batterie miniature et d'une piste magnétique. Le titulaire n'a qu'à taper un code et la carte crée un nouveau numéro jetable.

Pour American Express, la protection des données personnelles est ainsi devenue une «valeur ajoutée». La firme a même décidé de ne pas s'arrêter en si bon chemin. Elle projette de lancer une nouvelle gamme de services courant 2001, per-

mettant par exemple la navigation anonyme sur Internet. Ses concurrents, notamment Visa/Mastercard, lui emboîtent le pas. D'autres firmes vendent déjà des outils de navigation anonyme ou utilisant des «pseudonymes», des logiciels de contrôle des cookies (mouchards électroniques que les sites Web envoient dans votre disque dur pour suivre vos allées et venues sur le Net) et des «boucliers» anti-pirates.

A l'avenir, seules quelques-unes de ces entreprises sauront s'imposer sur ce marché émergent. Mais ce qui est clair d'ores et déjà, c'est que les promoteurs du e-commerce ont franchement sous-estimé l'importance de la

vie privée: sans confidentialité, pas non plus de confiance du consommateur. Sans respect des données personnelles, les jeunes loups de la planète «point com» n'ont aucune chance d'atteindre les objectifs ambitieux qui ont un temps propulsé au firmament le cours de leurs actions en bourse. Les fortes baisses qu'ils enregistrent actuellement montrent que ces erreurs de calcul peuvent coûter très cher.

Certaines personnes sont prêtes à payer pour se protéger

La protection de la vie privée représente aussi un enjeu essentiel pour l'industrie de la téléphonie mobile, le «M-commerce». Disposant d'un potentiel de développement énorme, ce secteur entend proposer aux usagers de portables de nouvelle génération toute une gamme de services inédits: publicités sur mesure, liaisons Internet, informations liées à la localisation (par exemple, quel chemin choisir pour éviter les embouteillages), etc. Mais le M-commerce risque fort de rebuter les consommateurs inquiets d'être repérés en permanence, d'être inondés de messages publicitaires, de souffrir de l'encombrement des réseaux ou de systèmes de paiement peu sécurisés.

Malgré tout, l'industrie semble avoir tiré les enseignements des erreurs du commerce électronique. Lors d'un récent séminaire réunissant le gotha de la téléphonie mobile, la FTC américaine (Commission fédérale pour le commerce) a annoncé la mise en place de nouvelles règles du jeu: désormais, les sociétés devront obtenir le consentement des usagers avant de recueillir ou d'utiliser leurs données personnelles.

La percée de la vie privée sur le terrain commercial a permis de constater que certaines personnes sont prêtes à payer pour se protéger. Mais en général, les consommateurs ne veulent pas y perdre trop de temps ni d'argent. S'ils estiment qu'un moyen de communication, Internet par exemple, menace leur intimité, ils choisissent soit de changer leurs habitudes, soit de s'en passer carrément.

A l'avenir, la protection de la vie privée a donc toutes les chances de créer un nouveau marché. Elle enrichira les entreprises qui sauront l'intégrer à leurs mécanismes de paiement sans trop alourdir la facture du consommateur. ■



© Jean Leclercq, Paris

La guerre du chiffre

Du Guatemala au Kosovo, les défenseurs des droits humains font l'apprentissage d'une discipline digne des romans d'espionnage: l'art de la cryptographie.

SUELETTE DREYFUS

JOURNALISTE AUSTRALIENNE ET AUTEUR
DE *Underground – Tales of Hacking, Madness and
Obsession on the Electronic Frontier*
(RANDOM HOUSE, 1997).

Une révolution tranquille et mondiale est en marche dans les milieux de défense des droits humains. Sans manifestations violentes ni cris de rage, cette mutation à base d'électronique et de matière grise touche le Guatemala comme le Kosovo, deux pays en pointe.

La technologie informatique – et notamment la cryptographie (qui, par des codes secrets, transforme les textes en flux de caractères apparemment aléatoires) – modifie le rapport de forces entre les Etats répressifs et les ONG qui les surveillent. Du Cambodge au Salvador, des comités de base adoptent des logiciels qui les aident à repérer les exactions du pouvoir et à coder les données recueillies.

La technologie était l'ennemie par excellence

Patrick Ball, directeur adjoint du programme «Science et droits humains» de l'American Association for the Advancement of Science (AAAS), est un acteur majeur de cette révolution. Depuis neuf ans, il se déplace discrètement dans le sillage des guerres et des insurrections pour enseigner l'art de traiter l'information aux défenseurs des droits humains. Il a créé et sécurisé leurs bases de données au Salvador, au Guatemala, en Haïti, en Ethiopie, en Albanie, au Kosovo et en Afrique du Sud. Entre autres.

Quand Patrick Ball a lancé son programme de formation au début des années 90, la plupart de ses interlocuteurs étaient technophobes. Utilisée par les Etats pour les espionner et les réprimer, la technologie était l'ennemie par excellence. Partout, il fallait se battre pour convaincre les gens qu'adopter ces logiciels – dont les prix diminuaient sans cesse – allait renverser la situation à leur avantage. Il y a environ trois ans, le climat a changé. «Les organisations ont commencé à comprendre la prodigieuse puissance d'analyse des données de cette technologie,

© Moises Castillo/AP/Boomerang, Paris



Au Guatemala, la cryptographie a permis de briser le silence sur les victimes de la guerre civile.

souligne Patrick Ball. Au Cambodge, j'ai été frappé par les énormes piles de papier qui encombraient les bureaux. Il fallait bien deux semaines pour en extraire un simple chiffre.»

La baisse des coûts des ordinateurs et des logiciels a changé la donne. Bases de données, tableurs, outils de traitement de texte et de communication autorisent désormais la plus grande rigueur dans la traque des violations des droits humains. Cette finesse d'analyse est une arme redoutable. Donc une cible pour l'adversaire. Les témoins risquent souvent leur vie quand ils parlent. «Sur le terrain, les défenseurs utilisent la cryptographie pour sécuriser les bases de données, les rapports d'enquête et l'identité des témoins. Tout ce qui peut compromettre la liberté ou la sécurité de quelqu'un», remarque Ball.



Au Guatemala, cette technique a été déterminante pour briser le silence, après 36 années de terreur et d'une guerre civile qui a fait plus de 100 000 morts – des Indiens mayas pour la plupart. Avant 1994, recueillir ce témoignage aurait été impossible: «*Ma sœur est allée faire des courses à Rabinal. Mais quand elle est arrivée au hameau du Plan de Sanchez, l'armée y était déjà. Ils se sont emparé d'elle et l'ont violée dans une maison, avec 15 autres filles. Puis ils les ont tuées.*» Aujourd'hui, ces mots terribles et des milliers d'autres figurent dans un rapport de l'AAAS et du Centre international de recherche sur les droits humains (CIIDH) de Guatemala City. Le témoin n'aurait jamais osé les prononcer si on ne lui avait pas garanti que son nom resterait indéchiffrable par les autorités de son pays.

Protéger les témoins et préserver l'intégrité des données

Le CIIDH a été l'une des premières ONG à sécuriser sa base de données grâce au PGP (Pretty Good Privacy), l'un des logiciels de cryptographie les plus utilisés par le grand public. Ses membres ont introduit des ordinateurs portables alimentés par des panneaux solaires dans des montagnes isolées. Ils ont passé des mois à sillonner la région à pied et à dos de mulet pour réunir les témoignages de ceux qui s'y étaient réfugiés.

Après avoir brûlé toute trace écrite, ils ont chiffré les données avant de les transmettre à la capitale. Puis ils en ont envoyé des copies codées par e-mail dans une base arrière sûre, à l'étranger. Selon Patrick Ball, les défenseurs du Guatemala offrent l'un des meilleurs exemples de l'usage de cette technologie. Elle leur sert non seulement à protéger les témoins mais aussi à préserver l'intégrité des données: l'adversaire ne peut pas y introduire de fausses informations dans le but de discréditer l'organisation.

Pourtant, ajoute-t-il, «*certaines ONG préfèrent ne pas chiffrer leurs données car elles redoutent que leur Etat les accuse de menacer la sécurité nationale. Franchement, je ne crois pas que ce soit possible car toutes celles que je connais sont attachées à la démocratisation et aux libertés publiques. Mais elles peuvent en revanche gêner des gradés de l'armée ou de la police.*»

Tout au long des années 90, les ONG de défenseurs basées aux Etats-Unis se sont aussi heurtées à l'hostilité du gouvernement américain, qui voulait les empêcher d'exporter leurs outils de chiffrement dans le reste du monde. Selon Patrick Ball, ce bras de fer n'est plus d'actualité. «*Finalement, l'Etat a jugé que les coûts économique et politique d'une réglementation de la cryptographie seraient plus dangereux que les pressions de ses services de police et de renseignement.*» Ces derniers ont tout fait pour limiter la dissémination de ces outils en avançant qu'ils profiteraient avant tout aux criminels et aux terroristes.

Pour le moment, Patrick Ball n'a personnellement jamais été confronté à une «guerre du chiffre» dans les régions où il a travaillé. Pourtant, certains Etats continuent à interdire la cryptographie ou envisagent de le faire. «*Dans la bataille pour l'accès des défenseurs des droits humains à la cryptographie, le front se trouve aujourd'hui en Corée du Nord, en Iran, au Vietnam et... au Royaume-Uni.*» Pour éviter le combat, de nombreuses organisations ne reconnaissent pas publiquement qu'elles chiffrent leurs données. Après tout, pourquoi aller crier sur les toits qu'un écran couvert de caractères bizarroïdes peut se transformer d'un seul coup en témoignage accablant sur le meurtre et la torture? ■



Le rapport State Violence in Guatemala, 1960-1996: A Quantitative Reflection est disponible sur le site: <http://hrdata.aaas.org/ciidh>.

LA VÉRITÉ SUR HAÏTI

La révolution informatique n'est pas seulement synonyme de sécurisation des données. Elle permet aussi d'établir des faits. En Haïti, la Commission Vérité, qui travaille avec Patrick Ball depuis 1995, en donne un bon exemple. Après avoir enregistré plus de 18 000 violations des droits à travers 5 500 témoignages, elle a analysé ces données pour comprendre ce qui s'était vraiment passé sous le régime militaire, notamment en 1993-1994.

«Nous avons dressé la liste des victimes. Puis nous en avons tiré un graphique. Nous avons vu que les assassinats politiques se concentraient à deux moments précis», rapporte Patrick Ball. En se reportant à la chronologie des événements, la commission a remarqué que ces pics s'étaient produits lorsque des troupes américaines avaient pénétré dans les eaux territoriales de l'île – faisant croire à l'imminence d'une intervention militaire.

«De nombreux partisans du régime haïtien avaient mis la violence et les exactions sur le compte d'une poussée de fièvre nationaliste spontanée, commente Patrick Ball. Selon eux, c'étaient les Etats-Unis et leur menace d'intervention les fautifs. Or, avec le recul, on a constaté que les mêmes types de crimes avaient eu lieu dans tout le pays, ce qui suppose une coordination. Par ailleurs, l'Etat avait aussi procédé à de nombreuses arrestations en même temps que les paramilitaires commettaient leurs exactions.»

La conclusion s'impose, affirme Ball: le gouvernement soutenait les paramilitaires dans leur politique de terreur. Objectif: intimider les Haïtiens pour les dissuader d'en appeler à une intervention américaine et au retour du président Aristide. ■

Tests ADN: la tactique de l'évitement

Pour se protéger contre les risques de discrimination, de nombreux Américains préfèrent

AMY OTCHET

JOURNALISTE AU Courrier de l'Unesco.

Il y a quatre ans, ma mère est devenue bizarre. Alors qu'elle n'avait que 59 ans, elle s'est mise à raconter des mensonges, à faire des chutes à répétition et à souffrir de convulsions faciales. Lorsque j'ai compris qu'elle était atteinte de la chorée de Huntington, j'ai couru à la bibliothèque la plus proche pour essayer d'en savoir plus. Je me souviens de mes deux enfants qui jouaient à mes pieds pendant que je réalisais trois choses: un, aucun remède ne pourrait guérir ma mère (elle allait mourir); deux, ses enfants (mon frère, ma sœur et moi) avaient une chance sur deux d'avoir hérité du gène responsable; trois, la maladie menaçait aussi nos propres enfants.

«Je sentais que ce secret devait rester dans la famille. Via le Net, j'ai contacté une communauté de malades de Huntington. Ils m'ont parlé du test de dépistage génétique mais m'ont mise en garde: en le faisant, je risquais de perdre mon travail et mon assurance maladie. Ma première réaction a donc été de ne pas le faire.»

Julie Sando n'est pas un cas unique. Près d'un tiers des Américains interrogés par le NHGRI, l'institut national de recherche sur le génome humain, refusent de se soumettre à quelque dépistage que ce soit. Aux Etats-Unis, seulement 15 à 25 % des individus à risque ont subi le test permettant de détecter la maladie de Huntington. Ils craignent pour la plupart de souffrir de discrimination génétique, explique la spécialiste et conseillère gouvernementale, Barbara Fuller.

Des lois garantissent la confidentialité des données génétiques

Pourtant, Julie Sando a craqué au bout de quatre ans et demi. «J'étais sans arrêt à l'affût des symptômes de la maladie, explique-t-elle. A chaque fois que mes mains tremblaient ou que je cherchais mes mots, je me disais "ça y est". Je ne supportais plus l'angoisse, l'idée que mes enfants puissent porter la maladie... Il fallait que je sache. Il y a deux façons de faire le test: soit vous dites tout à votre assureur qui le prend en charge, soit vous gardez le secret et vous payez de votre poche (environ 1 000 dollars). Comme j'étais à court d'argent, j'ai pris le risque maximum.»

Depuis 10 ans, des lois garantissant la confidentialité des données génétiques ont été votées



Julie Sando et sa famille, enfin soulagés.

© Julie Sando

dans les trois quarts des Etats américains. Au niveau fédéral, un nouveau train de mesures renforçant le secret médical devrait également prendre effet en 2003, si l'administration Bush ne rouvre pas le débat.

Pourtant, en matière de discrimination génétique, il semble qu'il y ait toujours plus de peur que de mal. En 1999, une enquête a été réalisée dans sept Etats auprès d'organismes de contrôle de l'assurance maladie, de représentants des entreprises, de médiateurs et de conseillers génétiques, afin de mesurer l'impact de la législation. Selon Mark Hall, l'un des auteurs de l'étude, «pas un seul cas de discrimination réelle n'a été recensé». Au contraire, précise-t-il, une personne atteinte d'une maladie génétique grave, sans symptôme apparent, n'a aucun mal à contracter une assurance: les compagnies tableraient sur le fait que les gens changent d'emploi (et donc de police d'assurance) tous les deux à cinq ans et qu'ils seront donc passés chez un confrère avant d'avoir besoin d'un traitement.

Mais si ceci est vrai à 35 ans, pour une femme prédisposée au cancer du sein par exemple, ça l'est beaucoup moins à 50 ans. Et comme la technologie du dépistage génétique sera bientôt plus fiable, plus répandue et moins coûteuse, Barbara Fuller ne voit pas pourquoi les assureurs «se priveraient de l'utiliser» couramment. Ainsi, en informant son assureur, Julie Sando a peut-être fait courir à ses enfants le ►



«Personne n'est obligé de livrer davantage son intimité qu'il n'estime naturel de le faire.»

Albert Schweitzer, philosophe et médecin français (1875-1965)

risque de se voir rejetés par les compagnies d'assurance lorsqu'ils seront grands.

«Lors du premier rendez-vous avec le généticien, se souvient Julie Sando, il a voulu savoir si je parlerais du test autour de moi et m'a demandé si j'étais assurée en cas d'hospitalisation prolongée. Le choc. La fois d'après, on m'a fait une prise de sang. J'ai vécu deux mois de calvaire dans l'attente du résultat. Le jour J, mon mari et moi nous sommes levés très tôt et nous avons prié. L'attente à l'hôpital m'a paru interminable. Enfin, le diagnostic est tombé: "Vous n'êtes pas porteuse du gène et vos enfants non plus. Mais le risque existe toujours pour vos frères et sœurs". J'avais l'impression d'être une revenante et il m'a fallu un an pour évacuer la culpabilité du rescapé.

»Je suis la seule de la famille à avoir accepté le dépistage. J'ai récemment demandé à ma sœur pourquoi elle s'entêtait à le refuser. Elle m'a répondu: "Une amie à moi a été licenciée quand son patron a appris qu'elle avait subi un test génétique, et bien que le résultat fût négatif. J'ai déjà un mari malade. Comment ferions-nous pour vivre si je perdais mon travail et mon assurance santé?"»

Si le risque de discrimination paraît bien réel, certains experts, comme Dorothy Wertz, du centre de recherches Shriver, l'attribuent au fait que la plupart des gens pensent, à tort, être «le produit de leurs gènes». Ils ont l'impression que les tests mettent leur âme à nu. D'où cet instinct de préserver coûte que coûte leur «intimité génétique».

Cela dit, du strict point de vue biologique, l'idée qu'il faut protéger plus particulièrement ses «secrets génétiques» ne tient pas. Un simple dépistage du cholestérol peut en dire aussi long sur les «faiblesses» héréditaires d'une personne, telles que la prédisposition aux maladies cardiaques, qu'une anomalie génétique.

«Les lois américaines, aussi fondées soient-elles, risquent de créer un faux sentiment de sécurité», estime Thomas Murray, président du Centre de bioéthique de Hastings. Pour lui, les maladies du

génome ne devraient pas faire l'objet de dispositions particulières parce que les affections les plus courantes et les plus graves résultent d'une combinaison complexe de facteurs génétiques et non génétiques.

Julie Sando pense, elle aussi, qu'il faut protéger tous les secrets médicaux. Mais pour Joanne Hustead, la militante des droits des malades qui dirige l'ONG National Partnership of

Women and Families, cela ne dispense pas de disposer de lois spécifiques contre la discrimination génétique. «C'est la nouvelle frontière des droits civiques, qui sont là pour protéger les individus contre les discriminations fondées sur des caractères personnels», estime-t-elle. D'autre part, chacun doit avoir conscience de son propre intérêt. Et comme tout le monde développe des mutations génétiques, personne ne devrait souhaiter voir ce genre de critères prendre trop de poids. Nous sommes tous des sujets à risque.» ■

**«Une amie à moi
a été licenciée quand
son patron a appris
qu'elle avait subi
un test génétique,
et bien que le résultat
fût négatif.»**

LA GRANDE LOTERIE DE L'ASSURANCE MALADIE

A la différence des Français ou des Canadiens, qui bénéficient d'un système de couverture universelle, la plupart des Américains dépendent de leur employeur pour accéder à l'assurance maladie. Les entreprises ont le choix entre deux options: soit elles négocient des contrats compétitifs avec les grandes compagnies pour assurer leurs salariés, soit elles financent elles-mêmes les soins. Pour des raisons fiscales, elles choisissent de plus en plus souvent (dans 55 à 65 % des cas) la deuxième solution.

Du même coup, les «secrets médicaux» des employés se retournent facilement contre eux: comme les dossiers sont

entrés dans des bases de données informatisées, les patrons repèrent facilement les salariés les plus «coûteux»: ceux qui sont sujets ou prédisposés à une maladie grave. En outre, ces employeurs «auto-assurés» échappent aux lois des Etats relatives au secret génétique.

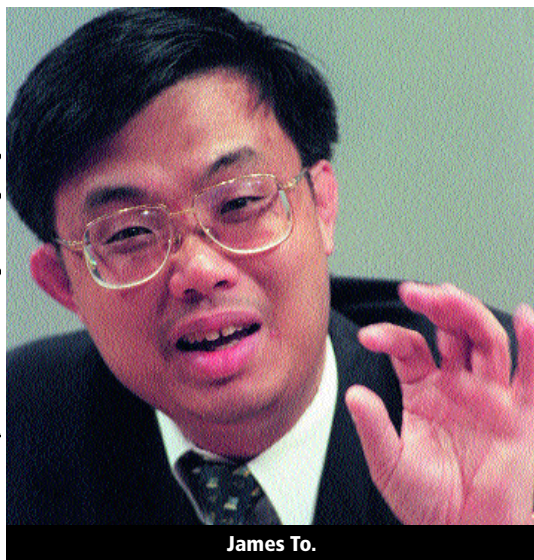
Les particuliers ont également la possibilité de s'adresser directement aux compagnies d'assurance. En général, celles-ci leur appliquent un «barème» qui varie en fonction de leur état de santé et de leurs antécédents familiaux. A plus ou moins long terme, il est donc probable qu'elles feront massivement appel aux tests de dépistage génétique. ■

Seul contre le Big Brother chinois

A Hong-Kong, un législateur rebelle tente d'introduire un concept jusqu'ici considéré comme un luxe: le droit à la vie privée.

GLENN SCHLOSS

CORRESPONDANT DU South China Morning Post À HONG-KONG.



James To.

© Wan Kam-yan/South China Morning Post, Hong-Kong

James To est convaincu que sa ligne de téléphone est sur écoute. Mais il ne ressent ni paranoïa ni indignation. Seulement de la résignation. Depuis 10 ans qu'il observe la tactique de surveillance des autorités de Hong-Kong – britanniques ou chinoises – il sait que les écoutes téléphoniques sont monnaie courante.

Ce qui l'intéresse? «C'est très simple: *Big Brother*, explique ce juriste membre du Parti démocrate. *Le gouvernement doit disposer d'un minimum d'informations sur les citoyens. Mais moi, je ne tiens pas à être dans ses petits papiers. Ce que je voudrais, c'est qu'il nous laisse tranquilles, que nous soyons libres de devenir ce que nous voulons être.*»

En 1990, à 28 ans, James To a été élu «législateur» au Parlement de Hong-Kong, à un moment clé de l'histoire du territoire. Les administrateurs britanniques cherchaient à rassurer la population, paniquée par Tian An Man (1989) et par la perspective de rétrocession de Hong-Kong à la Chine (1997). Pour calmer les esprits, les autorités coloniales ont alors introduit une Charte des droits inspirée du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Mais en l'examinant, James To n'y a presque rien trouvé sur le droit à la vie privée. Ce n'était guère surprenant puisque «notre mère patrie elle-même, la Grande-Bretagne, n'a ni charte ni mécanismes qui garantissent ce droit, en-dehors de la jurisprudence», dit-il. Pourtant, paradoxalement, c'est un universitaire britannique, Raymond Wacks,

qui l'a initié à ce concept lorsqu'il était étudiant à l'Université de Hong-Kong, dans les années 80.

Tout d'abord, les autorités coloniales ne se sont guère soucies du problème, malgré les mises en garde de To. Mais bientôt, elles n'ont pu ignorer les menaces de l'Union européenne, en 1994, d'interdire aux banques de traiter avec leurs homologues de Hong-Kong, faute de protection juridique des données personnelles.

Base de données génétiques et cartes à puce «intelligentes»

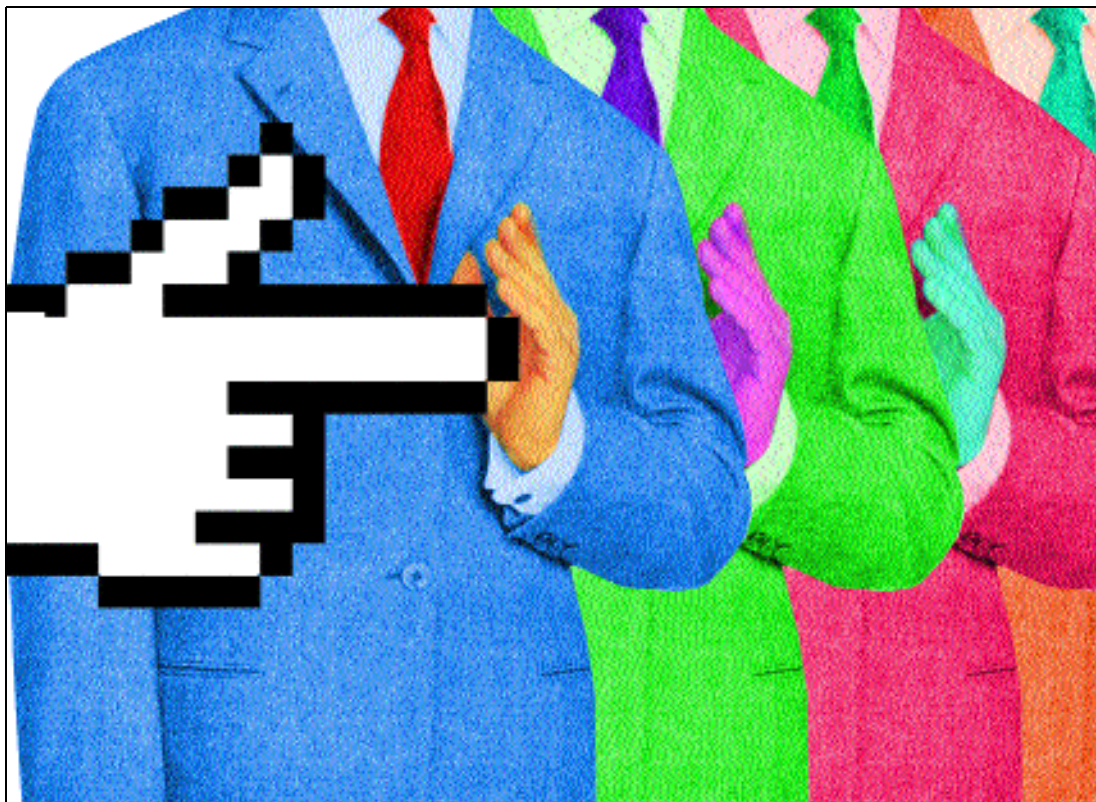
Un an plus tard, les législateurs du territoire adoptaient une loi sur le sujet. Mais là encore, James To y découvrit une énorme faille: il ne couvrait pas le champ des télécommunications, laissant au gouvernement de larges pouvoirs en matière d'écoutes téléphoniques. Il présenta alors son propre projet de loi, qui fut rejeté par les autorités britanniques.

Aujourd'hui, James To a un autre cheval de bataille. De nouvelles lois autorisent en effet la police à constituer une gigantesque base de données en prélevant des échantillons d'ADN sur toute personne soupçonnée ou condamnée dans le cadre d'une affaire criminelle. Les services de l'immigration sont par ailleurs en train d'instaurer un système national de cartes à puce «intelligentes», en lieu et place des anciens papiers d'identité. Pour le moment, les résidents de Hong-Kong doivent constamment avoir leur papiers sur eux et obtenir un numéro d'identification pour les activités les plus banales (comme se faire installer le téléphone ou réserver un court de tennis). À l'avenir, les cartes à puce devraient leur simplifier la vie, selon les autorités. Mais les défenseurs de la vie privée craignent le pire: en centralisant les informations les plus personnelles et les plus anodines, les services gérant ces cartes vont disposer d'un dangereux pouvoir sur les individus. Ils pourraient par exemple communiquer des informations sensibles à leurs employeurs.

Selon James To, ses concitoyens ne se sentent guère concernés. Les gens sont prêts à tolérer les immixtions dans leur vie privée, estime-t-il, du moment qu'on ne les empêche pas de gagner de l'argent. Et ils se tiennent prêts à émigrer au cas où la situation deviendrait trop difficile. «Ici, la vie privée est considérée comme un luxe, dit-il. Elle ne fait pas partie de la culture chinoise». Lui, au contraire, estime que le bien-être du groupe passe par la santé et la sécurité de chacun de ses membres. ■

«Ne te mêle pas de mes affaires et je ne me mêlerai pas des tiennes.»

George Eliot, romancier anglais (1819-1880)



La naissance d'un mouvement

Défenseurs des libertés publiques et entreprises privées font cause commune pour contrer certains projets menaçant la vie privée. Mais le mouvement est très hétérogène. Trop?

DAVID BANISAR

AVOCAT AMÉRICAIN, DIRECTEUR ADJOINT DE PRIVACY INTERNATIONAL, ORGANISATION DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS BASÉE AU ROYAUME-UNI.

Alors que vous lisez ces lignes, le Conseil de l'Europe diffuse *urbi et orbi* son projet de traité sur la cybercriminalité. L'objectif: obliger les Etats à muscler leurs systèmes de surveillance et à envahir votre vie privée au nom de la prévention du crime informatique (voir encadré). Mais une coalition d'ONG et d'entreprises privées tente de renverser la vapeur.

C'est des Etats-Unis qu'est partie la première campagne contre le mouchard électronique baptisé *Clipper Chip*. Washington, qui voulait imposer ce procédé de cryptographie à tous les ordinateurs et téléphones numériques assurait qu'il sécuriserait les communications orales privées. Deux agences fédérales détiendraient les clés de décodage qu'elles ne remettraient à des tiers que sur «ordonnance judiciaire».

Les citoyens soucieux de leur vie privée ont vite flairé le danger, surtout quand on connaît le lourd passé du gouvernement américain en matière

de surveillance illégale des particuliers. En 1994, 50 000 personnes ont signé contre le *Clipper Chip* la plus importante cyberpétition jamais produite à cette date. Et le projet a été enterré.

Ce qui frappe sans doute le plus lorsqu'on observe les défenseurs de la vie privée, c'est leur diversité. En 1996, on retrouvait immigrés et détenteurs d'armes à feu, libéraux et conservateurs au coude à coude contre un projet de loi qui aurait étendu les écoutes et les pouvoirs d'enquête des polices sur les organisations politiques. Des associations irlandaises-américaines et arabo-américaines se sont jointes à cette coalition, car elles craignaient d'être les cibles privilégiées de cette nouvelle «guerre contre le terrorisme». Et là encore, en s'appuyant sur Internet, elles ont réussi à faire capoter le projet.

Mais ce type d'alliance est bien fragile. En 1994, par exemple, des ONG de défense des libertés publiques et des entreprises privées ont commencé par s'entendre pour coordonner leurs attaques contre le Communications Assistance for Law

Enforcement Act: cette loi oblige les opérateurs de télécommunication à modifier leurs installations et leurs services pour se plier aux exigences de la surveillance électronique légale. Mais quand l'industrie s'est vu promettre des fonds publics pour mettre en œuvre la loi, elle a abandonné la coalition. Par la suite, elle a de nouveau changé de camp et engagé des poursuites contre l'Etat à propos des modalités d'application de la loi. Le différend n'est toujours pas réglé.

Plus de 50 organisations d'une trentaine de pays

Avec la croissance d'Internet, la bataille du droit à la vie privée s'est internationalisée. La plupart des pays d'Europe occidentale ont au moins une association de défense des cyberlibertés. Ce mouvement progresse non seulement sur le continent, mais également en Asie et surtout au Japon. Dans le même temps, les organisations classiques de défense des droits humains s'intéressent de plus en plus au problème. Qu'un seul gouvernement entrave la liberté d'expression sur Internet et l'affaire devient mondiale.

Pendant des décennies, des institutions comme l'OCDE, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne ont élaboré des normes internationales en matière de droit à la vie privée, de liberté d'expression, etc. Des règles communes ont été négociées sur la protection des données et la politique de chiffrement en vue de promouvoir le commerce

électronique. Certains gouvernements ont mis l'accent sur les droits humains, mais les débats étaient en général dominés par les intérêts économiques et la Chambre de commerce internationale (une coalition d'organisations patronales).

Aujourd'hui, Washington multiplie les pressions sur les autres Etats pour développer la surveillance au niveau mondial. Pour les militants du droit à la vie privée, il s'agit de faire accepter par les autres pays des projets contestés, comme le *Clipper Chip*, afin de revenir à la charge aux Etats-Unis et d'obliger le Congrès américain à entériner les dispositions qu'il a jusqu'ici rejetées.

Mais en 1996, un nouveau front du refus a pris forme: la Campagne internationale pour les libertés sur Internet (GILC), lancée à l'initiative d'ONG américaines comme l'Electronic Privacy Information Center et l'American Civil Liberties Association. Cette coalition regroupe aujourd'hui plus de 50 organisations d'une trentaine de pays. Le GILC fonctionne par consensus. Une ONG membre propose une action (cyberpétition, conférence, etc.), qui est acceptée ou non par les autres.

Le GILC et d'autres organisations comme le Trans-Atlantic Consumer Dialogue (TACD) font de brèves incursions dans les instances de décision politiques. Elles sont souvent invitées à participer aux réunions de l'OCDE: c'est peut-être le signe le plus tangible de leur succès. Mais le mouvement n'a encore qu'un pied dans la place. Pour aller plus loin, il doit se renforcer en dehors des Etats-Unis. Et résoudre la quadrature du cercle: trouver de l'argent. ■

TRAITÉ SUR LA CYBERCRIMINALITÉ: TOUS PIRATES!

En 1997, un groupe de travail du Conseil de l'Europe, rejoint par des représentants des Etats-Unis, du Canada et du Japon (entre autres), a commencé à rédiger une convention internationale sur la cybercriminalité. Aujourd'hui, le projet, concocté par des ministres de l'Intérieur et les services de police, en est à sa vingt-cinquième version!

Contrairement à ce qui se passe à l'OCDE, les associations de défense des libertés et les porte-parole de l'industrie n'ont pas été associés aux débats. Le comité s'est réuni à huis clos pendant des années et n'a publié son projet de texte qu'en avril 2000. Le Conseil de l'Europe a alors demandé aux citoyens d'envoyer leurs commentaires par Internet. En dépit des centaines d'e-mails qu'il a reçus, il n'a modifié son texte que de façon marginale.

L'esprit de la convention est extrêmement répressif: en gros, tout ce qui n'est pas expressément autorisé est interdit. La première section du texte crée de nouvelles catégories de crimes qui pourraient rendre illégal la production d'outils de base destinés à tester la sécurité des systèmes informatiques (sous prétexte qu'ils peuvent aussi servir aux pirates).

La convention élargit aussi la définition de la piraterie. Le deep linking, qui permet d'éviter la page d'accueil (et la publicité) d'un site commercial pour aller directement à une page intérieure, deviendrait une infraction. De même, les fournisseurs d'accès seraient passibles d'actions en justice si leurs clients se connectaient à des sites pédophiles, fût-ce à leur insu. Le simple citoyen pourrait lui aussi avoir des ennuis si, pour protéger sa vie privée, il mentait en répondant aux questionnaires qui circulent sur le Net.

D'autre part, les services de police et de justice seraient dotés de nouveaux pouvoirs: collecte en temps réel des données de trafic, téléperquisition, saisie d'informations, etc. Le plus frappant, c'est que le texte ne se réfère même pas aux instruments existants de protection des droits humains du Conseil de l'Europe.

Récemment, les organisations non gouvernementales membres du GILC et l'industrie, emmenée par AT&T et la Chambre de commerce internationale, ont commencé à travailler ensemble contre la convention. Les entreprises s'inquiètent surtout des coûts qu'elles auront à supporter si elles doivent revoir la conception de leur matériel et prendre en charge certaines activités de surveillance pour le compte des Etats. Elles refusent aussi d'endosser la responsabilité légale des actes de leurs clients.

Cette alliance ONG-entreprises parviendra-t-elle à arrêter la convention ou à la faire réviser en profondeur? Pas sûr. Non seulement il faudrait revenir sur plusieurs années de négociations secrètes, mais en plus, la solidité de la coalition reste à prouver. Quand il s'agit par exemple de protéger les données personnelles des consommateurs (voir pp. 24-25), entreprises et ONG ne sont pas du tout du même côté de la barrière. ■



www.gilc.org/privacy



Une plume contre les «grandes oreilles»

Le journaliste qui a apporté de nombreuses révélations sur Echelon, le réseau d'espionnage électronique, a consacré 20 ans de sa vie à ce type d'enquêtes. Pour lui, la surveillance globale nous concerne tous.

DUNCAN CAMPBELL

JOURNALISTE ÉCOSAIS,
AUTEUR DE *Surveillance électronique planétaire*, ÉDITIONS
ALLIA, PARIS, 2001.

Des constellations de balles de golf géantes vont se nicher jusque dans les lieux les plus reculés de la planète, depuis les hauts plateaux du Pamir en Chine jusqu'à la côte marécageuse du nord de l'Australie et aux minuscules atolls de corail de l'océan Indien. On aperçoit leurs dômes lisses et blancs, d'un diamètre de 30 à 50 mètres, dans des champs de riz au nord du Japon ou dans des vignobles de Nouvelle-Zélande.

Ces globes sont le signe le plus apparent que des réseaux électroniques surveillent en secret notre planète. Chaque dôme renferme des systèmes satellites d'observation qui filtrent en silence les millions de fax, e-mails, appels téléphoniques et données informatiques qui irriguent les milieux d'affaires et de la politique. A l'insu de leurs émetteurs, les messages sont déviés vers des réseaux informatiques puis acheminés vers des stations d'écoute, parfois situées à l'autre bout de la planète.

Avec la mondialisation et l'inflation des communications à travers le monde, ces réseaux se sont multipliés. Ils font partie intégrante des systèmes de «sigint» (renseignement électronique) dirigés par un petit nombre de pays industrialisés.

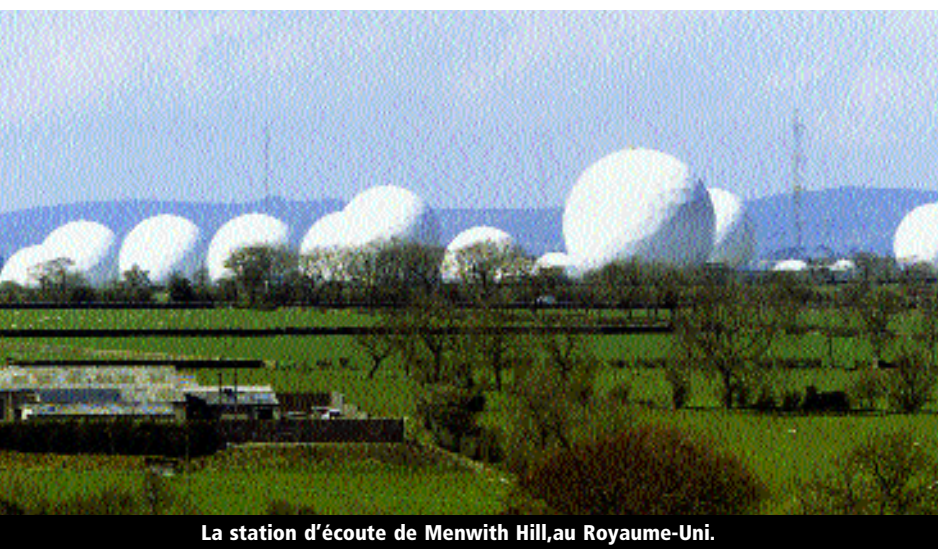
Pendant longtemps, ces réseaux sont restés dans l'ombre. Il était même illégal d'en parler dans certains pays. Aujourd'hui, leur impact sur les droits humains et sur le commerce international est à l'ordre du jour du Parlement européen. Cette assemblée se concentre surtout sur Echelon, un système composé de stations d'écoute installées dans une dizaine de pays (voir carte) afin d'intercepter et de traiter les communications internationales par satellite. Echelon est un maillon de l'immense réseau UKUSA, dirigé par les États-Unis et ses alliés anglophones (Royaume-Uni, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande) et né d'un pacte secret signé en 1948. Bien peu de choses peuvent échapper à UKUSA, qui est capable d'intercepter des messages circulant par Internet, par câble sous-marin ou transmission radio, ou entre les stations d'écoute des ambassades!

Les systèmes comme Echelon ne datent pas d'hier. Le premier scandale international mettant en cause des écoutes secrètes remonte aux années 20, lorsque le Sénat américain révéla que des agents britanniques copiaient tous les télégrammes internationaux partant des États-Unis. Les réseaux actuels ont été créés au début de la guerre froide afin de surveiller l'Union soviétique.

Amnesty International et Greenpeace sont visées

Officiellement, ces réseaux visent à lutter contre la prolifération des armements, le terrorisme, le trafic de drogue et le grand banditisme. En fait, leur fonction principale est d'écouter les correspondances diplomatiques, les plans militaires et les stratégies commerciales des autres États. En 1992, les États-Unis ont décidé que leurs activités d'espionnage seraient à 40 % «de nature économique», selon les termes de Robert Gates, alors directeur de la CIA. Des organisations comme Amnesty International ou Greenpeace sont également visées.

L'UKUSA est le plus important réseau mondial. Mais la France, l'Allemagne et la Russie utilisent des systèmes similaires, de même que certains pays nordiques et du Moyen-Orient, y compris Israël, l'Arabie Saoudite et les États du Golfe. Selon mes calculs, publiés l'an dernier par le Parlement européen, le budget annuel de l'ensemble des agences gouvernementales de «sigint» atteindrait 140 milliards de francs.



La station d'écoute de Menwith Hill, au Royaume-Uni.

© Paul Bates/Reuters/Max PPP, Paris

L'envergure d'Echelon et de ses petits cousins a beau être impressionnante, c'est à tort que la presse a affirmé qu'il interceptait «toutes les communications par téléphone, fax et e-mail». De même, l'idée que la présence d'un mot-clé (comme «bombe») dans un e-mail suffirait à déclencher un magnétophone espion relève de la pure fiction. Pour chaque million de messages ou d'appels téléphoniques intercepté, moins de 10 sont utilisés à des fins d'espionnage. Jusqu'ici, la plupart des communications privées ont été ignorées, sauf celles qui touchent des personnalités «importantes» (hommes politiques, dirigeants d'entreprises, etc.) et leurs familles.

Reste que le réseau UKUSA peut bel et bien filtrer la plupart des communications mondiales par satellite. Les Etats membres jouissent donc d'un avantage politique démesuré et déloyal sur la plupart des pays en développement qui ne possèdent ni les compétences, ni l'équipement nécessaires pour sécuriser leurs réseaux de communication.

Notre crime: espionner le gouvernement au profit du peuple

L'existence d'UKUSA a commencé à s'ébruiter dans les années 70 à l'occasion du Watergate, lorsqu'on révéla que le président Nixon utilisait des écoutes électroniques contre ses adversaires politiques. Depuis lors, des fuites de plus en plus nombreuses ont permis de découvrir l'ampleur et les effets de ce type d'espionnage.

Pour ma part, c'est dans le cadre de travaux universitaires entrepris pour mon diplôme de physique que j'ai remarqué la présence dans le ciel de mystérieuses stations satellites. En 1976, j'ai révélé comment les Britanniques collaboraient avec l'agence de la sécurité nationale américaine (NSA), dont les activités avaient été rendues publiques un an auparavant par des enquêtes du Congrès. Peu de temps après la publication de l'article, l'Américain avec qui je l'avais co-signé a été jugé en tant que «menace pour la sécurité nationale» et expulsé du Royaume-Uni.

Ensuite, j'ai moi-même été arrêté, ainsi qu'un autre journaliste et notre informateur. Les autorités n'ont pas osé nous accuser d'espionnage au profit d'une nation étrangère. Notre seul «crime» consistait à espionner le gouvernement au profit du peuple et nous avons finalement pu échapper à de lourdes peines d'emprisonnement.

Au cours des 20 années suivantes, la politique du secret s'est assouplie et les enquêtes du Congrès américain ont mis en lumière les activités des réseaux. Au Royaume-Uni, dans les années 80, l'interdiction signifiée aux employés du centre gouvernemental des communications (GCHQ) d'adhérer à un syndicat a éveillé l'attention sur les activités d'espionnage du centre.

L'accès croissant du public à Internet a aussi contribué à faire avancer les choses. Aujourd'hui, même le GCHQ et la NSA ont créé des sites Web afin de rassurer les citoyens britanniques et américains sur le respect de leur correspondance. Mais les garanties



Les «grandes oreilles» d'Echelon.

© Source: Landesamt für Verfassungsschutz Baden-Württemberg.

qu'ils offrent ne concernent pas la population du reste du monde, dont le droit à la vie privée est ignoré. Cette attitude est contraire à la Déclaration universelle des droits de l'homme, à la Convention européenne des droits de l'homme et à la Convention sur les télécommunications internationales, censées garantir la confidentialité des communications.

En général, les individus ne peuvent pas se rendre compte qu'ils ont été écoutés. Ce sont leurs organisations et leurs Etats qui pâtissent de l'espionnage. Lors de négociations commerciales par exemple, les agences de renseignement de pays importateurs développés peuvent écouter les messages des pays exportateurs pour découvrir à quel prix minimum ils sont prêts à céder leurs produits. Récemment, des organisations écologistes et anti-mondialisation ont aussi été la cible de plusieurs Etats. Dans tous les cas, l'omniprésence des «grandes oreilles» peut entraver la liberté d'expression et donc le développement politique et culturel.

Malgré les protestations, les Etats-Unis tentent d'élargir le cercle de leurs collaborateurs. La Suisse et le Danemark construisent actuellement de nouvelles stations orbitales afin de détourner et de vendre des informations aux Américains. L'enquête en cours au Parlement européen signale cependant que la prise de conscience et l'inquiétude montent dans l'opinion. Mais il ne suffit pas d'être vigilant: seule une action concertée au niveau international permettrait de garantir l'égalité des nations et des peuples face à la mondialisation. ■

LE SAVIEZ-VOUS?

Echelon pourrait intercepter trois milliards de communications par jour (conversations téléphoniques, courriers électroniques, pages Internet téléchargées, transmissions par satellite, etc.), dont deux millions de coups de fil par minute. Il filtre environ 90 % du trafic Internet.

<http://www.echelonwatch.org>



http://www.europarl.eu.int/stoa/publi/default_en.htm

Etats-Unis: www.nsa.gov

Royaume-Uni: www.gchq.gov.uk

Canada: www.cse.dnd.ca

Australie: www.dsd.gov.au

Nouvelle-Zélande: www.gcsb.govt.nz

Russie: www.fsb.ru

Allemagne: www.bundesnachrichtendienst.de



© Vera Productions, Ltd., Londres

Les agents de vidéosurveillance de Newham prétendaient ne pas pouvoir repérer ces danseurs sur leurs

Sketchs, mensonges et vidéo

Un humoriste utilise les lois sur la protection des données personnelles pour railler l'usage massif des caméras de surveillance au Royaume-Uni.

JACK CHESHIRE

PRODUCTEUR DE TÉLÉVISION ET JOURNALISTE INDÉPENDANT, BASÉ À LONDRES.

Les Britanniques passent pour des parangons de discrétion mais en fait, nous sommes une nation de voyeurs et d'exhibitionnistes. Depuis 25 ans, gouvernements et citoyens installent des caméras de surveillance dans les endroits les plus banals: bus, gares, aéroports, centres urbains et même cabines téléphoniques. Nous avons caché des caméras dans les cabines d'essayage des magasins et défilons dans les rues sous le nez de policiers en uniforme portant des casques équipés de caméras.

Au pays de George Orwell, la densité des caméras de surveillance est la plus forte du monde: une pour 55 habitants, selon une récente étude de l'Université de Hull. En 1995, près de 80 % du budget du ministère de l'Intérieur pour la prévention de la criminalité a été englouti par l'achat de nouvelles caméras. Et la demande du secteur privé représente 30 % d'un marché de 1,5 milliard de francs par an, qui progresse de 15 à 20 % chaque année.

Selon Michael Howard, ancien ministre de l'Intérieur, «la vidéosurveillance permet d'arrêter les criminels, de repérer les infractions, d'identifier les délinquants et de condamner les coupables». On ne dispose pourtant d'aucune estimation officielle du ministère de l'Intérieur quant à l'impact des caméras sur le taux de criminalité. En Ecosse, il est récemment apparu que

le Parlement ne disposait d'aucune information sur le nombre de condamnations résultant de la vidéosurveillance. Pourtant, James Ditton, professeur au Centre de criminologie d'Ecosse, soulignait en 1999 que les 32 caméras installées dans le centre de Glasgow ne produisaient qu'une arrestation tous les 40 jours.

Une caméra pour 55 habitants et toujours plus de crimes

En réalité, le développement exponentiel des circuits vidéo s'accompagne d'une augmentation du taux de criminalité et d'une baisse des effectifs de policiers dans les rues. Le taux de criminalité a doublé entre 1980 et 1990, avec un record absolu de 5,22 millions de crimes et délits l'an dernier et une augmentation de 8 % des actes violents à l'échelle nationale. Selon les autorités, seulement 300 policiers patrouillent de nuit à Londres, qui compte sept millions d'habitants.

Oublions donc l'argument sécuritaire et revenons à notre hypothèse de départ: la surveillance vise le contrôle social. Cette idée n'a rien d'absurde étant donné que le respect de la vie privée n'est pas inscrit dans la loi britannique. En revanche, nous avons une loi sur la protection des données, votée en 1984, et renforcée en mars 2000: les citoyens ont le droit de contrôler et de rectifier leurs informations personnelles, quel qu'en soit le détenteur.

Je travaille avec l'humoriste Mark Thomas pour l'émission de télévision *The Mark Thomas Product*. Dans l'esprit du service public, nous avons cherché à faire respecter la nouvelle loi. Tous les opérateurs

vidéo sont obligés de déclarer leur activité aux autorités. Nous avons donc visité un Salon des professionnels de la sécurité. Parmi les 200 exposants, 127 avaient omis de faire la déclaration. Nous les avons invités à nous accompagner au cybercafé de l'expo pour qu'ils se mettent en règle via Internet. Mais la plupart nous ont envoyé balader et nous avons été expulsés du Salon, non sans que les organisateurs aient rédigé une lettre à l'intention des exposants, leur notifiant leurs obligations légales.

Quarante ans de spectacle gratuit

Nous nous sommes ensuite penchés sur un autre aspect de la loi: tout individu identifiable filmé par une caméra a le droit d'exiger une copie des images. Le rêve pour un humoriste. Puisque nous devons être filmés la moitié du temps que nous vivons, autant demander les séquences et en avoir pour 40 ans de spectacle!

D'où l'étape suivante: les chemins de fer britanniques, privatisés et peu fiables. A cause d'eux, de nombreux travailleurs pointent en retard et risquent des ennuis avec leur patron. Nous avons donc proposé à des voyageurs d'aller se planter sous une caméra de la gare, avec une grosse pendule dans les bras. Sur simple demande, la compagnie Railtrack a envoyé la cassette à chacun de ces voyageurs, qui ont ainsi pu prouver à leurs patrons que les chemins de fer étaient responsables de leurs retards.

Mais c'est en testant les équipements de vidéosurveillance dernier cri que nous avons eu de vraies surprises. La mairie de Newham (une subdivision administrative de Londres) a consacré près de 20 millions de francs à l'achat de caméras numériques capables d'identifier des malfaiteurs grâce à un logiciel de

reconnaissance faciale. Nous avons convaincu six danseurs folkloriques en costume d'exécuter leurs danses traditionnelles dans ce quartier et demandé les images. Peu après, les services municipaux nous répondaient qu'ils ne pouvaient pas nous les donner: le logiciel, disaient-ils, n'avait pas reconnu nos danseurs! Comme si l'on avait besoin de matériel high-tech pour reconnaître ce genre de danseurs... Problème: les agents de la municipalité étaient-ils de mauvaise foi?

Nous nous sommes trouvés par hasard devant une usine Ford au moment où des syndicalistes qui appelaient à la grève étaient pris à partie par des employés plus «sages». A notre demande, Ford nous a envoyé la vidéo de l'incident. Mais en dehors d'une vue captivante du parking voisin, pas la moindre trace de l'incident. La technologie avait-elle failli à sa mission?

Tout ceci confirme notre hypothèse: c'est pour le secteur du divertissement que la vidéosurveillance est la plus prometteuse. Nous avons donc lancé un concours de la meilleure vidéo obtenue au Royaume-Uni grâce aux lois sur la protection des données personnelles. Les candidats auront l'honneur d'être départagés par Jonathan Ross, l'éminent critique de film de la BBC. Je voudrais maintenant annoncer, dans ces colonnes, la création officielle d'un deuxième concours, international celui-là. Tout enregistrement issu d'un système de surveillance peut y participer, qu'il émane d'un pays disposant ou non d'une législation appropriée. Merci d'envoyer vos cassettes, à «Concours de la vidéosurveillance», Vera Productions, 3rd Floor, 66-68 Margaret Street, London, W1W8SR, Londres, Royaume-Uni. ■



jack.cheshire@clara.net

BSK, LE PROVIDER QUI DIT NIET

En URSS, l'Etat fourrait toujours son nez dans les affaires privées des citoyens. Qu'en est-il en Russie, 10 ans après la chute de l'empire?

Bien sûr, la toute-puissance du parti communiste n'est plus ce qu'elle était. Mais les vieilles habitudes ont la vie dure. En 1998, le gouvernement «démocrate» a décidé de s'intéresser de près aux trois millions d'internautes russes. En adoptant la résolution SORM 2 (Système de mesures de recherche opérative), les services secrets et le Comité des télécommunications ont étendu à Internet le système SORM 1 qui, depuis 1995, autorise le FSB (ex-KGB) à contrôler les communications classiques (téléphones, télex, fax...), à condition de disposer d'un mandat.

A ce jour, un seul homme a osé s'élever contre SORM

2: Naïl Mourzakhanov. A 34 ans, le patron de Bayard-Slavia Communications (BSK), un fournisseur d'accès à Internet basé à Volgograd (1 500 kilomètres au sud de Moscou) raconte: «lorsque les agents du FSB sont venus me faire signer leur plan de coopération, j'ai refusé. Avec mon équipe, on a épluché leur demande pour en conclure qu'elle était illégale». Ce diplômé

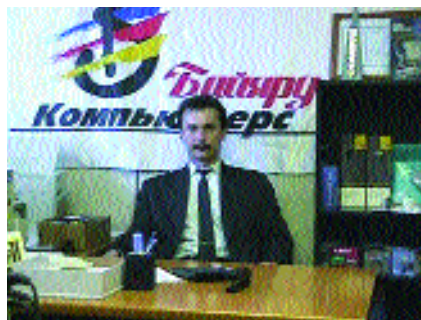
en robotique précise: «nous ne sommes pas contre toute collaboration mais dans des cas précis, pas de façon systématique. Si, par exemple, le FSB nous

apportait des documents émanant de tribunaux et prouvant qu'un individu est soupçonné d'évasion fiscale ou de pédophilie, nous pourrions coopérer. Mais cela ne s'est jamais produit».

Piqué au vif, le ministère des Communications a menacé d'ôter sa licence au provider rebelle. Mais en janvier 2000, Mourzakhanov a porté plainte. Le tribunal s'est réuni à trois reprises. Pour constater à chaque fois l'absence du ministère en question. L'affaire a traîné. Puis en août, le jeune entrepreneur a reçu une lettre signée du ministre lui-même. Il y retirait sa menace de priver BSK de licence. «Nous n'avons plus besoin de maintenir

notre plainte», explique Mourzakhanov, contrarié de voir l'Etat russe s'en tirer à si bon compte. ■

Anne Nivat, correspondante du quotidien français Libération à Moscou.



© naïl.mourzakhanov



© Otpor

Les jeunes d'Otpor emportent Milosevic

Fédérée dans un mouvement sans dirigeants, sans programme politique et non-violent, la génération des 20 ans a réveillé la société serbe de sa léthargie. Leurs seules armes : les bombes de peinture et le bouche-à-oreille. Le régime n'y a pas survécu.

CHRISTOPHE CHICLET

JOURNALISTE ET HISTORIEN FRANÇAIS,

AUTEUR NOTAMMENT DE *La République de Macédoine*, PARIS, L'HARMATTAN, 1999 ET *Kosovo: le piège*, PARIS, L'HARMATTAN, 2000.

Slobo, sauve la Serbie: suicide-toi» scande une bande de gamins, dans les rues de Belgrade, la capitale yougoslave. Mis en minorité dans les urnes, lors de l'élection présidentielle yougoslave du 24 septembre 2000, Slobodan Milosevic *alias* Slobo, s'accroche au pouvoir. Le 5 octobre, le dictateur tombe.

Les partis d'opposition, la pression internationale, les manifestations... Toute une série de facteurs ont contribué à sa chute. Mais à lui seul, un mouvement de jeunes sans chefs ni idéologie politique définie, a joué un rôle décisif: Otpor (Résistance), tel une colonie de termites, a rongé les bases du régime, avant que le sommet ne réalise qu'il vacillait.

L'épopée d'Otpor est unique dans les annales de la contestation en Europe de l'Est. Fondé par une poignée de libertaires en octobre 1998, le mouvement compte 4 000 adhérents fin 1999 et 100 000 aujourd'hui. L'immense majorité de ceux-ci ne se souviennent même pas de la date de naissance de l'organisation.

Dès 1991, la jeunesse de Belgrade se mobilise

Pour les rencontrer, il suffit de se rendre au 49, rue Knez Mihajlova, la rue piétonne la plus chic de Belgrade, où les centres culturels français, anglais, allemand et américain ont été saccagés par des manifestants anti-Otan, durant les bombardements, en mars 1999. Otpor y a squatté un vieil immeuble délabré, annexe de l'université de Belgrade. De cette ruche, couverte de pochoirs du fameux poing noir de la résistance, bourrée de dossiers, de tracts, d'affiches



A Belgrade, une étudiante manifeste en octobre 2000.

sont parties les initiatives qui ont grippé le système politico-mafieux, en place depuis 13 ans en Serbie.

Sofia, Ana, Milos et Mihailo sont âgés de 17 à 24 ans. A l'arrivée d'un journaliste occidental, beaucoup de leurs copains, présents dans les locaux, viennent participer à la discussion dans une petite pièce exiguë. Les cafés turcs s'accumulent sur un minuscule bureau. On se sert, on s'échange des cigarettes, dans une atmosphère bon enfant.

Premier constat, tous viennent d'un milieu social homogène. Leurs parents, comme la plupart des Serbes, se débrouillent avec 300 ou 600F par mois et des petits boulots occasionnels. Les grands-parents, restés dans les villages, envoient un peu de ravitaillement.

Très vite, la conversation roule sur l'histoire récente. En 1989, les nationalismes de tous bords sabordent la Fédération yougoslave. La guerre commence en juin 1991 en Slovénie, la contagion s'étend très vite à la Croatie et, enfin, au printemps 1992, à la Bosnie. Or, l'armée yougoslave est une armée de conscrits. Toute une classe d'âge est mobilisée. Dès la fin de l'année 1991, la jeunesse de Belgrade manifeste. La police charge violemment. Nos jeunes militants ne gardent qu'un vague souvenir de ces événements. Agés de dix ans à peine, ils ont vécu dans le climat de la guerre et connu les privations et la paupérisation.

Le 17 novembre 1996, Slobodan Milosevic perd les élections municipales serbes et les annule. Des dizaines de milliers de

© Kontos Yannick/Corbis Sygma, Paris

Serbes manifestent alors à Belgrade et en province. Les étudiants, fer de lance de la contestation, réclament la reconnaissance des résultats. Finalement, Milosevic lâche du lest et, au bout de trois mois, le mouvement se délite.

Otpor a un seul but: chasser Milosevic

Sofia Jarkovic, 17 ans, élève de première dans un lycée de Belgrade, a participé à ces manifestations, en compagnie de ses parents. Marquée par cet échec, elle a rejoint, dès le 20 mars 2000 Otpor, ce mouvement dont le seul but est de chasser Milosevic. Ana Vuksanovic, 24 ans, en maîtrise de littérature française a participé quotidiennement aux manifestations de 96-97: *«En fait, nous n'avions pas mis la barre assez haut: nous demandions la reconnaissance des résultats alors qu'il aurait fallu exiger l'organisation de nouvelles élections municipales, législatives et présidentielles, sous l'égide d'observateurs étrangers. Comme beaucoup, j'ai très mal vécu ce coup manqué. C'est pourquoi j'ai rejoint Otpor dès sa fondation, deux ans plus tard».*

Le mouvement commence timidement, en dehors des sentiers battus de l'opposition serbe. Entretemps, Milosevic a fini par corrompre une partie des municipalités d'opposition. La jeunesse étudiante est dégoûtée de la politique politicienne. Les leaders du mouvement de 1996-97 choisissent l'exil, comme l'avaient fait, avant eux, les déserteurs et les insoumis des guerres de 1991-1995. Ils

seront bientôt rejoints par les déserteurs de la guerre du Kosovo (mars-juin 1999). En moins de dix ans, plusieurs centaines de milliers de Serbes se sont expatriés. Et il s'agit, pour l'essentiel de l'élite de la jeunesse démocratique.

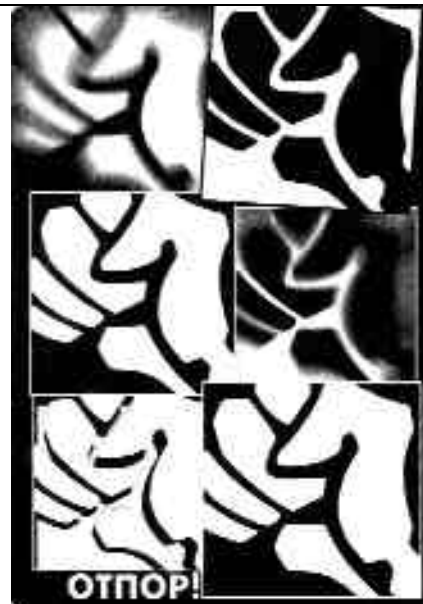
La génération suivante se retrouve alors abandonnée. Elle doit imaginer ses propres modes de lutte, développer sa propre expérience. Avec un impératif: échapper à toute récupération. Plus que des politiques, ces jeunes sont des intuitifs. Ils ont la fougue de leur adolescence volée par le régime.

Avec cette arme, ils réussissent à sortir leurs parents et leurs grands-parents de la léthargie. Les adultes commencent à se sentir honteux de leur apathie. A «l'agit-prop» dans les couloirs des partis politiques ou des casernes, ils préfèrent le travail de conviction auprès de leur entourage immédiat. Contre le réveil de la société civile, les manuels de répression de

En moins de dix ans, des centaines de milliers de jeunes Serbes ont choisi l'exil. Et d'abord, les démocrates

la police n'ont rien prévu. Et Milosevic, enfermé dans sa tour d'ivoire, est bien incapable de sentir ces frémissements qui vont finir par l'emporter.

Otpor fonctionne dans une joyeuse anarchie. Et se fait même une règle d'or de l'absence de hiérarchie. C'est l'auberge espagnole de la contestation. *«Le 20 mars 2000, je me pointe au siège, se souvient Sofia Jarkovic. J'avais un peu le trac. J'ouvre la porte et je dis: "Bonjour, je suis Sofia je veux être militante." Les gars me filent un bulletin d'adhésion. Je le remplis et je repars. Quinze jours plus tard, ils me téléphonent, me donnent un rendez-vous et j'adhère».* Milos Stankovic, 17 ans, élève de première dans un lycée de Belgrade, à Otpor depuis le 15 février 2000: *«Je les ai rejoints parce qu'ils étaient contre les partis politiques. Je voulais participer aux changements, je ne supportais plus de voir les gens affronter tant de problèmes dans leur vie quotidienne».* Ana Vuksanovic: *«Ce qui m'a emballée, c'est qu'il*



© Otpor

n'y avait pas de chefs, donc pas de risque de trahison».

En un an, le mouvement s'implante dans quatre facultés de Belgrade, essentiellement chez les étudiants de première et deuxième années. Le noyau dur est constitué de trois groupuscules: les Etudiants démocrates, l'Union des étudiants et la Fédération des étudiants. Otpor noue des contacts avec *Nezavisnost* (Indépendance), le seul syndicat libre de Serbie, mais aussi avec le syndicat des retraités et celui des travailleurs de l'armement. Il n'y a là aucune visée politique. Tout simplement, les gamins ont des parents dans ces structures. C'est tout Otpor.

Les policiers rechignent à tabasser ces gamins

Le pouvoir de Milosevic se durcit après la perte du Kosovo en juin 1999. Pourtant, on voit fleurir sur les murs des bombages et des affiches appelant à la *«Résistance jusqu'à la victoire»* contre le pouvoir en place. Les slogans sont de plus en plus irrespectueux et donc incompréhensibles pour le milicien de base et pour ses chefs (voir encadré p. 40). Le bulletin *Résistance serbe* circule sous le manteau à 100000 exemplaires. Durant les vacances scolaires, les étudiants, rejoints en grand nombre par les lycéens et mêmes des collégiens, sèment les graines de la révolte dans leurs familles, leurs quartiers, leurs villages. Otpor s'infiltre en province. Les termites démocratiques sont à l'œuvre.

Ils réussissent un grand coup en s'attaquant à la sacro-sainte armée yougoslave. Ils manifestent devant les tribunaux militaires chaque fois qu'un ►



Parce que j'aime la Serbie.

© Otpor

déserteur passe en jugement. Les adultes, qui ont perdu tant d'enfants sur les fronts de Croatie et de Bosnie, sont touchés au cœur. Otpor est en train de faire bouger les mentalités. Les ados mettent le doigt là où ça fait mal. Sans violence. La police est incapable de concevoir ce type de contestation. En un an, elle interpelle 60 graffiteurs ou porteurs du badge au poing noir, mais rechigne à tabasser ces gamins qui ont l'âge de leurs propres enfants.

Dès avril 2000, Sofia participe à ses premières manifestations de rue: «Un jour, un policier m'a arraché mon badge. Mais il n'a pas osé m'embarquer». Ana est renvoyée de la cité universitaire pour activisme, en même temps que son petit ami Branko. Ses parents sont convoqués par la police.



Nous avons commencé à zéro.

En juillet 2000, Milosevic prépare un coup d'Etat constitutionnel et annonce la tenue de l'élection présidentielle anticipée pour le 24 septembre. L'opposition désunie finit par former une coalition de 18 partis, la DOS (opposition démocratique serbe). Alors qu'elle tient son premier meeting, des représentants d'Otpor viennent solennellement offrir le drapeau noir au poing blanc. Il ne s'agit pas d'un ralliement, mais d'une mise en garde: Otpor vous surveille jusqu'à la victoire finale. Plus de magouilles.

La vague Otpor s'est levée. «Le 24 septembre, je n'avais pas l'âge de voter», explique Sofia. Mes parents étaient contre Milosevic. Ma mère, Mira, voulait voter pour la DOS, mais mon père, Dragan, pensait s'abstenir. Je l'ai convaincu de voter.»

Défait, le dictateur annule les élections. La vague gonfle. Tout le pays est recouvert des mêmes bombages: «Il est fini» et «Slobo, sauve la Serbie: suicide-toi!». La DOS, les municipalités provinciales d'opposition, les syndicalistes et d'anciens militaires prennent langue avec nos Gavroche. L'heure a sonné.

Le 5 octobre, ils sont tous prêts.: «Ce jour-là, j'ai traîné mon père devant le Parlement dès 14 h 30», se rappelle Milos. «Moi, j'ai rejoint les gros bataillons d'Otpor devant l'université de philosophie», dit Sofia. Nous y sommes restés jusqu'à 15 heures, puis nous avons convergé vers le Parlement. J'ai eu tout le temps peur de la foule.» Ana: «Avec quatre garçons, je faisais partie d'un groupe de choc d'Otpor en liaison avec la DOS. Nous devions appeler les Belgradois à descendre dans la rue. Nous étions parmi les premiers à occuper la radio B92, que le pouvoir avait confisquée. Pendant plusieurs nuits je n'ai pas pu dormir, j'avais peur d'une contre-attaque du pouvoir».

«On a encore besoin d'Otpor aujourd'hui!»

Otpor aurait pu se dissoudre dès le 6 octobre, mais par défiance à l'égard des politiques, le mouvement a décidé de rester vigilant jusqu'à ce que la démocratie soit installée, sans aucun compromis. Mihajlo Cvekic, 18 ans, élève de terminale au lycée professionnel de Belgrade, option tourisme, a adhéré le 8 octobre: «Du fait de son rôle déterminant, le 5 octobre. Avant, je n'osais pas le rejoindre, par crainte de la répression, mais aussi à cause de la réaction de mes parents et de mes grands-parents, farouches admirateurs de Milosevic. Aujourd'hui, ils en ont honte». En douceur, les adolescents ont su instiller une aspiration démocratique dans les cer-

Chronologie

Décembre 1989: Slobodan Milosevic est élu à la présidence de la Serbie.

Été 1991: Démantèlement de la Fédération yougoslave.

Novembre 1996-janvier 1997: Manifestations étudiantes à Belgrade, sans succès.

Octobre 1998: Fondation d'Otpor à Belgrade.

24 septembre 2000: Milosevic perd l'élection présidentielle en Yougoslavie.

5 octobre 2000: Les militants d'Otpor participent massivement aux manifestations qui renversent la dictature.

6 octobre: Le candidat de la DOS, Vojislav Kostunica est élu président de la République de Yougoslavie. ■

veaux familiaux gangrenés par le nationalisme.

«Je reste mobilisée, aujourd'hui comme hier», affirme Sofia. Je ne veux pas entrer dans un parti. On a encore besoin d'Otpor. Je ne sens encore aucun changement significatif dans la vie quotidienne.» «Déjà, je n'ai plus peur», dit Ana. J'ai retrouvé un logement, je me sens soulagée et libre. Je suis optimiste, mais il faut être patient. En tout cas, je veux faire ma vie en Serbie.» Et Milos ajoute: «Moi aussi, je veux rester en Serbie, même si je sais qu'un futur meilleur sera long à venir». ■

DES FORMULES QUI FRAPPENT

Otpor s'est rendu célèbre par son arme favorite: des slogans décapants bombés sur les murs des grandes villes de Serbie. Le premier, alors que personne ne les connaissait encore, était le plus clair et le plus simple. Une sorte de déclaration de naissance: «Résistance jusqu'à la victoire». En décembre 1999, le père Noël d'Otpor souhaitait à tout le monde une «Bonne année résistante». Quelques mois avant les événements du 5 octobre, on lit partout: «L'année 2000, c'est la bonne». Les militants n'avaient pas tort. Ils ont aussi inventé une nouvelle mesure de résistance: «l'otpormètre». Après les élections du 24 septembre fleurit le fameux «Gotov je» (Il est cuit). C'est le slogan qui fut le plus graffité: sur les murs, dans les cages d'escaliers, dans les toilettes des bars...

Lorsque, le 5 octobre, un bulldozer enfonce les portes de la radiotélévision d'Etat, principal organe de propagande du pouvoir, Otpor imprime des affiches et des calendriers avec le slogan: «Au fond de chacun de nous sommeille un conducteur de bull». N'ayant pas confiance dans les politiciens, même de l'opposition, Otpor leur lance: «Nous vous tenons à l'œil». ■



Les pirates du papier

La contrefaçon concerne toute l'industrie culturelle, y compris le livre. Dans certaines régions du monde, les copies illicites se vendent bien plus que les éditions officielles. Panorama de la situation en Amérique latine.

LUCÍA IGLESIAS KUNTZ

JOURNALISTE AU Courrier de l'UNESCO.

Une des plus grandes librairies de la capitale péruvienne n'a ni rayonnages, ni toit, ni service comptable. Elle se tient sur les trottoirs de la rue Amazonas, ou encore, quand les établissements scolaires voisins sont fermés, aux abords des plages du littoral, à proximité d'un feu rouge, en n'importe quel lieu très fréquenté où s'installent les vendeurs. Les présentoirs, posés sur le bitume, alignent les succès populaires et les grands noms de la littérature. *Guía triste de París*, du péruvien Alfredo Bryce Echenique, voisine avec *Yo soy el Diego*, l'autobiographie du footballeur Diego Armando Maradona ou *La fiesta del Chivo*, de Mario Vargas Llosa. On y trouve également les œuvres de prix Nobel: Günther Grass, José Saramago, Gabriel García Márquez. Tous ces livres sont reproduits dans des imprimeries clandestines sans l'autorisation de leurs auteurs ni des éditeurs. Et bien sûr, ces éditions pirates ne donnent lieu au paiement d'aucune taxe ni de droits d'auteur. En général, ces livres sont de deux à cinq fois moins chers. Même s'il arrive qu'un titre se vende plus cher que l'original, comme *El misterio del capital*, essai à succès de l'économiste péruvien Hernando de Soto, dont le tirage a été très vite épuisé chez l'éditeur «officiel».

Un secteur parallèle en pleine expansion

L'industrie de la copie des produits culturels attaque sur tous les fronts: disques compacts, cassettes, vidéos et logiciels. En ce qui concerne le livre, le phénomène concerne exclusivement les pays en voie de développement. En Amérique latine, 50 milliards de pages sont reproduites illégalement chaque



A Lima, de nombreux étudiants préfèrent acheter des livres de contrefaçon, moins coûteux.

année, selon les calculs du Groupe inter-américain des éditeurs. Le chiffre d'affaires du secteur officiel de l'édition pour l'ensemble de l'Amérique latine et de l'Espagne est de 35 milliards de francs. Celui du secteur parallèle, c'est-à-dire du piratage, est de 56 milliards de francs. Pour les auteurs, le manque à gagner est de 3,5 milliards de francs chaque année.

Carmen Barvo, consultante colombienne du secteur de l'édition, se souvient d'un exemple particulièrement frappant: «*Le livre Jaque Mate, de Rosso José Serrano, directeur de la police nationale colombienne, a été piraté et vendu dans les rues. Preuve que la qualité de l'auteur importe peu aux délinquants*».

La contrefaçon imite si bien les originaux qu'éditeurs et auteurs peinent parfois à distinguer les uns des autres. La maquette, la couverture, la couleur et même le code barres sont fidèlement reproduits. Des livres pirates argentins, fabriqués en Colombie ou au Brésil,

portent ironiquement la mention: «Imprimé en Argentine». Des copies chiliennes avertissent sans vergogne: «Reproduction interdite».

Les nouvelles technologies, providence des pirates

Par camions ou fourgonnettes, ils sont exportés d'un pays à l'autre. Et finissent même par envahir les rayons des vraies librairies. Ingénuité ou complicité de la part des commerçants?

La contrefaçon trouve de nombreux soutiens, y compris parmi les lecteurs qui arguent du prix trop élevé des éditions officielles. De plus, comme le souligne Carmen Barvo, on ne peut ignorer l'aspect social du piratage: «*Le prix d'un livre peut représenter le revenu quotidien d'un vendeur à la sauvette. Le même s'installera, le lendemain, devant son feu rouge, avec des cigarettes, des mouchoirs en papier ou des poupées Barbie. D'après moi, ce n'est pas lui le délinquant, mais plutôt celui qui a produit le*

livre et porté atteinte aux droits de l'auteur et de l'éditeur.»

Les nouvelles technologies facilitent la tâche des flibustiers de l'imprimé et accroissent la rentabilité de leurs opérations. «Rien n'est plus facile que de copier un livre», explique la responsable d'une imprimerie située à Paris. Il suffit de deux exemplaires de l'édition originale, d'un scanner, d'un ordinateur avec un programme de reconnaissance graphique, d'encre, d'une petite rotative et d'une machine à relier. Muni de ce matériel et installé dans un lieu un peu à l'écart, il est possible de fabriquer des livres pirates en 48 à 72 heures.

Créer des bibliothèques et baisser les taxes

A ce jour, toutes les parades technologiques pour empêcher la contrefaçon ont échoué. Diverses organisations, comme le Centre régional de soutien au livre en Amérique latine et dans les Caraïbes (CERLALC), à Bogota, ou le Centre espagnol des droits de reproduction (CEDRO) à Madrid, s'efforcent d'endiguer le désastre en améliorant l'arsenal législatif.

Manuel José Sarmiento, sous-directeur du secteur de lutte contre la piraterie et la reprographie illégale, à la Chambre du livre de Colombie explique quelles ripostes sont engagées: «Depuis 1997, la Chambre, les éditeurs et le ministère de la Culture multiplient les initiatives: il s'agit d'opérations de police ou de campagnes publicitaires dans la presse et à la télévision.» Au mois de janvier 2001, 139 affaires portées devant les tribunaux avaient déjà eu pour conséquence le démantèlement de sites de production ou de distribution de livres piratés.

Au Pérou, cependant, la contrefaçon continue à prospérer, au grand dam des éditeurs, qui dénoncent l'impunité dont jouissent les contrevenants. German Coronado, responsable de la maison d'édition Peisa, explique: «Le Pérou s'est doté d'une législation plutôt avancée en matière de protection de la propriété intellectuelle. Notre loi de 1996 punit le piratage jusqu'à huit ans de détention. Elle favorise les auteurs et reconnaît des droits à leurs héritiers jusqu'à 70 ans après leur mort. Les technocrates péruviens se font un devoir de participer à tous les forums internationaux pour

expliquer à quel point notre législation est merveilleuse. Mais cette loi n'est qu'un chiffon de papier; la contrefaçon réalise un chiffre d'affaire plus élevé que le secteur formel et vend 2,5 ou 3 fois plus de livres.»

En Argentine, pays doté d'une solide industrie du livre et du plus grand réseau de librairies de la région, «la copie illicite concerne surtout des livres techniques et des guides», explique Ana Cabanellas, directrice d'Heliasta, une maison d'édition dont de nombreux ouvrages ont été piratés. «C'est très douloureux, c'est comme un viol», se plaint-elle. Les pirates sont très astucieux et quoi que l'on fasse, ils s'arrangent toujours pour copier. Je réédite chaque année le Dictionnaire juridique élémentaire écrit par mon père, Guillermo Cabanellas. J'ai beau changer chaque

année la couleur de la couverture, c'est peine perdue.»

Au-delà de la répression, une autre voie consisterait à développer les éditions de poche. Pour le livre de langue espagnole, beaucoup reste à faire. La baisse de la TVA – au Chili, par exemple, où son taux (18%) est l'un des plus élevés au monde – pourrait favoriser la vente des éditions légales. Les pouvoirs publics pourraient aussi développer des réseaux de bibliothèques pour permettre aux lecteurs latino-américains un accès gratuit à leurs auteurs favoris.

L'ampleur de la tâche ne décourage pas les protagonistes. Manuel Sarmiento affirme: «Notre engagement à éradiquer la piraterie est total. Pour ma part j'en fais une affaire personnelle, affirme-t-il. Et nous atteindrons notre objectif.» ■

Un délit multiforme



Un enfant indien de 11 ans vend, à la sauvette, des livres copiés.

L'Asie n'échappe pas aux pirates de l'édition. En Inde, où 11 000 éditeurs publient plus de 57 000 nouveaux titres chaque année, une étude réalisée par le ministère de l'Éducation distingue trois types de piraterie. La plus classique consiste à copier les livres et à vendre les contrefaçons (la jeune écrivain Arundhati Roy est l'une des dernières victimes). Une autre méthode, plus laborieuse, consiste à fabriquer des livres signés par des auteurs célèbres mais écrits en réalité par de pâles imitateurs. La dernière, la plus sophistiquée, consiste à diffuser des livres étrangers traduits sans aucun contrat. Le célèbre apprenti sorcier Harry Potter a connu en Chine cette triste expérience. Quelques jours avant le lancement de la traduction originale, on vendait déjà dans la rue ses aventures traduites à Taiwan. L'entreprise d'État titulaire du contrat a dû imprimer la version authentique sur un papier vert pour la distinguer de l'édition pirate. ■

Chili: discorde sur un autodafé

Les livres piratés méritent-ils, comme la drogue ou les faux billets, la destruction pure et simple? Au Chili, la polémique divise magistrats, auteurs et éditeurs.

FRANCISCA PETROVICH

JOURNALISTE CHILIENNE.

Aun angle de l'avenue Providencia, une artère très fréquentée de Santiago du Chili, un vendeur ambulant demande à sa compagne de lui apporter des exemplaires de *Harry Potter*, un livre pour enfants qui connaît un succès mondial. Elle se précipite à sa «boutique», une cache improvisée derrière la petite charrette où elle vend des glaces. Le livre qui intéresse le chaland coûte «3 000 pesos (38,50 francs)». En librairie, il en coûterait 9 500 (121 francs). Elle en vend «pour vingt à trente lucas par jour (entre 245 et 370 francs)» assure-t-elle. Un commerce rémunérateur, quand le revenu mensuel de la majorité des chiliens est d'environ 4 000 francs.

Il y a quelques mois, le terrain de basket d'un commissariat de Santiago du Chili a été envahi par une saisie inhabituelle. Une montagne de copies de livres, d'épreuves et de matériel d'impression, soit plus de 150 000 objets, avaient été entreposés sur l'aire de jeu. C'était le résultat d'une opération de police menée dans trois villes du Chili sous la responsabilité de Carlos Escobar, juge de la Seconde Chambre criminelle. L'industrie du piratage du livre venait de perdre sa première partie.

Cette saisie créait toutefois un problème inédit: que faire de ce matériel et de ces livres? Le juge Escobar ordonna que tout soit redistribué aux habitants les plus pauvres de la capitale et du pays. «Le juge a le pouvoir de décider du devenir de ce qui a été saisi. Si ces livres étaient restés dans les tribunaux, ils se seraient probablement détériorés»,

explique le magistrat. «*Ce pays est pauvre et nos enfants ont un formidable besoin de lire.*»

Cette décision provoqua des réactions très diverses. La grande majorité de l'opinion publique a salué ce qui est apparu comme une mesure sociale intéressante. Pour certains auteurs, telle la journaliste Patricia Verdugo dont de nombreuses enquêtes sur la dictature de Pinochet avaient été piratées, le magistrat avait outrepassé son pouvoir: «*De quel droit prétend-il offrir ce qui ne lui appartient pas!*», s'indigna-t-elle dans un entretien publié par le quotidien *La Tercera*. «*Il faudrait détruire ces livres, comme la drogue.*»

**«Je ne suis pas
du côté des pirates.
Mais ceux
qui achètent mes livres
dans la rue
n'entreraient pas
dans une librairie
où les prix sont
trop élevés.»**

Son confrère Hernan Rivera Letelier, auteur très apprécié dans le pays et traduit dans plusieurs langues, ne partage pas ce point de vue. «*Je ne suis pas du côté des pirates. Mais ceux qui achètent un de mes livres dans la rue n'entreraient pas dans une librairie où les prix sont trop élevés pour eux*», déclara-t-il. «*Faux !*», rétorque Bartolo Ortiz, gérant des éditions Planeta au Chili: «*J'ai vu des personnes très élégantes acheter des livres dans la rue.*» Les éditeurs ont fait appel de la décision d'Escobar. Aujourd'hui, les livres sont

toujours sous séquestre et un procès est en cours.

Pendant l'année 2000, 308 000 livres furent saisis, soit 400 titres en provenance de diverses maisons d'édition. «*Nous estimons la perte à 175 millions de francs*», affirme Eduardo Castillo président de la Chambre chilienne du livre. «*Nous sommes les champions de la piraterie*», se lamente-t-il.

Mobilisation tardive du gouvernement

Au Chili, l'origine de la piraterie éditoriale est liée à la clandestinité; les équipes d'impression du parti communiste sont montrées du doigt. Du temps de la dictature (1973-1989), elles ont publié le *Journal du Che* et d'autres ouvrages interdits. Dans le monde de l'édition, on affirme que des employés des maisons d'édition officielles, motivés par l'appât du gain, commercialisent les originaux des livres à des fins de piratage.

Eduardo Castillo réfute cet argument. Il met en avant les efforts collectifs des éditeurs pour instruire les plaintes afin de sanctionner les coupables. Dans ce sens, Pedro Bosch, avocat de la maison *Editorial Sudamericana*, explique qu'en deux ans d'enquête, il a présenté 60 litiges donnant lieu à 200 inculpations, 50 poursuites et plus de 30 000 livres saisis. «*Nous avons pu obtenir des informations sur les pirates, créer une base de données et atténuer les pertes. Mais il est certain que le trafic continue*», ajoute-t-il.

S'il existe aujourd'hui un consensus entre les auteurs, les éditeurs, les vendeurs et même les magistrats, c'est que, jusqu'à présent, les gouvernements successifs ont montré peu d'enthousiasme à mener à bien une politique efficace contre le piratage. Malgré tout, ils espèrent qu'une étude demandée par le président de la République, Ricardo Lagos, à la Chambre du livre, qui sera présentée sous peu, retournera la situation. ■

L'éthique des journalistes à l'épreuve de la guerre

Soumis à la propagande des états-majors ou cibles de groupes armés, les reporters qui couvrent les conflits sont pris entre plusieurs feux. Peuvent-ils dans ces conditions assurer leur travail ? Quelques-uns parmi eux répondent.

SHIRAZ SIDHVA

JOURNALISTE AU *Courrier de l'UNESCO*.

Quand une guerre éclate, la première victime est toujours la vérité. L'observation du sénateur américain Hiram Johnson, formulée pendant la Première Guerre mondiale, n'a rien perdu de son actualité. Près d'un siècle plus tard, les transmissions par

déployent un arsenal de moyens toujours plus impressionnant.

Au cours du ^{xx}e siècle, la guerre a changé de nature. Le plus souvent, les affrontements entre pays ont cédé la place aux guerres civiles. Il n'est pas rare qu'elles opposent un gouvernement à son peuple. De l'Afrique au Timor oriental, du Cachemire et du Sri Lanka aux carnages de Tchétchénie, de Bosnie, de Colombie, de Sierra Leone, les haines ancestrales se rallument et les guerres ne se livrent plus sur

En principe, le rôle des médias est simple: ils servent à transmettre l'information. Mais l'influence qu'ils exercent sur l'opinion peut aussi changer le cours des conflits. *«L'issue de ces petites guerres post-modernes dépend peut-être autant de la façon dont elles sont perçues que des rapports de force militaires»*, écrit Tom Gjelten de la *National Public Radio*, aux Etats-Unis. Selon ce correspondant de guerre chevronné, la tâche des journalistes consiste à rendre compte des événements avec toute



James Nachtwey porte une orpheline, survivante du génocide au Rwanda.



Lindsey Hilsum: «Je n'ai pas pu em

satellite permettent aux correspondants de guerre de couvrir les conflits en temps réel ou presque. Mais l'information n'a pas suivi les mêmes progrès que la technologie. De la propagande aux menaces physiques, les journalistes sont soumis à de fortes pressions. Pour dissimuler la vérité, les régimes autoritaires et même les démocraties

le champ de bataille mais au milieu des populations civiles. Pour Robert Manoff, directeur du centre «Guerre, Paix et Information» de l'Université de New York, la violence collective s'est «universalisée»: plus de 200 communautés dans 93 pays sont aujourd'hui engagées dans des conflits militaires et politiques.

l'exactitude possible. Leur vocation n'est pas de plaire aux diplomates ou de faciliter les processus de paix.

Si les journalistes n'ont aucune raison de modifier leur code de conduite dans les situations de guerre, ils doivent toutefois tenir compte d'un certain nombre de dangers: bien souvent, il sont devenus une cible

de choix pour les belligérants. En Sierra Leone ou au Timor oriental, les gilets pare-balles des correspondants étrangers n'offrent aucune protection contre la fureur d'un escadron de la mort ou d'un soldat vindicatif. Et le sort des journalistes locaux est encore plus hasardeux. Yves Sorokobi, qui coordonne le programme Afrique du Comité pour la protection des journalistes, rappelle que, dans une période de 21 jours, en 1999, dix d'entre eux ont été exécutés par les rebelles en Sierra Leone (voir encadré).

«La liberté de tout voir, ils ne l'auront plus»

Les journalistes sont aussi confrontés aux obstacles dressés par les gouvernements qui restreignent l'accès aux zones de conflits. Depuis 1995, aucun correspondant n'a été autorisé à se rendre dans la

La transmission de l'information en temps réel a eu pour effet de durcir le contrôle politique. Dans des situations d'urgence, les journalistes sont parfois contraints de choisir entre deux versions, sans être nécessairement préparés à cet exercice. Quand deux Etats sont en guerre, quelle «vérité» doit transmettre un reporter: celle du «camp» auquel s'est rallié son pays ou celle de l'ennemi, parfois plus crédible? *«Cette forme de censure pressante, bien qu'inavouée, qui s'abrite sous de faux prétextes d'objectivité, sert souvent, affirme le correspondant de guerre australien John Pilger, à nier ou minimiser la culpabilité des puissances occidentales dans des actes de violence inadmissibles ou de terrorisme. Nous l'avons vu pendant la guerre du Golfe et au Kosovo.»*

Au cours des deux guerres mondiales, les journalistes assumaient, pour l'essentiel, une fonction de soutien sans faille de leur propre camp. Depuis, la situation a beaucoup changé. Vingt ans plus tard, le Vietnam allait démontrer qu'un libre accès des journalistes aux zones de combat, alors que triomphait l'ère de la télévision, relevait du suicide politique. Phillip Knightley conclut d'ailleurs son livre sur le sujet, *Le Correspondant de guerre de la Crimée au Vietnam: héros ou propagandiste*, en remarquant que la liberté *«de tout voir et d'écrire ce qui leur plaît, ils ne l'auront plus.»*

«Les démocraties ne peuvent pas utiliser la manière forte: fermer les journaux, occuper les studios. Elles recourent à des méthodes plus subtiles: contrôle de l'information, distillation de fausses nouvelles sur l'ennemi, conférences de presse réservées aux journalistes complaisants, intimidation ouverte des fortes têtes», écrit Steven Barnett, maître de conférences en communication à l'université de Westminster, dans son compte rendu du livre de Phillip Knightley. En 1982, pendant la guerre des Malouines, les autorités britanniques ont déployé de grands efforts

stratégiques pour contrôler les médias: seuls les journalistes «amis», disposés à répercuter les positions du ministère de la Défense, ont été autorisés à travailler.

Pour la première fois, pendant la guerre du Golfe, le public attendait des informations quotidiennes en provenance d'une capitale sous le feu ennemi. Alors que les opérations militaires consistaient, pour l'essentiel, en raids aériens au cœur du territoire adverse, les journalistes internationaux ne disposaient d'aucuns moyens de vérification des informations fournies par l'état-major de l'OTAN. Diverses opérations d'intoxication ont été révélées beaucoup plus tard. On a appris, par exemple, que l'histoire selon laquelle des Irakiens jetaient hors des couveuses les bébés prématurés koweïtiens avait été inventée par une agence de publicité américaine sous contrat avec le gouvernement du Koweït. De même, un film montrait les préparatifs d'un débarquement allié sur la côte de l'émirat, alors que ce projet n'a jamais fait partie du plan militaire.

«Le public a été noyé dans un océan d'images»

Pendant les bombardements de l'OTAN sur la Serbie en 1999, la presse, utilisée pour rallier l'opinion occidentale est souvent tombée dans le piège de l'information instantanée. Avec 2 700 journalistes dans la région quand l'OTAN est entrée au Kosovo (contre 500 au Vietnam), la «couverture» aurait pu être exceptionnellement libre et équitable. *«Le public, écrit Knightley, a été noyé dans un océan d'images sans signification.»*

Malgré ce tohu-bohu, les correspondants ont affronté de nombreux risques dans les Balkans. John Burns du *New York Times*, lauréat du prix Pulitzer, a passé plus d'un an dans Sarajevo assiégée, partageant les nuits de terreur de la population bosniaque. Pour ces journalistes, «objectivité» ne veut pas dire «neutralité» – surtout entre les victimes et les agents d'un génocide.

Jusqu'où un journaliste doit-il s'engager? Malgré la peur et l'impuissance, il n'en est pas moins l'unique lien entre un peuple accablé par la guerre et le monde extérieur. *«Je n'ai pas pu empêcher un seul meurtre», souligne Lindsey Hilsum de l'agence de presse britannique ITN à propos du massacre des Tutsis au Rwanda en 1994. Je n'ai pu que voir et survivre.»* Elle a néanmoins décidé de témoigner devant le Tribunal pénal international pour



© Jean Voeten/Panos Pictures, Londres

pêcher un seul meurtre. Je n'ai pu que voir et survivre.»

région où le gouvernement du Sri Lanka livre une lutte sans merci aux Tigres du mouvement de libération tamoule, l'Eelam. *«Nous restons hors-jeu, affirme Nirupama Subramanian, envoyé spécial à Colombo du quotidien indien The Hindu. Nous couvrons une guerre de fax. Nous n'avons aucun moyen de connaître la vérité.»*

rences de presse réservées aux journalistes complaisants, intimidation ouverte des fortes têtes», écrit Steven Barnett, maître de conférences en communication à l'université de Westminster, dans son compte rendu du livre de Phillip Knightley. En 1982, pendant la guerre des Malouines, les autorités britanniques ont déployé de grands efforts

le Rwanda: «Je sors de ma responsabilité de journaliste, je risque même de compromettre ma mission. Mais j'ai aussi des responsabilités en tant qu'être humain.»

La formation dans les écoles de journalisme et les normes établies par les organisations du Freedom Forum, un groupe de réflexion, dont le siège est à Washington, ont élargi le débat sur la déontologie des correspondants de guerre, même si, pour de nombreux esprits, les grandes qualités nécessaires restent l'intégrité et le bon sens. Pour Anthony Borden, directeur général de l'*Institute of War and Peace Reporting* de Londres, il est crucial de coopérer avec les journalistes locaux, de mettre en avant leur travail, surtout lorsque, pour des raisons financières, les conflits des régions perçues comme «non stratégiques» risquent de n'être plus couverts.

Pourquoi les journalistes continuent-ils à couvrir les conflits? Pas pour la gloire ou la fortune, ni, comme certains le pensent, par goût du risque. La plupart d'entre eux consi-

Croire ce qu'on voit? Pas toujours

En 1995, la ville historique de Sharar-e-Sharif, au Cachemire, est incendiée. Des représentants de l'armée indienne escortent des cars entiers de journalistes indiens et étrangers. Ils leur montrent les ravages causés, expliquent-ils, par des mercenaires venus du Pakistan. La preuve? Cinq corps exposés dans une cour, ceux de «mercenaires étrangers» tués au cours d'un accrochage avec l'armée.

Plusieurs journalistes reviennent sur place après la «visite guidée». Ils découvrent que les «étrangers» sont, en réalité, cinq hommes d'un village voisin, arrêtés le matin même et abattus pour les besoins de la propagande gouvernementale. La plupart des journaux indiens ont accompagné la photo d'une légende mentionnant les «odieux mercenaires afghans». Seul un magazine étranger a montré l'image des villageois pleurant leurs morts. ■

dèrent simplement que leur travail est nécessaire. Martha Gellhorn, qui fut l'épouse d'Ernest Hemingway et correspondante de guerre pendant un demi-siècle, déclarait: «J'ai passé ma vie de journaliste à jeter de petits galets dans un grand lac et je ne peux pas savoir si certains ont fait des ronds. Je n'ai pas à me poser la question.» ■



www.cpj.org
www.iwpr.net
www.rsf.fr

Phillip Knightley, Le Correspondant de guerre de la Crimée au Vietnam: héros ou propagandiste, Paris, Flammarion, 1976.

JIA KANGBAI*: CARNAGE ET REPORTAGE

Depuis qu'il a éclaté en 1991, le conflit en Sierra Leone entre les rebelles et le gouvernement a fait près de 30 000 morts et de 120 000 mutilés. Les journalistes ont payé un lourd tribut. Couvrir cette guerre, c'est voir à tout instant la mort en face, ou l'enlèvement, la torture, la longue détention sans procès.

Tout journaliste sierra-léonais peut raconter sa rencontre avec l'horreur. J'ai reçu mon baptême du feu en 1995: je me dirigeais vers la ville de Bo, dans le Sud, pour enquêter sur une prétendue collaboration entre les gouvernementaux et les rebelles du Front uni révolutionnaire. Une heure à peine après son départ, notre convoi – plus de 100 véhicules – est tombé dans une embuscade. Jamais je n'ai vu la mort de plus près. 75 véhicules détruits, 36 victimes. Les survivants ont été forcés de porter le butin des rebelles jusqu'à leur base.

Beaucoup ne s'en sont pas si bien sortis. Mustapha Sesay, du Standard Times, a perdu définitivement l'œil gauche d'un coup de machette tandis qu'il tentait de fuir Freetown, la capitale, occupée par les rebelles en 1999. Les envahisseurs ont tué Paul Mansaray, rédacteur en chef adjoint du même journal, et toute sa famille devant leur maison. Puis ils sont allés incendier les locaux du Standard Times et détruire ceux de cinq autres titres. Et les deux parties en conflit ont procédé à des fouilles maison par maison pour exécuter les journalistes inscrits sur leur liste noire. La question est donc posée: faut-il aller à l'abattoir pour l'objectivité dans une guerre comme la nôtre?

L'objectivité. Corinne Dufka, de l'ONG Human Rights Watch, revenait sans cesse à cette notion pendant sa visite à Freetown l'an dernier. «Les autorités ne savent-elles pas que vous, journalistes, vous êtes tenus de donner tous les points de vue, y compris ceux des rebelles?», s'est-elle étonnée quand on lui a parlé des six mois de prison d'un journaliste local, Abdoul Kouyateh, pour «contacts avec la rébellion». Il n'existe

pas d'organe officiel des rebelles, et tout article équilibré ou critique sur l'une des deux parties du processus de paix (le gouvernement et la rébellion) est invariablement interprété comme partisan. Écrivez un éditorial qui stigmatise le non-respect par le gouvernement de ses engagements aux accords de paix de Lomé de 1999, et vous serez étiqueté rebelle. Donnez-moi un journal local et je vous dirai quel ministre, quel haut responsable le finance.

Ce que vous dites ou écrivez en temps de «paix» sera la balle qui vous tuera dès que les armes parleront. La plupart des journalistes locaux, en particulier ceux de la presse écrite, ont malheureusement contribué à cette triste situation.

En octobre dernier, la milice pro-gouvernementale kamajor m'a enlevé et torturé trois jours. C'était une machination du haut dirigeant de la défense nationale, Sam Hinga Norman, chef de cette milice. Quatre jours plus tôt, il avait tenté de nous acheter pour que nous renoncions à un article sur un affrontement entre sa milice et l'armée. Un de mes collègues, qui était aussi informateur de la milice, l'avait révélé à ses patrons.

Nous craignons maintenant une attaque des Kamajors. Nous avons critiqué leur chef dans une affaire où il est accusé de corruption. Je n'ai jamais vu un tribunal local capable de condamner la milice ou les forces de sécurité.

Il faut admirer et encourager les rares journalistes qui, du fond de ce carnage, osent envoyer des reportages. Mais ils doivent comprendre que, si important que soit un article, rien ne sert de risquer sa vie pour lui. Le journalisme de guerre s'adresse aux vivants, pas aux morts. ■

* Rédacteur en chef du Standard Times, Freetown.



Une mère et sa fille dans le quartier de Jada Maywand à Kaboul, cible des bombardements pendant la dernière décennie.

Spôjmaï Zariâb

La littérature contre le cauchemar afghan

La nouvelliste afghane Spôjmaï Zariâb, exilée en France depuis 1991, ne cesse de dénoncer les guerres qui ravagent son pays depuis un quart de siècle.

Kaboul, la capitale afghane, est aujourd'hui une ville désolée et terrorisée. Vous l'avez connue sous une autre lumière...

J'ai eu la chance de vivre ces années pendant lesquelles mon pays commençait à savourer la démocratie, à se moderniser, à introduire des réformes dans tous les domaines, à combattre le système féodal qui était encore en vigueur dans

certaines régions. A partir de 1954, il n'y avait plus de contraintes vestimentaires. Dans les villes, rares étaient les femmes qui portaient le tchador ou le voile. Très vite, elles se sont affirmées dans tous les domaines de la vie sociale comme médecins, parlementaires, militaires, parachutistes, chauffeurs de bus... En pourcentage, leur participation n'était peut-être pas très grande, mais l'éventail de leurs activités était très large.

L'université était mixte et les premières écoles primaires accueillant à la fois les garçons et les filles apparaissaient.

A Kaboul, on pouvait trouver toutes sortes de livres, venus des quatre coins du monde, traduits en persan. Nous vivions libres et épanouis. Nous pouvions nous réunir, nous exprimer, créer des partis... L'Afghanistan était arrivé à une sorte de stabilité politique et sociale, après avoir connu une longue histoire mouvementée. Mais cette brève période de grands espoirs a subitement pris fin en 1973, avec le coup d'Etat de Daoud, qui a préparé le terrain à l'arrivée au pouvoir des communistes et, plus tard, de l'Armée rouge.



«Une nation est comme un mur. A chaque brique qui tombe, le mur se désagrège un peu plus»

Votre nouvelle Les Bottes du délire décrit l'invasion soviétique.

La narratrice est une agonisante qui se trouve dans un village au moment de l'arrivée des chars. Son obsession est de garder le portail de la maison fermé. Mais les soldats le cassent et entrent : c'est pour moi l'image de la violation totale d'un pays.

La jeune fille, qui est touchée à la tête, délire. Elle parcourt mentalement le pays. Au lieu de grappes, elle voit pendre aux ceps des vignes des bras, des jambes, des têtes. Les vaches ne donnent plus de lait mais du sang. Dans la ville, elle s'approche un groupe d'enfants mais eux aussi ont chaussé d'énormes bottes maculées. Leurs yeux, métamorphosés en billes de pierre, sont inexpressifs, inhumains. Ils disent tout de cette jeunesse perdue, une jeunesse transformée en instrument de guerre.

Dans une autre nouvelle, La Carte d'identité, vous décrivez le destin d'un adolescent que sa mère cache, de peur qu'il soit enrôlé de force.

Cette nouvelle est le symbole du destin de toute une nation à laquelle on a imposé une guerre fabriquée de toutes pièces. Les deux grandes puissances [l'URSS et les Etats-Unis, ndlr] avaient trouvé un champ de bataille pour mener leur guerre froide. Les Afghans ont servi de chair à canon. On a abusé de leur foi, de leur colère contre l'envahisseur. Ils sont devenus les instruments d'idéologies qui ne répondaient pas à l'intérêt de leur pays. Cette guerre fratricide se poursuit et a pris d'autres dimensions : ethnique, linguistique...

Mais les Afghans ne pouvaient-ils pas choisir une autre voie que celle d'adhérer à l'un ou l'autre camp ?

Il n'y avait malheureusement que ces deux extrêmes. Mais la majorité du peuple, celle qu'on appelle la «majorité silencieuse», n'avait adhéré à aucun camp. Ma famille en faisait partie. Pour cette majorité, tuer les uns ou les autres était également terrible : c'était toujours un Afghan qui mourait. Et il faut savoir qu'une nation est comme un mur. A chaque brique qui tombe, le mur se désagrège un peu plus

En tant qu'écrivain, comment avez-vous vécu le régime soviétique ?

Le nouveau régime avait interdit l'importation et la traduction de tous les livres étrangers, censurant même les œuvres classiques persanes. Seuls les livres soviétiques, traduits en persan par les Tadjiks, étaient disponibles dans les rayons de littérature

étrangère des librairies. J'avais l'impression qu'ils étaient écrits par des machines et non par des hommes. Cela dit, on y trouvait aussi des œuvres d'une grande qualité. Je pense notamment à celles de Tchinguiz Aïtmatov. Je ne pouvais pas imaginer qu'au fin fond du Kirghizistan, sous un régime pareil, un tel auteur existait. Sa

UNE FIGURE MAJEURE DE LA LITTÉRATURE AFGHANE

Née en 1949, à Kaboul, Spôjmaï Zariâb commence à publier ses nouvelles à l'âge de 17 ans. «C'est à mon père que je dois l'amour de la littérature. C'était un homme exceptionnel. Il ne m'a jamais fait sentir que j'étais une fille, il ne m'a jamais rien interdit ou imposé. Dans mon enfance, la télévision n'existait pas. Le soir, il nous lisait des poèmes. A force de les écouter, je les apprenais par cœur. Mon père disait le début d'un poème et moi, j'en récitais la fin. Je devais avoir trois ou quatre ans... Par la suite, la poésie classique persane m'a beaucoup aidée sur mon chemin littéraire. Mais la nouvelle, qui est ma forme littéraire de prédilection, est un genre occidental. Une passion que je dois aux auteurs étrangers, surtout européens et américains.»

Formée à la faculté de lettres et à l'école des Beaux-Arts de Kaboul, Spôjmaï Zariâb part une année en France, pour y poursuivre ses études littéraires. A son retour en 1973, le coup d'Etat militaire de Mohammed Daoud, cousin du roi, met fin à la monarchie parlementaire et marque le début d'une succession de conflits. Cinq ans plus tard : deuxième coup d'Etat et assassinat de Daoud, suivi, en septembre 1979, de l'élimination du président Noor Mohamad Taraki par son second, Hafizullah Amin. Ce dernier est assassiné deux mois plus tard par les Soviétiques qui mettent au pouvoir Babrak Karmal et envahissent le pays en décembre 1979.

Pendant les dix années de régime soviétique, Spôjmaï Zariâb continue à travailler comme traductrice à l'ambassade de France à Kaboul. Elle publie chez des éditeurs iraniens et, malgré la censure, chez l'unique éditeur et imprimeur afghan.

Au début des années 1990, la situation devient très dangereuse en Afghanistan. En 1991, Spôjmaï Zariâb s'installe à Montpellier, avec ses deux filles. En 1994, quand les talibans s'emparent de Kaboul, son mari, Rahnaward Zariâb, lui aussi éminent écrivain afghan, rejoint sa famille en France.

Ecrites en dari (persan), qui est, avec le pachoune, la langue officielle de l'Afghanistan, les nouvelles de Spôjmaï Zariâb se caractérisent par un style qui marie harmonieusement simplicité, sobriété et poésie. L'humanisme et l'universalisme sont les deux grands atouts de sa littérature, qui continue à puiser son inspiration dans la terre natale.

Son recueil de nouvelles, La Plaine de Caïn, paru en français en 1988, chez Souffle, a rencontré un vif succès, ainsi que Portrait de ville sur fond mauve, une adaptation théâtrale de son œuvre, présentée au festival off d'Avignon, en 1991. Dans la postface de son livre Ces murs qui nous écoutent [Paris, éditions l'Inventaire, 2000], le spécialiste français de la littérature persane Michael Barry écrit : «Spôjmaï — son prénom signifie la "pleine lune" — est l'un des trois plus grands écrivains afghans de notre temps, avec les deux poètes, Khalili, mort en exil, et Madjroûh, assassiné».

Une génération sacrifiée.

© Paolo Woods/Arzenberg/Ask Images. Paris

Une génération sacrifiée.



Loi Informatique et Libertés: vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de l'éditeur et vous pouvez vous opposer à la cession de vos coordonnées.



«Six millions de réfugiés afghans: disperser une nation est le moyen le plus sûr de l'anéantir»

Existe-t-il des liens entre les différentes communautés afghanes dans le monde?

Il y a des associations, des journaux, des revues... Mais ces relations sont très difficiles à entretenir. D'une part, les immigrés n'ont pas les moyens financiers pour assurer entre eux un contact permanent; d'autre part, les Afghans n'ont pas une longue expérience de l'exil. L'immigration afghane n'existait pas avant l'époque soviétique. C'est un peuple qui est très attaché à sa terre, à sa famille. Maintenant, il est éparpillé aux quatre coins de la planète: Europe, Etats-Unis, Canada, Australie, Asie... La plupart des réfugiés ne connaissent pas les langues des pays d'accueil. Il leur faut cinq ou six ans pour s'adapter.

C'est un coup très violent que de se retrouver forcé à chercher un refuge n'importe où dans le monde. Cela fait 20 ans que la guerre perdure. C'est une génération perdue. Six millions de réfugiés afghans, c'est un chiffre effrayant! Disperser une nation est le moyen le plus sûr de l'anéantir.

Quel avenir peut-on entrevoir pour l'Afghanistan?

Je vous ai dit qu'après 1973, tout était devenu imprévisible. Cela n'a pas changé. Aucun scénario ne me semble plus probable qu'un autre. Mais l'espoir reste.

Une solution pourrait peut-être venir de Zahir shah. L'ancien roi est la seule personne qui soit encore écoutée par toutes les tribus, tous les Afghans. Mais il faut faire vite. Le temps presse. Mon pays est en train de perdre une génération car les enfants n'ont pas accès à l'éducation. Pourtant, c'est un droit fondamental pour tous les enfants du monde. Pourquoi serait-ce un rêve irréalisable pour les petites filles afghanes? Elles n'ont droit qu'à l'école coranique, jusqu'à l'âge de dix, douze ans. Et qu'y apprennent-elles? A réciter des versets dans une langue qu'elles ne comprennent même pas. La situation des garçons n'est pas meilleure. Faute d'enseignants, de cadres, de moyens, les écoles sont réduites à des sortes de garderies, le confort en moins.

Toutefois, la population s'organise pour assurer un minimum d'éducation.

Il y a des écoles clandestines à Kaboul. Ce sont les mères de familles qui donnent des cours aux filles dans leurs maisons. C'est une forme de résistance. Il faut beaucoup de courage pour le faire car c'est considéré comme illégal. Et le régime réprimande sévèrement toute activité illé-

gale. Vous savez qu'il suffit d'une accusation d'adultère, par exemple, juste d'une accusation venant de quiconque, sans aucune preuve, pour qu'une femme soit lapidée.

Comment réagissent les hommes, leurs maris, leurs fils, aux châtiments de ce type?

Les talibans contrôlent près de 90% du pays. Lisez les derniers rapports d'Amnesty International et de la Commission des droits de l'homme des Nations unies. Ils décrivent les mêmes atrocités. Outre les minorités ethniques déplacées et persécutées, toute la population afghane vit sous la menace constante de sanctions et de toutes sortes de châtiments et d'humiliations. La grande majorité des gens qui sont restés à Kaboul sont ceux qui n'ont pas eu les moyens de s'échapper. Alors ils obéissent aux «lois» pour survivre. Et elles sont absurdes jusqu'à un point inimaginable.

On m'a raconté par exemple qu'un Afghan qui vivait au Pakistan était mort. Sa volonté était d'être enterré à Kaboul. Sa famille décide donc de le transporter dans un cercueil jusqu'à la capitale. S'acheminant sur le territoire afghan, le cortège est arrêté par les talibans. Ils veulent vérifier le contenu du cercueil – car il y a souvent des trafics – et découvrent en effet le corps. Seulement ce dernier n'a pas de barbe. Elle n'est pas obligatoire au Pakistan.

LISTE DES AGENTS DE VENTE

Adressez-vous à l'agent de vente de votre choix, qui vous communiquera le montant de l'abonnement en monnaie locale.

AFRIQUE DU SUD: International Subscription Services, PO Box 41095, Craighall 2024. Fax: 880 6248.

Mast Publications, PO Box 901, Parklands 2121. Fax: 886 4512.

ALLEMAGNE: German Commission for UNESCO, Colmantstr. 15, D-53115 Bonn. Fax: 63 69 12.

Uno Verlag, Dag Hammarskjöld Haus, Poppelsdorfer Allee 55, D-53115 Bonn. Fax: 21 74 92.

ARGENTINE: Edilry Srl, Libreria Correo de la Unesco, Tucumán 1685, 1050 Buenos Aires. Fax: 371-8194.

AUSTRALIE: Hunter Publications, 58A Gipps Street, Collingwood VIC 3066. Fax 419 7154.

ISA Australia, PO Box 709, Toowong QLD 4066. Fax: 371 5566.

United Nations Assoc. of Australia/Victorian Div., 179 St George's Road, N. Fitzroy VIC 3068. Fax: 481 7693.

Gordon & Gotch Australia Pty. Ltd., Private Bag 290, Burwood VIC 3125. Fax: 93 9888 8561.

AUTRICHE: Gerold & Co, Import & Export, Zeitschriften/Periodicals, Graben 31, A-1011 Vienne. Fax: 512 47 31 29.

BELGIQUE: Partner Press, 11 rue Charles Parenté, B-1070 Bruxelles.

BRESEL: Fundação Getúlio Vargas, Editora Divisão de Vendas, Caixa Postal 62.591, 22257-970 Rio de Janeiro RJ. Fax: 551-0948.

CANADA: Renouf Publishing Company Ltd, 5369 ch. Canotek Road, Unit 1, Ottawa, Ont K1J 9J5. Fax: (1-613) 745 7660.

Faxon Canada, PO Box 2382, London, Ont. N6A 5A7. Fax: (1-519) 472 1072.

CHILI: Universitaria Textolito Ltda., Casilla Postal 10220, Santiago. Fax: 681 9091.

CHINE: China National Publications, Import & Export Corp., PO Box 88, 16 Gongti East Rd, Beijing 100020. Fax: 010-65063101.

CORÉE: Korean National Commission for Unesco, CPO Box 64, Séoul 100-600. Fax: 568 7454.

DANEMARK: Munksgaard, Norre Sogade 35, PO Box 2148, DK-1016 Copenhagen K. Fax: 12 93 87.

ESPAGNE: Mundi Prensa Libros SA, Castelló 37, 28001 Madrid. Fax: 91575 39 98.

Libreria Al Andalús, Roldana 3 y 4, 410091 Séville. Fax: 95422 53 38.

UNESCO Etxea, Avenida Urquijo 60, Ppal.Dcha., 48011 Bilbao.

Fax: 427 51 59/69

ÉTATS-UNIS: Berman Associates, 4611-F Assembly Drive, Lanham MD

20706-4391. Fax: 459 0056.

FINLANDE: Stockmann/Akateeminen Kirjakauppa, PO Box 23, SF-00371 Helsinki. Fax: +358 9 121 4450.

Suomalainen Kirjakauppa Oy, PO Box 2, SF-01641 Vantaa. Fax: 852 7990.

GRÈCE: Librairie Kauffmann SA, Mauvroskordatou 9, GR-106 78 Athènes.

Fax: 38 33 967.

GUATEMALA: Comisión Guatemalteca de Cooperación con la Unesco, 3A Avenida 10 29, Zona 1, Apartado Postal 2630, Ciudad de Guatemala.

HONG KONG: Hong Kong Government Information Services Dept., 1 Battery Path Central, Hong Kong.

HONGRIE: Librotrade K F T, Periodical Import/K, POB 126, H-1656 Budapest. Fax: 256-87-27.

INDE: Unesco Office, 8 Poorvi Marg, Vasant Vihar, New Delhi 110057 Orient Longman Ltd (Subscr. Account), Kamani Marg, Ballard Estate, Bombay 400 038. Fax: 26 91 278.

ISRAËL: Literary Transactions Inc., C/O Steimatsky Ltd., PO Box 1444, Bnei Brak 51114. Fax: 52 81 187.

ITALIE: Licosal/Libreria Comm. Sansoni SPA, Via Duca di Calabria 1/1, I-50125 Florence. Fax: 64 12 57.

JAPON: Eastern Book Service Inc., Periodicals Account, 3 13 Hongo 3 Chome, Bunkyo Ku, Tokyo 113. Fax: 818 0864.

LUXEMBOURG: Messageries Paul Kraus, BP 2022, L-1020 Luxembourg. Fax: 99 88 84 44.

MALTE: Sapientzas & Sons Ltd., PO Box 36, 26 Republic Street, La Valette CMR 01. Fax: 24 61 82.

MAROC: Unesco, B.P. 1777 RP, Rabat. Fax: 212-767 03 75, Tél.: 212-767 03 74/72.

MAURICE: Editions Le Printemps Ltée., 4 Route du Club, Vacoas. Fax: 686 7302

MEXIQUE: Libreria El Correo de la Unesco SA, Col Roma, Guanajuato 72, Deleg Cuauhtémoc, 06700 Mexico DF. Fax: 264 09 19.

NORVÈGE: Swets Norge AS, Østensjøveien 18-0606 Oslo, PO Box 6512, Etterstad. Fax: 47 22 97 45 45.

NOUVELLE ZÉLANDE: GP Legislation Services, PO Box 12418, Thorndon, Wellington. Fax: 496 56 98.

PAYS-BAS: Swets & Zeitlinger BV, PO Box 830, 2160 SZ Lisse.

Fax: 2524 15888.

Tijdschriftcentrale Wijk B V, Int. Subs. Service, W Grachtstraat 1C, 6221 CT Maastricht. Fax: 32 50 103.

PORTUGAL: Livraria Portugal (Dias & Andrade Lda), Rua do Carmo 70 74, 1200 Lisbonne. Fax: 34 70 264.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE: Artia, Ve Smeckach 30, 111 27 Prague 1.

ROYAUME-UNI: The Stationery Office Publications Ctre., 51 Nine Elms Lane, Londres SW8 5DR. Fax: 873 84 63.

RUSSIE: Mezhdunarodnaja Kniga, Ul Dimitrova 39, Moscou 113095.

SRI LANKA: Lake House Bookshop, 100 Chittampalam, Gardiner Mawatha, Colombo 2. Fax: 44 78 48.

SUÈDE: Wennergren Williams AB, PO Box 1305, S-171 25 Solna. Fax: 27 00 71.

SUISSE: Dynapresse Marketing SA, (ex-Naville SA), 38 av Vibert, CH-1227 Carouge. Fax: 308 08 59.

Edigroup SA, Case Postale 393, CH-1225 Chêne-Bourg. Fax: (022) 348 44 82.

Europa Verlag, Ramistrasse 5, CH-8024 Zürich. Fax: 251 60 81

Van Diermen Editions Techniques-ADECO, Chemin du Lacuz, CH-1807 Blonay. Fax: 943 36 05.

THAÏLANDE: Suksapan Panit, Mansion 9, Rajadamnern Avenue, Bangkok 2. Fax: 28 11 639.

TUNISIE: Commission Nationale Tunisienne auprès de l'Unesco, 22,rue de l'Angleterre, 1000RP Tunis. Fax: 33 10 14.

URUGUAY: Ediciones Trecho SA, Cuento Periódicos, Maldonado 1090, Montevideo. Fax: 90 59 83.

VENEZUELA: Distriplumes, Apartado 49232, Colinas Bello Monte, 1042 A Caracas. Fax: (58 2) 9798360

Unesco/CRESALC, Edif. Asovincar, Av Los Chorrros, Cruce C/C Acueducto, Altos de Sebucan, Caracas. Fax: (58 2) 2860326.

Directeur: René Lefort

Rédacteur en chef: James Burnet

Anglais: Cynthia Guttman

Espagnol: Lucia Iglesias Kuntz

Français: Sophie Boukhari

Secrétariat de direction/éditions en braille:

Annie Brachet (01.45.68.47.15)

Rédaction

Michel Bessières

Ivan Briscoe

Asbel López

Amy Otchet

Shiraz Sidhva

Traduction

Miguel Labarca

Unité artistique/fabrication: Gérard Prosper

Photogravure: Annick Couffé

Illustration: Ariane Bailey (01.45.68.46.90)

Documentation: José Banaag (01.45.68.46.85)

Relations Editions hors Siège et presse:

Solange Belin (01.45.68.46.87)

Comité éditorial

René Lefort (animateur), Jérôme Bindé, Milagros del Corral,

Alcino Da Costa, Babacar Fall, Sue Williams

Editions hors siège

Allemand: Urs Aregger (Berne)

Arabe: Fawzi Abdel Zaher (Le Caire)

Italien: Giovanni Puglisi, Gianluca Formichi (Florence)

Hindi: Shri Samay Singh (Delhi)

Tamoul: M. Mohammed Mustapha (Madras)

Persan: Jalil Shahi (Téhéran)

Portugais: Alzir a Alves de Abreu (Rio de Janeiro)

Ourdou: Mirza Muhammad Mushir (Islamabad)

Catalan: Jordi Folch (Barcelone)

Malais: Sidin Ahmad Ishak (Kuala Lumpur)

Kiswahili: Leonard J. Shuma (Dar es-Salaam)

Slovène: Aleksandra Kornhauser (Ljubljana)

Chinois: Feng Mingxia (Beijing)

Bulgare: Luba Randjeva (Sofia)

Grec: Nicolas Papageorgiou (Athènes)

Cinghalais: Lal Perera (Colombo)

Basque: Juxto Egaña (Donostia)

Thaï: Suchitra Chitranukroh (Bangkok)

Vietnamien: Ho Tien Nghi (Hanoi)

Bengali: Kafil uddin Ahmad (Dhaka)

Ukrainien: Volodymyr Vasiuk (Kiev)

Galicien: Xavier Senín Fernández

(Saint-Jacques-de-Compostelle)

Serbe: Boris Iljenko (Belgrade)

Sarde: Diego Corraïne (Nuoro)

Russe: Valeri Kharkin (Moscou)

Diffusion et promotion

Télécopie: 01.45.68.57.45

Abonnements et renseignements:

Michel Ravassard (01.45.68.45.91)

Relations agents et prestataires:

Mohamed Salah El Din (01.45.68.49.19)

Gestion des stocks et expéditions:

Pham Van Dung (01.45.68.45.94)

Les articles et photos non copyright peuvent être reproduits

à condition d'être accompagnés du nom

de l'auteur et de la mention «Reproduits du

Courrier de l'UNESCO», en précisant la date du numéro.

Trois justificatifs devront être envoyés à la direction

du Courrier. Les photos non copyright seront fournies

aux publications qui en feront la demande.

Les manuscrits non sollicités par la rédaction ne seront renvoyés

que s'ils sont accompagnés d'un coupon-réponse international.

IMPRIMÉ EN FRANCE (Printed in France)

DÉPOT LÉGAL: C1 - MARS 2001

COMMISSION PARITAIRE N° 71842 -

Diffusé par les N.M.P.P.

The UNESCO Courier (USPS 016686) is published monthly

in Paris by UNESCO. Printed in France.

Periodicals postage paid at Champaign NY

and additional mailing offices.

Photocomposition et photogravure:

Le Courrier de l'UNESCO.

Impression: Maulde & Renou

ISSN 0304-3118

N° 03-2001-OPI 00-593 F

comme elle l'est en Afghanistan. La pauvre dépouille reçoit alors 80 coups de fouet! Du délire...

On constate dans de nombreux pays une montée du fanatisme religieux. Pourquoi cette radicalisation de l'Islam?

Je pense que les deux facteurs essentiels qui contribuent à la montée de l'intégrisme islamiste – que ce soit en Afghanistan ou en Iran, en Algérie ou dans d'autres pays arabes – sont l'illettrisme et l'ignorance. Ils préparent le terrain pour une sorte de «mal compréhension» ou plutôt d'incompréhension totale de la religion. A ces carences s'ajoutent le contraste entre les générations et le fossé profond qui

Avant d'être écrivain, je suis Afghane et je crois que le seul objet de préoccupation d'un Afghan aujourd'hui est que le cauchemar que vit notre peuple depuis 20 ans prenne fin. Que le pays soit sauvé de la politique discriminatoire des talibans qui sont toujours soutenus par le Pakistan, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis. Que les femmes afghanes soient sauvées des griffes de ces fous de Dieu. Avant l'arrivée des talibans, elles constituaient 40% du corps enseignant: c'est dire quel était leur niveau intellectuel. A présent, elles sont exclues de la société. Leur état physique, intellectuel et psychologique est alarmant et elles n'ont pas le droit de



Un camp de réfugiés afghans à la frontière iranienne.

sépare le milieu rural du milieu urbain. N'oublions pas que la plupart des membres des mouvements du Djihad (guerre sainte) appartiennent au milieu rural qui se méfie en général de toute sorte de modernisation et de liberté, et les interprète comme une menace. En outre, depuis quelques années, la mondialisation et d'autres formes de progrès qui vont dans l'intérêt économique et politique des grands pays industrialisés se sont imposés à ces pays avec une rapidité vertigineuse. Peut-être que les intégristes, pris de panique, essayent de renforcer leurs mouvements pour assurer leur existence ou leur survie.

En tout état de cause, cette montée de l'intégrisme nuit à l'Islam parce qu'elle donne l'image d'une religion fanatique, vidée de sa spiritualité.

Les terreurs de la guerre ont inspiré la majorité de vos nouvelles. Quels sont aujourd'hui vos sujets de préoccupation?

consulter un médecin homme. Pire encore, nombre d'entre elles font l'objet d'un trafic sexuel au Pakistan.

Jamais auparavant les femmes de mon pays n'avaient subi une telle humiliation et jamais l'Afghanistan n'avait connu une telle régression. Que reste-t-il de mon pays? Une terre détruite, tapissée de mines, avec des milliers et des milliers de veuves, d'orphelins, d'handicapés. Une terre ravagée par les guerres, le froid ou la sécheresse, la famine. Des millions de réfugiés, dont la plupart vivent dans des camps au Pakistan ou en Iran, sans aucun moyen de subsistance et dans des conditions inhumaines.

Ce que j'écris – et écrirai – ne peut pas être en dehors de ces préoccupations. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR
YASMINA SOPOVA**

JOURNALISTE AU Courrier de l'Unesco

Dans le prochain numéro:



Toutes les voix d'un seul monde

**Le dossier du numéro
d'avril 2001:**

**Pillage et trafic
des biens
culturels: de l'in-
différence à
l'opprobre**

Dossier:

- Les étapes d'une prise de conscience
- Piller, c'est grave: l'Histoire assassinée
- Mali: mobilisation générale pour la sauvegarde du patrimoine
- Un sanctuaire suisse pour les collections des musées afghans
- Les Indiens d'Amérique obligent les musées à leur rendre leur patrimoine
- Özgen Acar, un journaliste turc sur la piste des trafiquants
- La coopération policière progresse en Europe
- Restitution: le musée Getty montre la voie

Et dans les rubriques:

- Libéria: la réconciliation autour du ballon rond
- La défense de l'environnement, dernier avatar du néo-colonialisme?
- Le clonage thérapeutique: technique et éthique
- Patrimoine mondial: Viñales, la vallée du cigare cubain
- L'Afrique centrale se met enfin sur les ondes

Vous pouvez consulter l'intégralité du Courrier de l' UNESCO sur Internet à l'adresse suivante:



www.unesco.org/courier

Publié en 28 langues